



« J'imprime ma personnalité et mes convictions »

La ministre de la Justice, Sam Tanson, regrette l'injustice subie par les ministres accusés, relativise le manque de moyens de la justice, rappelle sa volonté de protéger les vulnérables et informe sur son engagement politique auprès des Verts

Die Zielstrebige

Die neue Umweltministerin Joëlle Welfring war bislang vor allem als Philanthropin und Unterstützerin im Hintergrund aktiv. Ein Porträt

Déjà-là der Grenz

Des nouveaux lotissements poussent comme des champignons dans les bourgs ruraux autour de Cattenom. Sans salaire luxembourgeois, impossible de s'établir dans cette zone

Le monde d'après manque de cuistots

Le secteur de la restauration et de l'hôtellerie peine à recruter. Chacun y va de sa recette

We are gold

Einer kürzlich erschienenen Studie des Statec zufolge kosten Jugendliche ihre Eltern monatlich zwischen 600 und 700 Euro. Verwöhnte Jugend? Auf Spurensuche

Foto: Sven Becker





Sam Tanson, mercredi en son bureau au Kirchberg

Entretien: Pierre Sorlut

La ministre de la Justice regrette l'injustice subie par les ministres accusés, relativise le manque de moyens de la justice, rappelle sa volonté de protéger les vulnérables et informe sur son engagement politique auprès des Verts

Sam Tanson nous accueille mercredi en son bureau au quatrième étage du ministère de la Justice, rue Érasme au Kirchberg. L'élue écologiste achève son après-midi relations publiques après un déjeuner au *Maërtchen* avec les journalistes et une conférence de presse sur l'encadrement des manifestations suite à celles des antivax.

d'Land : *Madame Tanson, vous avez appelé votre camarade de parti et de gouvernement, Carole Dieschbourg, pour l'informer que son accusation sur un éventuel favoritisme serait instruite par la Chambre des députés, ce juste après avoir été appelée par la procureure générale d'État et avant que la ministre accusée n'ait été prévenue dans le cadre de la procédure. Votre intervention ne nuit-elle pas à l'indépendance de la justice à laquelle vous vous dites très attachée ?*

Sam Tanson : Absolument pas. Il s'agissait d'une information transmise dans le cadre d'une discussion habituelle. Madame Solovieff m'a informée par téléphone, alors que je me trouvais à la Biennale de Venise (*Sam Tanson est aussi ministre de la Culture, ndr*), qu'elle avait transmis un dossier à la Chambre des députés sur base des articles 82 et 116 de la Constitution, relatifs à la procédure de mise en accusation d'une ou d'un ministre. La Chambre des députés était donc déjà saisie du dossier et je n'ai fait que transmettre à Carole Dieschbourg l'information suivant laquelle le dossier se trouvait maintenant auprès de la Chambre des Députés.

Mais Carole Dieschbourg n'en avait pas été informée...

Non parce qu'il n'y a pas de procédure d'information. Et je pense que si je ne l'avais pas appelée, elle aurait été informée par une *push news*. Je trouvais ça profondément inhumain.

« Je me retrouve à 300 pour cent dans tous les projets »

Le problème au fond est de ne pas avoir avancé sur le cadre légal de la justiciabilité des membres de l'exécutif depuis l'affaire Krecké en 2012. Comment l'expliquez-vous ?

C'est absolument regrettable. J'ai du mal à le comprendre vu les précédents. Car il y a aussi eu le cas Michel Wolter en 1999. Or déjà en 1999, la Chambre des députés a demandé un avis juridique, auprès du professeur Francis Delpérée en Belgique, parce que la Constitution ne règle pas les détails de cette procédure. Il s'agit d'un réel manquement. La disposition dans la Constitution ambitionne de protéger les ministres des plaintes à tout va pour les empêcher d'exercer leurs fonctions. Mais à défaut de procédure d'exécution de ces dispositions, le ministre a moins de droits que le justiciable lambda. Il ne connaît pas la procédure qui lui est applicable. Se pose donc la question des droits de la défense.

Quelle est la porte de sortie ?

Il appartient à la Chambre des députés de régler cette question en ce qui concerne le cas actuel. Pour le futur, la réforme de la Constitution en cours déchargera la Chambre des députés de cette procédure. Une loi d'application de la nouvelle Consti-

tution est en train d'être élaborée, par plusieurs ministères dont le ministère de la Justice. Il s'agit d'avoir une séparation nette entre d'un côté le domaine politique, l'exécutif et le parlementaire, et le domaine judiciaire de l'autre. Il existe un problème fondamental si l'accusation est décidée par des personnes qui ne sont pas neutres. En 2012, la motion votée par les députés rejetant la mise en accusation dans le cas Krecké énonçait déjà les problèmes soulevés aujourd'hui, notamment la confusion entre politique et judiciaire, qui n'est pas saine.

Tout le monde attendait donc la réforme constitutionnelle

Cela explique probablement en partie le statu quo.

La mise à jour de l'ordre juridique luxembourgeois semble un défi immense au regard des ressources à disposition, fait remarquer André Prüm dans les derniers Actes de l'Institut Grand-Ducal. Le juriste universitaire et avocat dresse « le constat de l'insuffisance des moyens ». Quelle est votre perception quant aux moyens alloués à la justice. On parle de l'administration judiciaire mais aussi de la rédaction des lois...

... Oui. J'ai envoyé une lettre à Monsieur Prüm, concernant ses propos au sujet des fonctionnaires du ministère de la Justice.

Il parle d'une dizaine de fonctionnaires capables d'écrire des lois...

C'est vraiment regrettable. Nous avons une équipe très engagée. Si vous regardez les rapports d'activité du ministère de la Justice, tous les projets de lois votés, ceux en cours ou en réflexion, nous avons au sein de ce ministère énormément de fonctionnaires et employés qui travaillent avec un engagement incroyable, qui ne comptent pas les heures, qui ont

pris en compte toutes les urgences qui se sont présentées ces derniers mois, que ce soit lié à la pandémie, aux manifestations ou à autre chose, j'ai trouvé ce jugement...

Mesquin ? La loyauté n'est pas remise en question.

Non. Ce n'est pas une question de loyauté, mais d'engagement des personnes. Après, nous recrutons en permanence. Petit à petit, nous renforçons les équipes. Idem pour la magistrature. Nous élaborons le plan de recrutement 2022-2025. Les moyens en termes de personnel sont en constante augmentation. Tous les ans, 25 postes d'attachés de justice sont ouverts. Ils n'ont pas tous pu être trouvés, mais le nombre de magistrats est en constante augmentation. S'y ajoute le projet de loi relatif aux référendaires, dans lequel 46 postes sont créés pour soutenir les magistrats dans l'exercice de leurs fonctions. Du côté du ministère, nous faisons notre possible pour renforcer la justice.

Revenons-en aux chiffres alors. D'après le dernier rapport de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (Cepej), le budget du système judiciaire luxembourgeois se révèle élevé comparé au nombre d'habitants, mais faible par rapport au PIB. Un centre financier exportateur de services ne devrait-il pas bénéficier d'une justice équipée à la hauteur de la richesse qu'il produit ?

Notre institution judiciaire dispose de beaucoup de moyens. Jusqu'à maintenant, je n'ai pas entendu parler de manque financier. Le plus grand défi, c'est celui des ressources humaines. Nous connaissons ce défi dans toute la fonction publique et au-delà. C'est lié à la croissance démographique du Luxembourg. Nous avons un besoin croissant de personnes. Au sein de la magistrature, nous contrecarrons en créant des postes et avec le projet de loi sur les référendaires.

J'ai également demandé à Jean-Claude Wiwinius de préparer un rapport sur l'attractivité de la fonction de magistrat, pour nous aider à réformer certains éléments de ce secteur.

Quelles pistes allez-vous suivre pour susciter des vocations ? Allez-vous briser le dogme de la nationalité luxembourgeoise pour devenir magistrat ? Pour devenir référendaire, cela n'est pas nécessaire.

La nationalité luxembourgeoise est un des freins au recrutement. Mais à mon sens, pour exercer la fonction de magistrat, il est essentiel de maîtriser les trois langues officielles. Quand on est dans une audience et qu'on ne comprend pas soit l'allemand, soit le français, soit le luxembourgeois...

Les justiciables ont des interprètes...

Oui, mais pour les magistrats, je trouverais ça particulier.

Tous les avocats ne parlent pas les trois langues non plus...

Non, mais l'avocat doit choisir les dossiers également en fonction de ses compétences linguistiques. Prévoir cela pour la magistrature, ce serait un peu plus particulier. Assortir le magistrat également d'un interprète pour l'audience et d'un traducteur pour la rédaction des jugements n'est pas réaliste d'un point de vue organisationnel. Sans mentionner que cela risque de rendre bien plus difficile la communication à l'audience. Or, la maîtrise du luxembourgeois constitue encore souvent un frein à l'acquisition de la nationalité. La création des postes de référendaires constitue non seulement une aide, mais aussi une possibilité pour des non-Luxembourgeois d'aller vers l'apprentissage du luxembourgeois et l'accession à la nationalité.

Le manque de ressources humaines du parquet est identifié. Il en va d'ailleurs de même pour le service de police judiciaire en matière financière. Le Groupement d'action financière, produira son rapport sur le Luxembourg dans les prochains mois, ne verra-t-il pas un problème, notamment à ce que les lois anti-blanchiment existent mais qu'elles ne sont pas toujours appliquées (enforced) ?

J'estime d'abord que les lois sont appliquées. Mais, souvent en matière financière, il s'agit d'affaires internationales qui requièrent des coopérations transfrontalières. Ce n'est pas toujours évident. Il faut obtenir l'entraide d'autres juridictions. Des fois, cela traîne. Ce sont aussi des dossiers compliqués. Si vous prenez le rapport de la Cepej, nous nous situons quand même, pour la plupart des affaires (à l'exception des juridictions administratives), dans la moyenne en matière de délai de traitement. On voit aussi que notre parquet traite plus d'affaires proportionnellement que les parquets des pays voisins. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'évaluation est réalisée par rapport à la population résidente et non par rapport aux personnes travaillant dans un pays. Or, au Luxembourg la population est beaucoup plus importante pendant la journée.

Comment jugez vous l'état d'adéquation du cadre légal et procédural pour lutter contre le blanchiment ?

Nous avons énormément travaillé depuis la dernière évaluation du Gafi (*il y a dix ans, ndlr*). Une direction au sein du ministère est dédiée à l'antiblanchiment. Elle s'occupe de la coordination interministérielle et de la coordination avec tous les acteurs. Nous avons déjà réalisé un nombre élevé d'adaptations législatives pour être conformes du point de vue réglementaire. Nous avons corrigé les faiblesses détectées. Par exemple la législation sur les asbl, obsolète et qui ne correspond pas aux standards nécessaires en matière de transparence comptable. Nous attendons actuellement l'avis du Conseil d'État. Un autre projet de loi à citer dans ce contexte est celui relatif à la dissolution administrative des sociétés qui n'ont pas d'activité, ce qui permet de dissoudre ces sociétés sans passer par une procédure judiciaire de liquidation.

Puisque l'on parle du centre financier et pour rester dans l'actualité, le comité de suivi de mise en œuvre des sanctions, où un représentant du ministère de la Justice siège, se réunit-il régulièrement ?

Le ministère des Finances a le *lead* en ce qui concerne ce comité. Le volet qui concerne plus particulièrement le ministère de la Justice pour ce qui a trait aux sanctions appartient au *Luxembourg Business Register* qui identifie les personnes morales luxembourgeoises dans lesquelles les personnes sanctionnées ont des intérêts.

Vous n'étiez pas ministre de la Justice au début de la nouvelle législature. Mais avez vous participé à la préparation de l'accord de coalition ?

Je n'étais pas membre du groupe du travail chargé du volet justice de l'accord de coalition. J'ai bien entendu contribué au programme électoral des verts pour le

« François Bausch est un pilier, non seulement pour moi, mais aussi pour le gouvernement, le parti, sa jeune génération et les femmes en particulier, qu'il a toujours soutenues. C'est grâce à lui que nous avons le groupe parlementaire le plus jeune et le plus féminin de l'histoire de la Chambre »

volet justice, parce que je présidais la commission Justice à la Chambre avant les élections. Ce programme était une des sources d'inspiration pour l'accord de coalition. Et j'ai fait partie du grand groupe de négociation des accords de coalition. Je ne suis donc pas en train de transposer un accord de coalition que je n'aurais pas approuvé.

Il n'en reste pas moins qu'une part significative des projets développés viennent de votre prédécesseur. Mais vous avez apporté votre patte, notamment dans les lois encadrant des questions de société, avec une logique d'accompagnement plus que de répression.

Je me retrouve à 300 pour cent dans tous les projets. Je ne peux pas mener une action politique dans laquelle je ne me retrouve pas. Bien entendu, il faut faire des compromis. Nous sommes dans une coalition. Je discute aussi beaucoup au sein de la Commission de la Justice à la Chambre parce que je trouve que les débats y sont enrichissants. Je n'ai pas d'a priori opposition-majorité. Les arguments peuvent être

pertinents indépendamment de la couleur politique de celui qui les formule. Idem pour les propositions de loi de l'opposition. Celle contre le voyeurisme a été votée avec mon soutien. Nous avons avisé positivement une modification ponctuelle de la loi sur la protection de la jeunesse. Bien entendu, il n'est pas question d'un *one woman show*, mais j'imprime ma personnalité et mes convictions dans les textes qui sortent du ministère.

Le rapport d'activité 2021, que vous avez bien voulu partager avant sa parution, compte plus de 600 pages. Difficile de le résumer en quelques mots, mais quels chantiers réalisés portent le plus d'importance à vos yeux ?

Il y en a beaucoup. Mais je ne révèle aucun secret en vous disant que celui que je trouve des plus importants sont les textes relatifs à la protection des mineurs, au droit pénal des mineurs et aux mineurs victimes et témoins d'infractions pénales. Cela s'inscrit dans ce qui m'importe le plus. C'est la protection des personnes vulnérables dans notre société. Les jeunes sont non seulement notre avenir, mais ce sont aussi les personnes les plus exposées aux actions inadéquates des adultes. Les jeunes qui deviennent auteurs d'infractions ont généralement un vécu qui explique au moins en partie la commission des actes qu'on leur reproche. La société n'a rien à gagner si nous ne nous occupons pas avec cohérence des jeunes en difficulté. Je ne dis pas que ce n'est pas le cas aujourd'hui. Mais il y a des améliorations à apporter d'un point de vue procédural qui sont nécessaires et possibles. Par exemple pour le droit pénal des mineurs, le fait d'avoir une procédure claire et des droits procéduraux même renforcés par rapport aux droits procéduraux applicables aux adultes. Le fait de fixer un âge minimal. De définir clairement les critères pour prononcer des peines de prison. De mettre un accent très fort sur les mesures de diversion.

Puis il y a les violences sexuelles sur mineurs évoquées cette semaine à la Chambre...

Oui, cette audition publique organisée ce lundi matin suite à la pétition rejoint ma démarche. J'ai déposé en début d'année un projet de loi pour renforcer les moyens de lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle des mineurs qui va dans le même sens que les demandes des pétitionnaires. Les traces laissées sur les mineur(e)s victimes d'abus sexuels sont indélébiles. Cela poursuit les victimes toute leur vie. La société ne doit pas l'oublier non plus et il faut envoyer un signal clair aux auteurs. Le projet de loi prévoit de supprimer la prescription en matière de viol commis sur mineur. Cela me semble primordial. Et je suis contente qu'il y ait un consensus très large sur ce sujet.

Un projet que vous auriez dans les cartons ?

Un autre projet qui vise à protéger des personnes vulnérables : nous travaillons ardemment sur la protection des majeurs. De plus en plus de personnes vivent longtemps et, en perdant leurs moyens, elles risquent de perdre tous leurs droits. Aujourd'hui, la loi nous laisse beaucoup de marge de manœuvre au juge.

Or, nous avons comparé notre législation aux droits français et belge qui permettent plus de nuances. Préserver certains droits, en transférer d'autres... Nous travaillons sur deux textes : le régime de protection en tant que tel puis le mandat de protection future. Une personne qui n'est pas encore sous protection peut déterminer qui l'accompagnera le cas échéant.

Un projet que vous menez et qui n'était pas dans l'accord de coalition ?

Ah! Les assises du code civil. C'est peut être lié à mon passé d'avocate et, pendant une courte période, de chargée de travaux dirigés à l'Université, mais j'estime que notre droit civil doit évoluer. En France ou en Belgique, il existe des processus de refonte. Pour cela, j'ai lancé les assises du code civil avec l'université et le groupe de travail du droit privé. Nous définissons les modalités de coopération pour entamer ce processus de refonte.

Pourquoi est-ce important ?

Une raison pragmatique d'abord : la jurisprudence luxembourgeoise s'inspire beaucoup de la jurisprudence belge et française. Si l'on s'éloigne trop de ces textes, la jurisprudence ne peut plus prendre en compte les décisions actuelles de nos pays voisins. Idem pour la doctrine. Or, le territoire luxembourgeois est trop restreint pour développer sa propre jurisprudence dans tous les domaines. Puis vient la question plus théorique : le code civil reflète la société. Les mœurs ont changé depuis le début du XIX^e siècle. Nous vivons ensemble différemment. Il est important d'en tenir compte. Il y a des dispositions qui fonctionnent bien sans qu'on les décline dans tous les détails de la vie d'aujourd'hui, mais des adaptations doivent être apportées.

C'est un chantier colossal...

Ah oui, mais ce n'est pas pour moi. Ce ne sera pas terminé en 2023, bien au contraire. C'est un travail de longue haleine qui s'inscrit dans la durée et dans une collaboration étroite avec l'université. C'est l'occasion aussi de passionner les professeurs de l'Université pour le droit luxembourgeois.

Pas pour vous? Ne serez-vous pas candidate aux prochaines législatives en 2023 ?

Ça ce n'est pas décidé. On va en décider avec mon parti le moment venu.

Oui parce que vous avez votre mot à dire...

(Silence) D'abord je fais mon travail.

Vous ne vous prononcez pas. Donc la question suivante qui consistait à vous demander si vous briguez le poste de vice-premier ministre est sans doute prématurée. Parce que, si vous n'avez que 45 ans, vous faites figure de senior du parti. Et François Bausch a annoncé qu'il arrêterait...

Il a annoncé qu'il allait être candidat aux élections législatives.

Oui, mais il ne souhaite pas remplir au gouvernement.

Il considère que deux mandats successifs de cinq années suffisent et que, de cette manière, on assure un renouvellement de la classe politique.

Justement. Puisque vous êtes proches politiquement, vous seriez sa digne héritière parmi les têtes d'une éventuelle coalition reconduite...

Je suis membre du parti des Verts à cause de lui oui (*elle rit*). Franchement, par rapport aux spéculations des élections en 2023, est ce que je serai candidate ? Dans quelle position ? Qu'est-ce qui va se passer après ? Ce n'est absolument pas à l'ordre du jour. Je le dis parce qu'on a des chantiers énormes et c'est ma première priorité. Je veux mener à bien l'action que j'ai entamée ici. Beaucoup de projets me tiennent à cœur.

Et au sujet de François Bausch ?

Nous sommes effectivement très très proches. C'est une personne que j'adore. Qui est un pilier dans mon existence. Qui est presque toujours de bon conseil. Il est venu me chercher en 2005 pour les élections communales. Pour moi c'était clair que si je m'engageais, c'était auprès des Verts. Depuis, nos chemins ne se sont jamais séparés. François Bausch est un pilier non seulement pour moi, mais aussi pour la jeune génération au parti, les femmes en particulier, qu'il a toujours soutenues. Et c'est grâce à lui sans doute que nous avons le groupe parlementaire le plus jeune et le plus féminin de l'histoire de la Chambre. Je comprends parfaitement sa décision de dire stop aux fonctions ministérielles après deux mandats complets, et sa volonté de s'engager politiquement à un autre niveau d'intensité. Moi, j'espère surtout qu'il restera très proche du parti. C'est un pilier du gouvernement et du parti.

Vous avez été journaliste puis avocate, vous connaissez la difficulté d'accès aux décisions de justice, non seulement en temps réel, mais aussi a posteriori. D'autant plus aujourd'hui avec les procédures d'anonymisation. Est-ce que cela ne nuit pas à la liberté d'information ?

Il y a eu une nette amélioration et il y a deux situations différentes. Les juridictions administratives sont exemplaires. Elles publient toutes les décisions.

Oui mais elles sont anonymisées et les montants sont caviardés...

À mon sens, l'important, et notamment pour les avocats, est que les décisions sont disponibles. Il y a eu un pas important d'effectué en matière de publicité en 2019 avec la mise en ligne de dizaines de milliers de décisions. C'est vrai que l'anonymisation est un défi, car cela prend du temps, mais l'autorité de justice travaille sur des solutions plus automatisées qui faciliteront la tâche. La publication anonyme des décisions constitue un consensus de longue date. Mais j'estime également que la publication de la jurisprudence doit se généraliser. ●

Juriste quarantenaire au CV déjà bien long

Sam Tanson, 45 ans, occupe la fonction de ministre de la Justice depuis octobre 2019, consécutivement au malaise cardiaque, en août, de son camarade de parti (Déi Gréng), prédécesseur et vice-Premier ministre Félix Braz. La native de Luxembourg et habitante du quartier de Bonnevoie a accédé pour la première fois au conseil communal en 2011 et occupé le poste de première échevine entre 2013 et 2017. Elle a accédé à la Chambre en 2018.

Sam Tanson a obtenu une maîtrise de droit à la Sorbonne en 2000, un diplôme de Sciences-Po Paris en 2002 et un master 2 de droit de l'Environnement de l'Université de Limoges (par correspondance) en 2008. De 2002 à 2004, Sam Tanson a été journaliste chez *RTL Radio*. De 2005 à 2019, elle a exercé en tant qu'avocate au barreau de Luxembourg, à l'étude d'Alain Rukavina. Elle a également été membre du Conseil d'État entre 2015 et 2018. pso

Un déjeuner presse Déi Gréng au Mansfeld en mars 2021



LEITARTIKEL

In der Ölfalle

Peter Feist

Der Energiepolitik wird derzeit viel abverlangt. Um Druck auf Russland auszuüben, den Krieg in der Ukraine zu beenden, soll sie die EU-Staaten auf eine Linie bringen. Damit nicht nur auf Kohle-Lieferungen verzichtet wird, wie schon geschehen, sondern auch auf russisches Öl und am besten auch auf Gas. Zum Klimaschutz soll sie ebenfalls beitragen. Zum Beispiel dafür sorgen, dass viel mehr Strom aus Solar- oder Windkraft in den Netzen fließt. Was einerseits voraussetzt, dass mehr „grüner“ Strom produziert wird, andererseits müssen die Stromnetze zur Solar- und Windstromproduktion hin ausgebaut werden. Was Zeit und hohe Investitionen erfordert.

Am Mittwoch hat die EU-Kommission einen Vorschlag für ein Paket vorgestellt, das diesen Zielen gerecht werden soll. Kurzfristig soll damit auch reagiert werden können, falls die Preise für Erdöl weiterhin hoch bleiben und falls Russland der EU den Gashahn zudreht. Dann könnte die EU im Verbund Gas anderswo einkaufen. Die Preise für die Endverbraucher könnten gedeckelt werden, und EU-Staaten, die weniger stark von Importen aus Russland abhängen, könnten jenen, die viel von dort beziehen, „nach dem Solidarprinzip aushelfen“, schrieb die Kommission am Mittwoch.

Dass dabei viel von „könnte“ die Rede ist, deutet schon an, dass die politische Konsensfähigkeit der Vorschläge Grenzen hat. Wie weit die Gas-Solidarität reichen würde, würde erst klar, falls Russland noch anderen Staaten die Lieferungen kappen wie bisher Bulgarien und Polen. Politisch aber ist noch ein anderes Thema an seine Grenzen geraten: Ein Embargo, das die EU gegenüber Russland verhängen könnte, fiele für Öl leichter als für Gas, hieß es bisher. Nun ist daran zu zweifeln.

Denn ebenfalls wenig politikfähig sind Ideen, wie sie im März die Internationale Energieagentur IEA unterbreitet hatte: Um den Ölbedarf zu drosseln, sollte beispielsweise auf Autobahnen die Höchstgeschwindigkeit um mindestens zehn Stundenkilometer gesenkt; in Städten „autofreie“ Sonntage eingeführt; wechselnde Fahrverbote erlassen werden und wöchentlich bis zu drei Tage Telearbeit. Vorschläge dieser Art aber hat die EU-Kommission sich nicht zu machen getraut. Als fürchtete sie schlechte Presse und dass es heißen könnte, „Brüssel“ schreibe vor, wie schnell gefahren werden darf. Ergo bleiben solche Initiativen den Mitgliedstaaten überlassen. Was es unwahrscheinlich macht, dass sie ergriffen werden.

Politische Feigheit vor den Autofahrern wird aber nicht nur den Erfolg eines EU-Ölembargos in Gefahr bringen. Es drohen noch andere Risiken, die eigentlich Anlass sein müssten, den Ölbedarf rasch und deutlich zu senken. Seit China von Covid-19 betroffen ist wie nie zuvor und *Lockdowns* verhängt hat, liegt sein Ölbedarf laut IEA drei Millionen Barrel am Tag niedriger als sonst. Das hat die Preise sinken lassen; die Weltfördermenge liegt bei hundert Millionen Barrel täglich. Russland verkauft sein Öl derzeit mit Rabatt.

Ewig aber werden die *Lockdowns* in China nicht dauern. Die IEA geht davon aus, dass sie im Sommer vorbei wären. Und zusammenfielen mit der „Driving Season“ in den USA: Im Juli und August ist dort der Spritbedarf traditionell so hoch, dass er mit zwei bis 2,5 Millionen Barrel-Rohöläquivalent fast so hoch wäre wie der Minderbedarf in China zurzeit. Ob die in der Opec organisierten Ölförderländer die Produktion zu erhöhen bereit sein werden, ist nicht sicher. Dass der Iran als großes Förderland hinzutreten wird, auch nicht: Die Neuauflage des Atom-Abkommens wird von Russland blockiert; aus nicht fernliegendem politischem Kalkül. Und so könnte der Barrel-Preis ab Sommer womöglich 120 bis 130 Dollar erreichen.

Dann würden nur chaotische Ajustierungen von Angebot und Nachfrage über den Preis drohen. Und vielleicht noch mehr: Es gibt Ökonomen, die beschrieben haben, dass die Subprime-Krise in den USA, die 2008 in die weltweite Finanzkrise mündete, wesentlich durch die 2007 sehr hohen Ölpreise mitgetriggert wurde. Weil Petrolprodukte teuer geworden waren, konnten amerikanische Hypothekenkreditnehmer in großer Zahl ihre Darlehen nicht mehr bedienen. So dass im *worst case* eine ganze Reihe unangenehme Szenarien zusammenkommen könnten. Ein erster Schritt, um das zu vermeiden, wäre die Reduzierung des Ölbedarfs. Dann würde auch ein Embargo der EU gegenüber Russland Sinn machen. Nur dann.

GESUNDHEIT

Zehn Antennen

Es war kein Konzept für eine neu strukturierte und besser vernetzte Gesundheitsversorgung, das Gesundheitsministerin Paulette Lenert und Sozialminister Claude Haagen (beide LSAP) am Mittwoch vorstellten. Eher ein politischer Befreiungsschlag: In zehn „Antennen“ sollen die vier Krankenhausgruppen demnächst ambulante Angebote machen können – in Dialyse, Chemotherapie, Radiodiagnostik und nicht-chirurgischen Eingriffen. Wieso gerade in diesen Bereichen, und welche Vorstellungen es zur Primärversorgung durch Hausärztinnen und Spezialisten gibt, war nicht zu erfahren. Lenert erklärte, das werde noch geprüft.

Der Ansatz, die Spitäler ambulant expandieren zu lassen, bindet Ärztinnen an die Kliniken und erhält den Geltungsbereich des Krankenhaus-Kollektivvertrags. Kostenkontrolle erlaubt er auch, und damit am ehesten die Bewahrung der sozialdemokratischen Prämissen vom universellen Zugang für alle zu denselben solidarisch finanzierten Leistungen. Tatsächlich aber kann keine große Partei es sich politisch leisten, die Prämissen infrage zu stellen. Weil der Regierungsrat die Ideen in einem Gesetzentwurf gutgeheißen hat, sind damit zumindest vorerst die Forderungen des Ärzteverbands AMMD vom Tisch, Ärztegesellschaften den Betrieb ambulanter Zentren zu ermöglichen. Die Bildung der Gesellschaften gestatten will die Gesundheitsministerin aber durch eine Gesetzesänderung, die das Kabinett ebenfalls guthieß.

Das am Mittwoch vorgestellte Paket ist auch ein Versuch, die Radiologie des Ärztehauses Potaschberg nicht schließen zu müssen. Paulette Lenert, vorsichtig geworden seit ihrer Aussage, es gebe schon eine „Vereinbarung“, berief sich auf die „Vertraulichkeit“ der noch andauernden Gespräche und vermied weitere Kommentare. Sozialminister Claude Haagen deutete an, eine „Übernahme“ der von Privatinvestoren gekauften Geräte durch ein Spital (voraussichtlich das CHL) erfordere eine Änderung der Gesetzgebung zur Krankenhausfinanzierung. Was zutrifft: Sonst könnte eine *Dysfonctionnement*-Affär drohen wie 1998, als LSAP-Gesundheitsminister Johny Lahure zurücktrat, weil über ein Spital öffentliche Gelder an eine ASBL geflossen waren (Foto: Sven Becker). pf

P O L I T I K

„Wir sind gut“

Auf einer eigens dafür anberaumten Pressekonferenz erklärten LSAP-Arbeitsminister Georges Engel und DP-

P O L I T I K



Sport verbindet

Als Regierung und Presse sich Ende Mai 2019 zum letzten Mal auf dem *Mäertchen* trafen, um gemeinsam und ganz informell *e gebakene Fësch* zu essen, war die Welt noch halbwegs in Ordnung. Russland hatte „nur“ die Krim annektiert, von Corona hatte noch keiner etwas gehört, die Staatskassen waren gut gefüllt, Etienne Schneider und Félix Braz waren noch Vize-Premierminister. Das *Mäertchen* war noch auf dem *Knuedler*, und eines der Hauptgesprächsthemen war laut *Wört*, ob Premier Xavier Bettel als Ratspräsident nach Brüssel wechseln würde, was dieser aber verneinte. Wegen der Pandemie fiel das Ereignis in den beiden vergangenen Jahren aus. Erst an diesem Mittwoch konnte die Tradition wieder fortgesetzt werden. Für Georges Engel, Claude Haagen und Joëlle Welfring war es das erste Mal. Yuriko Backes hat ihre Premiere verpasst und auch Jean Asselborn, Marc Hansen und Claude Turmes hatten anderweitige Verpflichtungen. Das Hauptgesprächsthema diesmal? Laut *RTL Télé* und *L'Essentiel* war es die spannende Frage, ob Xavier Bettel (mit dem Patron des Restaurant Kessel, Jérôme Bigard; Foto: Sven Becker) im nächsten Jahr noch einmal bei den Kammerwahlen kandidieren werde. An dem Tisch, an dem das *Land* Platz nehmen durfte, wurde über Kultur und vor allem über Sport geredet. Und das, obwohl der Sportminister nicht einmal in der Nähe saß. ll

Familienministerin Corinne Cahen gestern, Luxemburg habe die für diesen August anstehende Umsetzung der EU-Richtlinie über die Verbesserung der Work-Life-Balance größtenteils schon 2016 vollzogen: Mit der Flexibilisierung des Elternurlaubs, den sich vor allem die DP als Verdienst anrechnet. Lediglich kleine Änderungen blieben noch vorzunehmen, so Cahen, die bilanzierte, 2016 hätten den Elternurlaub 1 163 Männer und 3 557 Frauen in Anspruch genommen, 2021 dagegen 6 186 Männer und 5 450 Frauen. Von einer allgemeinen Arbeitszeitverkürzung, über die Georges Engel eine Studie in Auftrag geben will, wollte die

Familienministerin und Noch-DP-Vorsitzende auf Nachfrage nichts wissen. Gegenüber *Paperjam* hatte sie vergangene Woche erklärt, falls sie 2023 erneut Ministerin würde, fände sie das Arbeitsressort „sexy“. Es gebe dort „viel zu reformieren“. pf

A R B E I T

Gewerbepolizei

Die Gewerbeinspektion ITM, die darüber wacht, dass Unternehmen sich ans Arbeitsrecht und an andere Gesetze halten, hat im vergangenen Jahr 8 511 Kontrollen durchgeführt

und 2 315 Verwaltungssanktionen (Geldbußen) verhängt, was dem Staat insgesamt 9,25 Millionen Euro einbrachte. Zusätzliche 2 874 Überprüfungen hat die ITM zu den Covid-Vorschriften veranlasst. Die meisten Strafen (3 980) wurden im Rahmen des Entsende-Gesetzes verhängt, wozu auch die meisten Kontrollen (5 509) durchgeführt wurden. Viele ausländische Firmen, die ihre Arbeiter und Angestellten nach Luxemburg entsenden, würden sich nicht an den gesetzlichen Mindestlohn und die Arbeitszeitregelung halten, bedauerte ITM-Direktor Marco Boly diese Woche auf einer Pressekonferenz. In weiteren 3 531 Fällen wurden Sanktionen wegen Verstößen gegen das Arbeitsrecht verhängt; in fast 2 000 Fällen wurden Gesundheit und Sicherheit am Arbeitsplatz missachtet, rund 200 Strafen wurden wegen Schwarzarbeit und illegaler Beschäftigung ausgesprochen. Der frühere Arbeitsminister Dan Kersch (LSAP) hatte das Personal der seit Jahren unterbesetzten ITM in den vergangenen Jahren aufgestockt. 213 Mitarbeiter zählt die Gewerbeinspektion inzwischen, 2019 waren es noch 143. ll

W O H N U N G B A U

„Aides à la pierre“

Am 1. April 2020 trat das Gesetz zum Fonds spécial de soutien au développement au Logement in Kraft. Mit diesem Fonds sollen die sogenannten „Aides à la pierre“ bezahlt werden, staatliche Zuschüsse für größtenteils öffentliche und assoziative Bauträger, die mit dem Staat eine Konvention abgeschlossen haben: SNHBM, Fonds du Logement, Gemeinden, Vereine und Stiftungen, und – noch – einige Privatbauherrn (0,1 Prozent). Am gestrigen Donnerstag stellte der grüne Wohnungsbauminister Henri Kox seine jährliche Bilanz des Fonds vor. Demzufolge umfasste er Ende 2021 insgesamt 3 358 Wohnungen, davon 55 Prozent Mietwohnungen. Im vergangenen Jahr kamen 568

neue hinzu. Der Fonds enthält aber nur Wohnungen, die sich in der Entwicklung oder im Bau befinden und für die bereits eine Konvention abgeschlossen wurde. Fertiggestellt wurden 2021 lediglich 335 neue „subventionierte“ Wohnungen. Allerdings sei ein Drittel der noch im Fonds aufgeführten Wohnungen bereits gebaut und werde nur noch aus Buchhaltungsgründen darin aufgeführt, hieß es am Donnerstag auf einer Pressekonferenz. Am 31. Dezember 2021 enthielt der Fonds finanzielle Beteiligungen in Höhe von 295 Millionen Euro. Das seien 54 Millionen Euro mehr als noch im Jahr zuvor. 170 Millionen Euro gab der Staat 2021 für „Aides à la pierre“ aus. In den kommenden Jahren soll dieser Anteil erheblich steigen, denn mit der Reform des Gesetzes von 1979 sollen der Rahmen und die Bedingungen für den Bau von subventioniertem Wohnraum neu geregelt werden. Der Entwurf wurde Anfang des Jahres in der Kammer hinterlegt. Wann er zur Abstimmung kommen wird, ist noch nicht abzusehen. ll

J U S T I Z

Ins Strafgesetzbuch

In Reaktion auf die Antivax-Kundgebungen um den Jahreswechsel soll das Strafgesetzbuch in mehreren Punkten angepasst werden. Das Strafmaß für Widerstand gegen die Staatsgewalt soll erhöht; der Tabestand „Beleidigung“ künftig auch Anspucken und Anhusten enthalten. Neu hinzukommen sollen Strafen für das in Umlauf bringen potenziell gefährlicher Substanzen sowie für die Gefährdung anderer, etwa, wenn deren Wohnanschrift im Internet verbreitet wird. Zur Prävention soll die Polizei künftig unter Pseudonym online ermitteln dürfen, falls Verdacht auf eine Straftat besteht, die mit Gefängnis geahndet werden könnte. Bislang ist das nur bei Verdacht auf Terrorismus oder Gefährdung der Sicherheit des Staates erlaubt. pf

Blog

Die Zielstrebige

Luc Laboulle

Ihr Büro im Hochhaus auf dem Kirchberg war vor einer Woche erst spärlich eingerichtet. Nur umrahmte Fotos von ihren beiden acht- und zehnjährigen Söhnen stehen auf einer Ablage. An der Wand, auf die sie blickt, wenn sie an ihrem Schreibtisch sitzt, hängt ein großes, buntes Plakat, auf dem die 17 Nachhaltigkeitsziele der Vereinten Nationen aufgelistet sind. Sie hat es von ihrer Vorgängerin geerbt.

Seit 18 Tagen ist Joëlle Welfring (47) nun Ministerin für Umwelt, Klima und nachhaltige Entwicklung. Carole Dieschbourg (44) war am 22. April zurückgetreten, nachdem die Strafverfolgungsbehörde die Untersuchungsakte zur sogenannten „Gaardenhaischen“-Affäre an die Kammer weitergeleitet hatte. Die parteiinterne Suche nach einer Nachfolgerin gestaltete sich zunächst schwierig. Eigentlich wäre der Umweltpartei und Abgeordnete François Benoy ein idealer Kandidat gewesen, doch weil im Zentrumsbezirk der Nächstgewählte Paul Polfer nach der Ceta-Abstimmung vor zwei Jahren aus der grünen Partei ausgetreten war und nicht auf sein Mandat verzichten wollte, hätte die Dreierkoalition damit ihre knappe Mehrheit im Parlament aufs Spiel gesetzt. Aus dem gleichen Grund konnte auch Josée Lorsché aus dem Süden nicht neue Umweltministerin werden, denn in dem Bezirk wäre der frühere Vize-Premier Félix Braz nachgerückt, der sich seit seiner *Démission honorable* in einem Rechtsstreit mit der Regierung befindet. So blieb der Parteileitung fast nur noch der Rückgriff auf eine Quereinsteigerin. Obwohl sie bis vor drei Wochen noch nicht Mitglied der Grünen war, hat Joëlle Welfrings politischer Aufstieg sich seit Jahren angebahnt. Rückblickend könnte man meinen, sie habe ihn minutiös geplant. Wahrscheinlich ist ihre Ernennung aber lediglich die logische Folge ihres jahrzehntelangen Engagements.

Schon als Kind habe sie sich für Umweltschutz interessiert, Bilder von Ölkatastrophen und von Vögeln mit olivgrünem Gefieder seien ihr bis heute in Erinnerung, erzählt die Ministerin im Gespräch mit dem *Land*. Sie hätten ihr Ungerechtigkeitsgefühl geweckt und ihr Bewusstsein dafür, wie sehr die Natur unter dem Menschen leide. Nach der Grundschule in Steinbrücken und dem Abitur am Lycée Hubert Clément in Esch/Alzette zog es sie für ein Studium der Biochemie nach Straßburg. In den Sommerferien jobbte sie beim Umweltbüro in Rümelingen, wo sie Flüsse und Bäche kartografierte; bei einer freiberuflichen Biologin fing sie mit Lebendfallen Spitzmäuse und Laufkäfer. Praktika bei der Spuerkeess, wo ihr Vater als Koordinator des Filialnetzwerks im Middle Management tätig war, fand sie weniger spannend. 1998 schloss sie ihren Master in Umweltwissenschaften an der Brunel University im Londoner Vorort Uxbridge ab. Ein Doktorat hätte sie auch noch machen können, doch sie wollte raus der akademischen Welt und rein in die „Realität“.

Zurück in Luxemburg stellte das öffentliche Forschungszentrum CRP Henri Tudor sie ein, wo sie die Umweltauteilung mit aufbaute. Eine ihrer Hauptaufgaben bestand darin, Handwerksbetrieben, die Schwierigkeiten mit dem Commodo-Gesetz hatten, technische Lösungen anzubieten. Einige Jahre später übernahm sie gemeinsam mit Paul Schosseler, heute Direktionsbeauftragter für nachhaltiges Bauen und Kreislaufwirtschaft im Energieministerium, die Leitung der Umweltauteilung. 2010 wurde sie zur Direktorin für Business Development am CRP Tudor befördert, das sich stärker gegenüber der Privatwirtschaft öffnen wollte. Joëlle Welfring verfügte demnach bereits über eine umfangreiche Praxiserfahrung, als der grüne Staatssekretär im Umweltministerium, Camille Gira, sie 2014 – ohne, dass sie im Besitz einer Parteikarte war – zur stellvertretenden Direktorin der Umweltverwaltung machte. Dort hat sie in den Folgejahren gelernt, wie Vorschriften und Umweltauflagen im Austausch „mat de Leit vum Terrain“ umgesetzt werden können. Sie beschäftigte sich mit Chemikalien, Lärm und Luftqualität. Und wieder vor allem mit Commodo-Genehmigungen.

Der Wechsel zum Staat hat auch ihr Privatleben beeinflusst. Um näher an ihrem neuen Arbeitsplatz in Belval zu sein, zog sie mit ihrer Familie vom hauptstädtischen Bahnhofsviertel ins Clair-Chêne nach Esch/Alzette. Sie sei froh gewesen, wieder zurück in Esch zu sein, wo sie zwar noch nie gewohnt hatte, doch einst zur Schule gegangen war, in ihrer Freizeit Ballett- und Klavierunterricht genommen und Leichtathletik in der Fola getrieben hatte. Schon damals habe sie darüber nachgedacht, sich politisch zu engagieren, aber sie sei dafür noch nicht bereit gewesen, erzählt Joëlle Welfring. Sie hatte gerade ihren zweiten Sohn zur Welt gebracht, die Zeit und die Energie für Politik hätten ihr gefehlt. Deshalb lehnte sie ab, als Grüne und Linke sie 2016 fragten, ob sie für sie bei den Gemeindewahlen kandidieren wolle.



Joëlle Welfring war bislang vor allem als Philanthropin und Unterstützerin im Hintergrund aktiv

Ihr gesellschaftliches Engagement reicht indes schon länger zurück. Seit 2009 war sie Mitglied im Verwaltungsrat der *Œuvre Nationale* des *Secours Grande-Duchesse* Charlotte. Dort betreute sie vor allem nachhaltige und soziale Projekte in Zusammenarbeit mit der Stadt Esch: Das Centre Formida der Arcus asbl. in der Hieß, die Kreislaufwirtschaft-Initiative Benu im Viertel Grenz, die Gemeinschafts-orte Mesa und Facilité von Transition Minette. Als Bürgerin beteiligte sie sich an Versammlungen von C.E.L.L. zur nachhaltigen Transformation ihres Stadtviertels und radelte bei den ersten *Vélorutions* mit. 2016 nahm sie über die Initiative Oppent Haus eine Frau aus Syrien bei sich auf. Als Vizepräsidentin des *Conseil supérieur pour un développement durable* führte sie in Luxemburg den ökologischen Fußabdruck mit ein. Joëlle Welfring war bislang vor allem als Philanthropin und Unterstützerin im Hintergrund aktiv. Sie engagierte sich unauffällig und diskret, fühlte sich stets auch in höheren gesellschaftlichen Sphären zuhause.

Deshalb hatte sie auch kaum jemand auf der Rechnung, als es darum ging, Carole Dieschbourg zu ersetzen. Erst Anfang April hatte sie den wegen der Superdreckskeitsch-Affäre unter Druck geratenen Robert Schmit an der Spitze der Umweltverwaltung abgelöst. Vor drei Wochen musste es dann ganz schnell gehen. Nach ihrer Demission hätten Carole Dieschbourg und „noch ein paar Andere“ – vornehmlich grüne Regierungsmitglieder – sie angerufen und gefragt, ob sie das Umweltressort übernehmen wolle. Sie erbat sich einige Tage Bedenkzeit, um sich mit grundlegenden Fragen auseinanderzusetzen: „Will ich das? Kann ich das? Was erwarte ich mir davon und was kann ich realistischweise damit erreichen?“ Sie erstellte eine Liste mit Pros und Contras, die sie mit ihrer Familie durchging. Was Carole Dieschbourg passiert sei, habe auch ihr selbst sehr zugesetzt, erzählt Joëlle Welfring.

Für sie und ihre Partei den Ausschlag gegeben hat vor allem, dass sie viele Dossiers bereits kennt und sich nicht erst lange einarbeiten muss. Die neuen Abfallgesetze, mit denen strengere Regeln für Bürger und Betriebe eingeführt werden, wurden von der Umweltverwaltung mit ausgearbeitet. Gleiches gilt für das geplante Update des Nationalen Klimaplan. Das Commodo-Gesetz, mit dessen Reform die Prozeduren digitalisiert und vereinfacht werden sollen, ist seit Jahren ihr Spezialgebiet. Weniger Erfahrung hat sie, wenn es um die Umsetzung der Trinkwasserdirektive oder das neue Waldgesetz geht.

In all diesen Bereichen wird sie viel Überzeugungsarbeit leisten müssen. Der Staat habe nicht alle Lösungen parat, Kreativität und Innovation aus der Privatwirtschaft seien jetzt gefragt, betont Joëlle Welfring. Wie man mit Stakeholdern umgeht, Ideen verkauft und Menschen für eine Sache gewinnt, habe sie am CRP Tudor gelernt. Neu ist für sie vor allem noch die politische Auseinandersetzung in der Abgeordneten-

kammer. Wird sie den rüden Attacken der Opposition gewachsen sein? Über diese Frage habe sie lange nachgedacht, sagt die Ministerin. Ob man jemals ein dickes Fell bekommt, wisse sie nicht, aber vielleicht lerne man, damit umzugehen.

Rund 80 Mitarbeiterinnen zählt das Ministerium für Umwelt, Klima und nachhaltige Entwicklung. Management ist ihr nicht fremd, doch einen so großen Betrieb hat Joëlle Welfring noch nicht geleitet. In der Affäre Gaardenhaischen wurde von Beginn an gemutmaßt, einige Beamte würden eine Mitverantwortung tragen. Ob dem so ist, werden die Ermittlungen zeigen. Die von *Reporter* geäußerte Behauptung, sie wolle das Ministerium umorganisieren, weist die Ministerin zurück. Aus der Umweltverwaltung wird sie, *Land*-Informationen zufolge, lediglich Marianne Mouel als Erste Regierungsrätin, ihre Sekretärin und eine Referentin für Öffentlichkeitsarbeit mitnehmen. Den Kommunikationsexperten Thomas Schoos (Maison Moderne, Binsfeld, List), den Dieschbourg im März 2021 zu ihrem persönlichen Berater gemacht hat, wolle sie vorerst behalten. Für eine große Umstrukturierung des Ministeriums bleibe keine Zeit, erklärt Joëlle Welfring, bis zu den Wahlen sind es nicht einmal mehr anderthalb Jahre.

Politische Ziele und Ambitionen für 2023 hat sie durchaus. Nach dem Ausscheiden von Félix Braz und Roberto Traversini könnte sie das neue Gesicht der Grünen im Südbezirk werden. Bei ihren Parteikolleginnen genießt sie jetzt schon hohes Ansehen. „Sie ist eine Frau, die weiß, was sie will: strategisch, zielstrebig und enorm fleißig“, meint Ko-Präsidentin Djuna Bernard gegenüber dem *Land*. Als „bestimmt, aber nett“, hat Fraktionspräsidentin Josée Lorsché sie kennengelernt. Bei Transition Minett hat man sie als anspruchsvoll in Erinnerung, doch sie stelle stets die richtigen Fragen. In den nächsten Monaten muss die bedächtige und öffentlichkeitsscheue Joëlle Welfring sich aber neue Kompetenzen aneignen, wenn sie ihre Partei als Spitzenkandidatin in den Wahlkampf führen will. Einladungen von Djuna Bernard für den Käler Blummemoart und von Josée Lorsché für ein Familienfest der Grünen hat sie am Wochenende abgelehnt. Besuche von Volksfesten gehörten zwar dazu, aber zurzeit wolle sie sich erst einmal auf die Dinge konzentrieren, die sie in ihrer Arbeit weiterbringen. Am Wochenende brauche sie ab und an eine Pause, das habe sie sich und ihrer Familie versprochen.

Was tut sie, wenn sie oder die Grünen 2023 nicht mehr in die Regierung kommen? „Das ist eine spannende Frage“, antwortet Joëlle Welfring. Für diesen Fall wolle sie sich mehrere Optionen offen lassen. Dass Oppositionsleiterin im Parlament eine davon ist, scheint wegen ihrer mangelnden politischen Erfahrung eher unwahrscheinlich. Es sei noch zu früh, um darüber zu reden, sie müsse das erst einmal kennenlernen. Ausschließen wolle sie nichts.

Vielleicht ist Joëlle Welfring wegen ihrer zurückhaltenden Art aber besser als Kandidatin für die Europawahl geeignet. An die EU hat sie jedenfalls gute Erinnerungen. 2005, als Luxemburg den Ratsvorsitz hatte, war sie mit ihrem heutigen Ersten Regierungsrat André Weidenhaupt an der Ausarbeitung der Verordnung für die Chemikaliengesetzgebung beteiligt. Es sei super interessant gewesen, hinter die Kulissen der EU zu blicken, berichtet die Ministerin begeistert. Und es sei beeindruckend gewesen, wie all die Vertreter mit unterschiedlichen fachlichen und kulturellen Backgrounds am Ende einen gemeinsamen Kompromiss finden konnten. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Wertschätzung

Vergangene Woche hatten das Außenministerium, die Stadtverwaltung und der lokale Interessenverein eine Bürgerversammlung organisiert. Sie erklärten den Anrainern die Unterbringung ukrainischer Kriegsflüchtlinge in einem Kirchberger Containerbau. Einwanderungs- und Asylminister Jean Asselborn verwies auf die unterschiedlichen Rechtsstellungen von Asylbedürftigen: „Dat eent sinn déi réguläre Leit, déi Protection internationale froen, an dat anert sinn d’Leit aus der Ukrain.“

Es gibt ein Wirrsal von Rechtsstellungen für Menschen, die einem Krieg entkamen und Schutz benötigen: Menschen, die monate- oder jahrelang „demandeurs de protection internationale“ sind. Eine Minderheit, die den Status von „réfugiés“ oder der „protection subsidiaire“ erhalten hat. Menschen, die eine „autorisation de séjour pour des motifs humanitaires d’une exceptionnelle gravité“ haben oder denen ein „sursis à l’éloignement et l’autorisation de séjour pour raisons médicales“ gewährt wird. Menschen, die mit Geld oder Gewalt abgeschoben werden.

Das Wirrsal von Rechtsstellungen verwirrt der Landessprachen und -gesetze Unkundige. Sie müssen monate- oder jahrelang in Ungewissheit leben. Sie sollen sich täglich bewusst bleiben, dass ihre Existenz provisorisch ist. Dass sie aufgrund internationaler Konventionen geduldet werden. Dass ihre endgültige Niederlassung unerwünscht ist.

Das Wirrsal liefert sie der Willkür von Bürokratie und Justiz aus. Die ihnen vom Prinzip her Verdächtigungen und Misstrauen entgegenbringen. Die nur darauf warten, sie irgendwohin zurückzuschicken.

Ihnen wird keine Solidarität entgegengebracht, manchmal die moralische Überlegenheit von Mitteleid. „Nichts bessers weiß ich mir an Sonn- und Feyertagen, / Als ein Gespräch von Krieg und Kriegsgeschrey, / Wenn hinten, weit, in der Türkei, / Die Völker auf einander schlagen“ (*Faust* I., S. 60).

Auf Beschluss des Europäischen Rats gibt es seit dem 4. März Menschen, die eine „protection temporaire“ erhalten. Diese Rechtsstellung ist Menschen aus der Ukraine vorbehalten. Sie macht alles möglich, was laut Asylrecht unmöglich schien.

Umgehend mussten Asylsuchende aus Syrien, dem Irak, Eritrea und Afghanistan die Flüchtlingsunterkunft auf dem

Kirchberg räumen. Sie wurden in der *Wanteraktioun* für Obdachlose auf Findel untergebracht. Sie mussten Platz machen für Flüchtlinge aus der Ukraine.

Auf den ersten Blick haben es Kriegsflüchtlinge aus der Ukraine besser. Menschen aus Afrika und Asien unterliegen den Dublin-Regeln. Sie müssen Asyl im ersten EU-Land beantragen, das sie betreten. Menschen aus der Ukraine dürfen durch die Europäische Union reisen und Asyl im Land ihrer Wahl beantragen.

Auf den ersten Blick scheinen Kriegsflüchtlinge aus der Ukraine willkommeners als solche aus Syrien oder Eritrea

Zum Empfang von Menschen aus der Ukraine wurde ein *Guichet unique* eingerichtet. Menschen aus dem Irak haben keinen Zutritt. Sie müssen umso länger warten.

Menschen aus Syrien müssen ein halbes Jahr warten, bevor sie eine *Autorisation d’occupation temporaire* beantragen dürfen. Ohne Arbeit keine Wohnung: Ihre Selbstbestimmung ist auf einen Heimplatz und ein Taschengeld beschränkt. Menschen aus der Ukraine können sich sofort und ohne Arbeitserlaubnis beim Arbeitsamt melden.

Menschen, die dem Krieg in der Ukraine entkamen, sind willkommeners. Ihnen werden eine andere Hautfarbe und Religion angedichtet als Menschen, die dem Krieg in Eritrea entkamen: Die Hautfarbe der parlamentarischen Demokratie, die Religion des Marktes mit freiem und unverfälschtem Wettbewerb.

Denn ukrainische Männer werden als Märtyrer, ukrainische Frauen als Glaubensbekennerinnen für „unsere Werte“ gefeiert. Sie verteidigen nicht nur ihre Heimat gegen den russischen Imperialismus. Sie verteidigen zugleich die Ausweitung der westlichen Einflussphäre im Osten. Ohne dass wir die eigene Haut riskieren müssen, um die dortigen Absatzmärkte, Arbeitskräfte und Energielieferanten gefügig zu machen. Die Gastfreundschaft ist Dankbarkeit. ● Romain Hilgert



Flüchtlinge sollen sich täglich bewusst bleiben, dass ihre Existenz provisorisch ist

Déïsäits der Grenz

Bernard Thomas

Des nouveaux lotissements poussent comme des champignons dans les bourgs ruraux de l'ancien canton de Cattenom. Sans salaire luxembourgeois, impossible de s'y loger

À la lisière du Luxembourg, les nouveaux lotissements se suivent et se ressemblent. De spacieuses résidences, libres des quatre côtés et dotées d'extravagants garages, y ont été construites ces dix dernières années. Les jardinets de devant sont remplis de pierres concassées. L'architecture et les matériaux rompent avec les formes traditionnelles. Enveloppés de polystyrène, des larges cubes surgissent au milieu des champs lorrains. Presqu'invariablement, les façades sont peintes en blanc et gris, les stores extérieurs en noir. Parfois, le propriétaire a osé des pastiches post-modernistes : colonnades, tourelles, hublots. D'autres ont racheté, et luxueusement retapé, des anciennes fermes. Les petits bourgs ruraux de l'ancien canton de Cattenom hébergent quasi exclusivement des frontaliers. Leur taux atteint 73 pour cent à Kanfen, 76 pour cent à Zoufftgen, 80 pour cent à Roussy-le-Village, 98 pour cent à Évrange. On note une concentration élevée de BMW, Audi et Mercedes, souvent immatriculées au Grand-Duché.

Ces villages à l'ombre de la centrale nucléaire sont devenus les plus prisés de Lorraine. Ils attirent des frontaliers plutôt jeunes et plutôt riches, avec une surreprésentation des « professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires ». Dans les jardins, on aperçoit des portiques avec toboggans et balançoires, signe que les nouveaux lotissements attirent surtout de jeunes familles. La proximité des réacteurs fissurés n'a pas freiné l'engouement. « Les tours [de refroidissement] font partie du paysage », estime ainsi le maire de Roussy-le-Village. L'agence Moselle Tourisme liste la centrale nucléaire parmi les « principaux sites touristiques » de la région : avec 7 000 visites annuelles, elle arrive en dixième position, derrière le Château de La Grange mais devant la Citadelle de Rodemack. Sur son site officiel, la Communauté des Communes de Cattenom et Environs (CCCE) affiche un dessin représentant des prés à vaches, un étang, un kayakeur, des champs, un tracteur, une piste cyclable... En arrière-fond de ce paysage bucolique se dressent fièrement les tours de refroidissement d'un blanc immaculé. Comme s'il s'agissait d'un point de repère inamovible, voire d'un monument historique, une sorte de tour Eiffel mosellane.

Or, le *smallprint* de la documentation urbanistique indique une « zone de danger immédiat » autour de la centrale. Dans un rayon de deux kilomètres, les terrains n'auraient « plus vocation à être urbanisés et aménagés » à l'avenir. À la limite de cette zone, il « convient de porter une attention particulière aux opérations d'extension urbaine, notamment les projets de lotissements », et éviter de construire des écoles, hôpitaux et maisons de retraite. Le président de la CCCE, et maire de Zoufftgen, Michel Paquet, estime que la centrale ne fait pas peur aux nouveaux habitants : « En quinze ans, il n'y a pas eu plus de cinq habitants à m'avoir exprimé une problématique en lien avec cela ». À ses yeux, les réacteurs sont d'abord une source de recettes fiscales : « Si nous n'avions pas la centrale, comment financerions-nous les crèches pour les enfants des frontaliers qui viennent travailler au Luxembourg ? Le périscolaire et les places de crèches, je vous assure que c'est important pour des gens qui partent à sept heures du matin et reviennent à sept heures du soir... »

Géographe à l'Université de Lorraine, Marie-France Gaunard-Anderson parle d'une revanche de la ruralité sur l'urbanité. « Les campagnes ont longtemps été perçues comme répulsives, tandis que les villes étaient considérées comme des lieux de création des richesses matérielles et intellectuelles. Aujourd'hui, les villes le long de la frontière souffrent d'une mauvaise image, elles n'attirent plus. Alors que les villages s'enrichissent, les villes s'appauvrissent. » (Une analyse qui ne s'applique d'ailleurs pas qu'au nord mosellan, mais également aux villes moyennes luxembourgeoises comme Wiltz, Ettelbruck, Differdange et Esch, devenues des hotspots sociaux.) Déjà en 2012, Gaunard-Anderson avait mis en garde contre « une ségrégation socio-spatiale » : « Les nouvelles populations occupent des lotissements à la périphérie des noyaux villageois ou des villes (constitution de véritables 'ghettos') et ne s'intègrent pas facilement », écrivait-elle dans un ouvrage collectif.

Le Luxembourg est à la fois créateur de richesses et creuseur d'inégalités. Une série de données statistiques permettent de cartographier les disparités sociales. Le revenu médian est de 27 000 euros dans le Pays de Thionville ; il tombe à 18 000 dans la Vallée de la Fensch. Les logements sociaux sont très concentrés : Thionville en compte 4 900, Fameck 1 600, les villes de Yutz, Hayange, et Florange un millier chacune. Quant aux 22 villages qui composent la CCCE, ils n'en totalisent que 339. Entre 2008 et 2018, le taux de chômage a grimpé de quinze à 19 pour cent à Longwy et de 18 à 22 pour cent à Mont-Saint-Martin. Un tiers de la population y vit désormais sous le seuil de pauvreté. Une polarisation sociale et géographique qui s'exprime également par le comportement électoral. Au soir du premier tour de la présidentielle, Marine Le Pen est arrivée en tête dans le département de la Moselle. Or, les villes ouvrières de Longwy, Mont-Saint-Martin, Fameck, Woippy, Villerupt et Uckange lui ont préféré Mélenchon, tandis que les villages « haut standing » bordant le Grand-Duché ont plébiscité Macron.

Au Luxembourg, les édiles reclassent pâturages et champs en terrains constructibles sans demander de contreparties ni de



Nouveau lotissement à Évrange, la jumelle lorraine de Frisange

Sam Becker

L'objectif de « zéro artificialisation nette » donnera un sérieux coup de frein aux projets d'urbanisation le long de la frontière. Les répercussions n'en ont pas encore été saisies au Luxembourg, dont un des principaux exutoires à la crise du logement sera ainsi bouché

garanties. De facto, ils distribuent des chèques en blanc, transformant des familles en dynasties foncières, les poussant dans des logiques de spéculation et de rétention. De l'autre côté de la frontière, à Zoufftgen, les édiles ont veillé à s'assurer la maîtrise sur le foncier. Avant d'ouvrir le périmètre constructible au début des années 2000, la commune a racheté une dizaine d'hectares de terrains agricoles aux paysans, pour ensuite les revendre aux futurs habitants. « On ne les a pas donnés à un promoteur », dit le maire, Michel Paquet. La commune a déboursé 980 euros l'are, soit « trente fois » le prix du terrain agricole. À partir de 2007, ces parcelles ont été cédées en

trois étapes, pour un prix de 12 000, puis de 15 000 et enfin de 17 000 euros l'are, soit la moitié du prix de marché. Une manière, dit Paquet, d'assurer un accès à la propriété aux « enfants du village », y compris à ceux qui ne travaillent pas au Luxembourg. « Pour une parcelle, il y a eu entre sept et dix candidats. Je les ai tous rencontrés pour m'assurer qu'ils ne venaient pas la commune comme un dortoir et qu'ils étaient prêts à envoyer leurs enfants dans nos écoles ».

En quinze ans, Zoufftgen a vu sa population doubler, passant de 600 à 1 300 habitants. Le maire estime que la plupart des néoruraux auraient tenu leurs engagements, et se retrouveraient aujourd'hui nombreux dans les associations locales. L'opération foncière a également permis de renflouer les caisses communales et de financer de nouveaux équipements collectifs. L'imposition sur la masse salariale se faisant au Luxembourg, le phénomène frontalier a creusé le manque à gagner fiscal des communes lorraines. Non-délocalisable, le foncier apparaît, à côté de la centrale nucléaire, comme une des dernières bases imposables.

La commune de Kanfen (1 200 habitants) a imité la politique foncière de Zoufftgen, rachetant douze hectares aux agriculteurs, les reclassant, puis les vendant aux futurs propriétaires-occupants. Or, le maire, Denis Baur, ne libère les parcelles qu'au compte-gouttes, tout au plus une quinzaine tous les quatre ans. Il dit ne pas vouloir « céder à un urbanisme à outrance » : « On n'est pas dans une course démographique ». La prochaine tranche de parcelles sera mise en vente l'année prochaine. Sans avoir fait la moindre publicité, la mairie a dûores et déjà reçu 80 dossiers de candidature, pour seulement quatorze parcelles à vendre. Des deux côtés de la frontière, on rencontre la même hantise de la croissance qu'il faudrait « maîtriser », afin de ne pas grever les budgets communaux. De l'Internet haut débit aux horaires des garderies d'enfants en passant par les équipements culturels et sportifs, les nouveaux habitants sont très demandeurs en services publics. « On ne va pas ouvrir 80 par-

celles à la commercialisation pour ne pas risquer de créer des déséquilibres pour nos services publics », dit Baur.

Sans salaire luxembourgeois, de nombreux jeunes Mosellans doivent s'exiler dans la Meuse. Le marché immobilier s'est luxembourgeoisé, c'est-à-dire qu'il est entré en surchauffe. Les agences immobilières adoptent des tactiques de démarchage de plus en plus agressives. En mars 2021, la presse locale citait une habitante d'un village du Pays Thionvillois qui cherchait à vendre son bien : « Il y a aussi cette agence luxembourgeoise qui est allée jusqu'à m'offrir des soins thalasso pour que je m'engage avec elle ! » Sur le marché du foncier lorrain, d'autres acteurs sont apparus : les agriculteurs luxembourgeois. Que ce soit à Évrange ou à Zoufftgen, ils ont racheté ou loué de larges domaines, et se montreraient très peu intéressés à vendre, regrettent les maires. (En 2017, les paysans luxembourgeois exploitaient 7 800 hectares dans les trois pays-voisins, selon le Service d'économie rurale.)

La commune de Kanfen voudrait « conserver le caractère rural du village », affirme Denis Baur. Le nouveau lotissement (nommé « Seigneurs de Septfontaines ») n'a pourtant rien de bucolique. Des demeures aussi démesurées que disparates s'y alignent. La commune a surtout imposé des toits à double pente (les toitures plates sont interdites), ainsi qu'un minimum de trois emplacements de stationnement par maison unifamiliale, qui « doivent être réalisés en-dehors des voies publiques », une norme qui explique la profusion de garages surdimensionnés. Par « caractère rural », Baur dit entendre « une maison avec un petit jardin et sans voisins directs ». Le rêve luxembourgeois, en somme. Kanfen a par contre réussi l'exploit d'attirer et de retenir un commerce de proximité : une boulangerie (dont la baguette tradition a été sacrée « meilleure baguette de Moselle ») et une boucherie se sont installées dans des locaux appartenant à la commune. Elles ont été suivies par un primeur bio, ouvert par une famille de maraîchers d'Eutrange.

Thierry Michel, le maire d'Évrange (230 habitants), se dit admiratif de Kanfen : « Ils ont franchi le pas il y a quinze ans, ils vont pouvoir grandir, c'est-à-dire vivre ». Cela a bataillé dur dans le conseil municipal, avant que celui-ci ne se décide à timidement ouvrir le périmètre de 3,75 hectares. En 2011, la construction de quatre imposantes résidences, de « grand standing », dans le village voisin de Hagen (400 habitants) avait provoqué le malaise et fait grincer des dents. À Évrange, le nouveau lotissement est en voie d'achèvement : des boîtes blanches et grises, aux stores noirs. Alors que la voisine luxembourgeoise Frisange « grandit, grandit », Évrange restera figée, se désole le maire. Il rêve de créer une cité « éco-responsable », dont il aimerait faire « une vitrine à la frontière du Luxembourg ». Seulement, voilà, « on ne pourra plus rien ouvrir à l'avenir ». Ce sont les ordres de Paris.

L'objectif de « zéro artificialisation nette » (d'ici 2050), fixé par le législateur français l'automne dernier, devrait donner un sérieux coup de frein aux projets d'urbanisation le long de la frontière. Les répercussions n'en ont pas encore été saisies au Grand-Duché, dont un des principaux exutoires à la crise du logement risquera d'être bouché. La loi Climat et Résilience édicte des limites précises à la consommation future de terres agricoles. Cet impératif de sobriété foncière a redistribué les cartes. Dans les dix prochaines années, les communes de Cattenom et environs ne pourront pas consommer plus de 130 hectares de surfaces agricoles et naturelles. Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) définit la clef de répartition : Hettange, Cattenom et Volmerange se partageront vingt hectares chacune. Sept communes « intermédiaires » (dont Zoufftgen) auront droit à huit hectares, tandis que les douze petites communes restantes verront leur extension limitée à deux hectares.

Les édiles lorrains sont peu enchantés. Le maire de Roussy-le-Village, Benoît Steinmetz, salue l'esprit de la loi, mais estime que « ça ne fait aucun sens d'appliquer la même règle à un territoire frontalier qu'on applique aux fins fonds des Vosges ». Il craint une exacerbation de la pression foncière qui repoussera les travailleurs frontaliers encore plus loin de la métropole luxembourgeoise, « avec tout le trafic qui s'ensuivra ». Sur les centaines de pages du SCoT, le Luxembourg revient sans cesse, cité dans des termes ambigus. Les technocrates français en évoquent la « concurrence », la « pression », l'« élargissement du cercle d'influence », pour ensuite y voir un « levier » et des « sources de potentiels d'appui ». Sa « fulgurance démographique et économique » acculerait la Lorraine à une économie résidentielle (soins à la personne, tourisme, construction, commerce), qui tranche avec sa tradition industrielle. Le SCoT estime ainsi que la Moselle devrait soigner son « offre résidentielle » afin de « maintenir et fidéliser » les actifs, surtout ceux tentés de « faire le choix de la proximité » et de s'installer au Luxembourg. Parmi les élus locaux de gauche, un autre discours s'articule, très loin des éléments de langage sur le « win-win ». Regroupés dans le think tank « Au-delà des frontières », des anciens maires socialistes et communistes présentent la Lorraine comme un « territoire métropolisé », dont le développement économique serait phagocyté et la base fiscale érodée par le « Grand Luxembourg ». On mesure la sévérité de la blessure narcissique. ●

We are gold

Sarah Pepin

Einer kürzlich erschienenen Studie des Statec zufolge kosten Jugendliche ihre Eltern monatlich zwischen 600 und 700 Euro. Verwöhnte Jugend? Auf Spurensuche

Freitagmittag, die Sonnenstrahlen bahnen sich ihren Weg durch die Glasfassade des Einkaufszentrums in Cloche d'Or. Die seelenlose Funktionalität, die spätmoderner Architektur vorbehalten bleibt, macht den Schülern, die hier ihrer Mittagspause und ihrem Shopping nachgehen, nichts aus. Bershka, Zara, Pull & Bear, Guess. Swarovski und Sephora, ein Käse-Sandwich und Geselligkeit, was braucht man mehr, um dem Glück zu fröhnen. „We are gold“ steht in großen Buchstaben auf dem Fahrstuhl. *C'est le cas de le dire*: Einer kürzlich erschienene Studie des Statec zufolge kostet ein/e Jugendliche/r die Eltern zwischen 600 und 700 Euro im Monat. Dieses Referenzbudget stellt ein Minimum dar. Ausgegangen wurde dabei von einem Jungen von 15 und einem Mädchen von 17 Jahren, der Junge braucht durchschnittlich 592,80 Euro, das Mädchen durchschnittlich 687,80 Euro zum Leben. Das erscheint trotz steigender Inflation hoch. Grund genug, um mal zögerlich zu fragen: Ist „die Jugend“ verwöhnter, materialistischer geworden?

Cylia, 18 Jahre alt, makellos geschminkt, goldene Retro-Brille auf der Nase, macht Mittagspause mit Mateo und May, beide 17. Die drei sind im zweitletzten Jahr, der *Première*, am nebenan gelegenen Lycée Vauban. „Ich habe jeden Monat ein Budget von 250 Euro zur Verfügung und bin damit sehr zufrieden“, erklärt Cylia. Immerhin gäbe es Menschen, die nichts haben, und sie bestreite ihren Lebensunterhalt nicht selber. Manchmal helfen die Eltern ihr, wenn sie etwas Besonderes wie ein neues Handy braucht. May bekommt alle zwei Wochen 20 Euro für das Mittagessen, und wenn sie sich etwas Schönes leisten will, kann sie ihre Eltern fragen. Mateo hat ebenfalls ein monatliches Budget von etwa 250 Euro zur Verfügung, das sowohl Freizeit als auch Mittagessen abdecken soll.

May gibt ihr Geld am liebsten für Essen und andere Ausgänge wie Kino aus. Auch Mateo zeigt sich post-materialistisch: „Die Kleidung soll lange halten, aber sonst ist mir das nicht besonders wichtig.“ 1 300 Euro für eine Hose, für Stoff, das sei sinnlos. An ihrer Schule würden einige Louis Vuitton und andere Designer-Klamotten tragen, aber sie würden sich weder minderwertig fühlen, noch müssten sie diese Dinge haben. „Überhaupt nicht“, unterstreicht Cylia. „Die Codes, die

mit den Marken einhergehen, brauche ich nicht unbedingt“, ergänzt May. Man könne sich auch so modisch kleiden. „Meine Mutter kauft ihre schönen Sachen auf Vinted“ (Vintage-App, Anm. d. Red), fügt Cylia hinzu. Den Kauf eines Gucci-Outfits hingegen fänden ihre Eltern „verrückt“ und würden sowas niemals unterstützen. Richtige Konflikte hätten sie an der Schule wegen solcher Dinge noch nicht erlebt. Herablassende Blicke oder Zurufe in den Schulfluren gäbe es allerdings schon, so Cylia. Nach dem Motto: „Ach was, du ziehst knallige Decathlon-Turnschuhe an? Lane!“

Um den 700-Euro-Betrag in einen Kontext zu stellen, lohnt sich ein Blick auf seine Zusammensetzung. Die Forscher gingen davon aus, dass die Jugendlichen bei den Eltern wohnen. Das meiste Geld (293,10 Euro) wird für Nahrung benötigt, wovon Fleisch, Fisch und Eier den Großteil ausmachen. 17-jährige Mädchen brauchen für Freizeitaktivitäten wie Sport, Kultur und Ausgehen mit 134,70 Euro etwas weniger als 15-jährige Jungs (139 Euro), für Hygieneartikel geben Mädchen mit 40,70 Euro etwas mehr aus als Jungs mit 32,90 Euro. Mädchen gäben mehr für Haarpflege und Intimhygiene-Produkte aus. Kleidung liegt bei beiden Geschlechtern um 65 Euro. Bei älteren Jugendlichen ab 17 fallen höhere Transportkosten aufgrund des Führerscheins an, laut Statec rund 100 Euro. Multimedia-Ausgaben wie Handy und Unterhaltung liegen bei 19,7 Euro. Ein Paar mit zwei jugendlichen Kindern sollte demnach wegen der hohen Wohnkosten in Luxemburg ein monatliches Budget von 4 600 bis 4 700 Euro zur Verfügung haben. Diese Zahlen ermöglichten „eine Zufriedenstellung der wesentlichen Bedürfnisse und eine vernünftige Teilnahme am Leben“. Nicht zu vergessen ist dabei der Dualismus, der diesem Lebensstadium innewohnt: Einerseits nabeln sich Teenager langsam ab, sie wollen Zeit außerhalb des Nestes verbringen und eigene Entscheidungen treffen, was ihre Lebensführung angeht. Andererseits sind sie finanziell noch sehr auf ihre Eltern angewiesen. Die Studie habe all das in ihre Recherchen mit einbezogen.

Auf der Cloche d'Or füllt sich der Platz vor dem Einkaufszentrum. Es wimmelt von grasgrünen Lacoste-Hemden, Hermès-Handtaschen und Nike-Polos. Melina, Alessandro und Romain sind auf dem Sprung, der Unterricht beginnt in zehn Minuten. „Es gibt schon eine Mode, an die alle sich ziemlich halten, auch wenn es teuer ist. Da entsteht ein ‚Pack‘-Effekt“, sagt Melina. Kürzlich war es eine Weste von The North Face, die jeder haben musste, das Modell Nuptse. Angestoßen wurde der Hype von Bella Hadid, J.Lo, Kendall Jenner und ihresgleichen. Kostenpunkt: 300 Euro (also etwa fünf Mal das monatliche Statec-Budget für Klamotten). Die Jacke gibt es übrigens seit den 90-er Jahren, damals trugen Jennifer Aniston, Halle Berry und Rapper LL Cool J die Daunenjacken in New York. Ein Verkäufer von A.S Adventure erzählt, sie seien sehr schwer zu bekommen, die Lagerbestände niedrig. Viele Jugendliche gäben sich mit einem ähnlichen, weniger modischen als sportlichen Modell, das etwa 150 Euro kostet, zufrieden. „Wenn einer was Cooles anhat, und es gefällt den anderen, löst es eine Kauf-Welle aus“, erklärt Alessandro. Und die Trends würden sich schneller abwechseln; vor zwei Jahren waren die Parajumpers-Dauenjacken der letzte Schrei, für die man 1 000 Euro auf den Tisch legen musste.

Früheres Schulpersonal erzählte dem *Land* zum Teil unfassbare Geschichten, was die Zustände im Lycée Vauban, Schule für Kinder reicher Expats, anbelangt. Eltern fragten etwa vor ein paar Jahren, ob sie ihre Tochter zum 18. Geburtstag zu ihrer genauen Geburtsuhrzeit aus dem Unterricht nehmen könnten, um ihr ihr Geschenk zu überreichen. Als ihnen entgegnet wurde, man könne nicht damit anfangen, Schüler zu willkürlichen Zeiten vom Unterricht freizustellen, und warum überhaupt, offenbarte sich, dass die Eltern ihrer Tochter, die übrigens noch keinen Führerschein hatte, einen Audi TT (ab knapp 40.000 Euro) im Schulhof präsentieren wollten. Er solle voller Schmuck sein, da sie ihn ja noch

nicht fahren könne. Diese neureiche Unart, zu glauben, man könne sich alles erlauben, bloß weil man sich alles leisten kann, käme oft von Leuten, deren Kaufkraft in Luxemburg stark gewachsen sei, erfuhr das *Land* weiter. Menschen, die oft aufgrund ihrer Berufssituationen wenig Zeit für ihre Kinder hätten, und versuchten, diesen Umstand durch Geld zu mindern. Jedenfalls würden die Jugendlichen, die aus solchen Haushalten kommen, sich nicht mit den anderen vermischen. Darüber hinaus seien regelmäßig teure Winterjacken in Klassensälen gefunden worden, und niemand habe sie abgeholt. Ein Mysterium, bis sich herausstellte, dass diese – meist neuen, kaum getragenen – Gegenstände absichtlich verloren werden, damit die Eltern etwas Neues kaufen. Die Klamotten spendete die Schule später dem Roten Kreuz.

Die Fixierung auf Äußerlichkeiten fange früh an, mit zehn bis elf Jahren hätten viele Schüler schon sehr teure Smartphones. Ähnliche Probleme fänden sich in den Europaschulen in Mamer und Kirchberg und an der International School. Nun könnte man sagen: Extremspiele aus Privatschulen. Und sicherlich stimmt das – zum Teil. In den öffentlichen Schulen Luxemburgs fallen keine Schulkosten an und die Schülerschaft ist zumindest etwas heterogener. Dennoch, das Nacheifern von Influencer-Schimären dürfte in jeder Schule zugenommen haben. Auch im Stater Kolléisch werden 800-

Euro Turnschuhe ge- und verkauft (*d'Land* vom 27.09.2019).

Im offensichtlich Image-besorgten Lycée Michel Rodange wird abgewiegt, was das Konfliktpotenzial der Markenkleidung und die Gefährdung der sozialen Kohäsion angeht. „Damit hatten wir seit Jahren keine Probleme“, sagt Claire Simon, Direktorin der Schule. Zugenommen habe dieses Phänomen auch nicht unbedingt. Man könne den jungen Leuten nicht sagen, was sie anziehen sollen. Natürlich würden manche eine Bluse von 50 und andere eine von 200 Euro tragen, aber das fiele nicht besonders auf. Vor ein paar Jahren sei eine Richtlinie an die Schülerschaft geschickt worden, allerdings ging es dabei um die Folgen eines Diebstahls. Den Schülern wurde darin ans Herz gelegt, keine teuren Dinge mit in die Schule zu bringen. Marc Dosser, stellvertretender Direktor des Stater Kolléisch, sagt Ähnliches: „Ich kann nicht ausschließen, dass es bei 1 600 Schülern auch mal zu einem Konflikt kommt, aber ein gravierendes Problem stellt es nicht dar“. Das sozioökonomische Profil der Familie sei in diesem Kontext auch weniger wichtig, als man denke. Im *Technique* treffe man auch auf viele Schüler, die teure Handys haben.

Jérôme legte vor ein paar Jahren sein Abitur am Lycée classique in Diekirch ab. Er berichtet, der Materialismus und die Fixierung auf Markenkleidung habe dort sehr wohl zugenommen, vor

allem in den höheren Klassen. „Es wurde immer mehr Wert auf Sammler-Sneakers gelegt. Auch die Schüler, für deren Familien eine solche Ausgabe eine finanzielle Last darstellte, haben mitgemacht um dazuzugehören.“ Parajumpers, Moncler-Jacken, das Übliche. „Man definierte sich stark darüber. Meiner Meinung nach liegt das auch daran, dass man versucht andere Probleme dadurch zu kompensieren.“ Jérôme hat mittlerweile sein Studium fast abgeschlossen und sich distanziert. „Früher hatte ich auch das Gefühl, dass all das wichtig ist. Jetzt merke ich, es ist Blödsinn.“

Vorgaben, was die Schüler tragen sollen, gibt es an den öffentlichen Luxemburger Schulen nicht. „Dezent“ soll es sein, und das „bezeichne weniger den Preis als vielleicht eher, dass man nicht im Muskelshirt oder mit einem sehr kurzen Rock in den Unterricht kommen soll“, meint Véronique Igel, Italienisch-Professorin am Stater Kolléisch. Die Schuluniform, die vor allem im angelsächsischen Raum die Norm darstellt, sei vor ein paar Jahren im Lycée Vauban besprochen worden, erfuhr das *Land*. Eine schwarze Jeans, ein einfaches T-Shirt, nichts Verrücktes, inspiriert von der französischen Schule Winston Churchill in London. Die Schülerschaft zeigte sich skandalisiert; die Jüngsten gingen auf die Barrikaden. Bis in die Schulbehörde, wo Vertreter von Eltern, Schülern und Lehrpersonal sitzen und wo über wichtige Entscheidungen abgestimmt wird, habe diese Idee es nie geschafft. ●



„Ach was, du ziehst knallige Decathlon-Turnschuhe an? Lane!“

ÖSTERREICH

Der Hundertprozent-Karl

Irmgard Rieger, Graz



Bundeskanzler Karl Nehammer nach seiner Wahl zum Parteichef am 14. Mai

100 Prozent. Dagegen verblassen realsozialistische wie autoritäre Wahlergebnisse gleichermaßen. Karl Nehammer, Chef der ehemals Neuen Österreichischen Volkspartei, mausert sich vom Trümmer- zum Hundertprozentmann der Konservativen. Beim Parteitag der gebeutelten ÖVP Mitte Mai in Graz stimmten ausnahmslos alle Delegierten für den 49-Jährigen Wiener. Während die Partei ihren neuen Strahlmann feiert, ätzen Außenstehende, das Ergebnis sage mehr über den verzweifelten inneren Zustand der Partei aus, als über ihren Chef.

Nehammer hatte den Vorsitz im Dezember übernommen, als Sebastian Kurz zwei Monate nach seinem Rücktritt als Kanzler auch das Amt des Parteichefs niedergelegt und sich

komplett aus der Politik zurückgezogen hatte; und dabei eine verstörte Partei, eine ebenso verstörte türkise Ministerriege und eine genervte Öffentlichkeit zurückließ. Affären und im laufenden Untersuchungsausschuss immer wieder neu auftauchende Korruptionsvorwürfe, drei Kanzler innerhalb von drei Monaten verschlissen, das Regierungsteam mehrmals ausgewechselt – da trat in Gestalt des Karl Nehammer das Versprechen von Stabilität und Verlässlichkeit auf den Plan: Ehemaliger Berufssoldat, langjähriger Parteifunktionär, weitgehend respektierter Innenminister in der Kurz-Regierung.

Zunächst nach allen Richtungen auf Konsens bedacht, etwa die Sozialpartner wieder einbindend, zeigte Nehammer nach

Zunächst nach allen Richtungen auf Konsens bedacht, zeigte Nehammer nach Beginn des russischen Kriegs gegen die Ukraine ungeahnte Profilierungsambitionen

Beginn des russischen Kriegs gegen die Ukraine ungeahnte Profilierungsambitionen. Beratend begleitet vom ehemaligen *Bild*-Chefredakteur Kai Diekmann, reiste er zuerst nach Kiew und dann nach Moskau. Wenig später ließ er plötzlich mit nahezu linkem Gedankengut aufhören: Die Teilprivatisierung staatsnaher Betriebe wie Infrastrukturunternehmen oder des Mineralölkonzerns OMV in der Vergangenheit nannte er einen Fehler, der sich nun in Krisenzeiten räche: Die Unternehmen strichen massive Gewinne ein, während die Steuerzahler unter den steigenden Preisen, allem voran für Energie zu leiden hätten. In dieser Situation könne er sich eine „Gewinnabschöpfung bei Krisengewinnlern“ vorstellen, überlegte Nehammer öffentlich – das klang so gar nicht mehr nach der reinen Lehre des Neoliberalismus, der Kurz gehuldigt hatte.

In seinem Bemühen, sich von der Ära seines Vorgängers abzuwenden, erhielt Nehammer wenige Tage vor dem Parteitag noch Rückenwind: zwei verbliebene türkise Ministerinnen gaben innerhalb von Stunden ihren Rücktritt bekannt. Landwirtschaftsministerin Elisabeth Köstinger, langjährige und enge Vertraute des gefallenen Polit-Stars, und Wirtschaftsministerin Margarete Schramböck taten es nach reiflicher Bedenkzeit von drei Monaten ihrem Mentor gleich und erklärten ihren Abschied aus der Politik, nicht ohne noch zu betonen, welche „Ehre“ es denn gewesen sei, dem Land „dienen“ zu dürfen.

Das wirkte chaotisch, gab Nehammer jedoch die Gelegenheit, sein Team neu zu ordnen. Er übertrug dem parteifreien Quer-einsteiger Martin Kocher, der sich als Arbeitsminister bereits Achtung erarbeitet hatte, noch die Wirtschaftsagenden und das Thema Digitalisierung und machte den Ökonomen damit zur starken Säule in seinem Kabinett. Für die Landwirtschaftsagenden holte er den Tiroler Norbert Totschnig ins Team, der aus dem einflussreichen Bauernbund kommt. Das Signal des Parteichefs war klar eine Absage an die türkise Personalpolitik nach Art der Familienaufstellung und eine Rückkehr zu althergebrachten Besetzungsmustern.

Die Sozialdemokraten mit Pamela Rendi-Wagner an der Spitze forderten ob der 14. Neubesetzung in der amtierenden Regierung naturgemäß Neuwahlen. Die Regierung löse keine Krisen, sondern verstärke sie: die massive Teuerung bringe bereits jeden dritten Haushalt in Bedrängnis. Zustimmung finden die Sozialdemokraten bei den Freiheitlichen, die einen geplanten Neuwahlantrag der SPÖ unterstützen wollen. Rechtsaußen Herbert Kickl sieht im neu aufgestellten Kabinett „das letzte Aufgebot an Parteisoldaten“ der Konservativen, das lediglich Klientelpolitik betreibe.

Die Grünen ihrerseits betonen die gute Sachebene in der Regierungszusammenarbeit. Tatsächlich wittert die Partei offenbar Morgenluft: Der unübersehbar schwierige Stand als Junior in – wenn auch selbstgewählter – Zwangsgemeinschaft mit dem dominierenden Team Kurz in den ersten zweieinhalb Regierungsjahren weicht einer Neuen Sachlichkeit. Marksteine in der Klimapolitik konnten endlich umgesetzt werden, zuletzt setzte Gesundheitsminister Johannes Rauch ein Zeichen und präsentierte eine seit Jahren geforderte Pflegereform, die erst für den Sommer erwartet worden war und trotz mancher Lücken und Unklarheiten weitgehend positiv aufgenommen wurde.

Mit Nehammer hat Parteichef Werner Kogler neben einer gehörigen Portion Pragmatismus auch die Erfahrung als Krisenmanager gemeinsam: Kogler hatte seinerseits die Parteiführung zu einem Zeitpunkt übernommen, als die Grünen richtungslos und personell charismabefreit dümpelten. Vizekanzler Kogler ist der Wiederaufbau bis hin zum Sprung in die Regierung gelungen, doch die Wähler wollen nun auch Erfolge sehen; Nehammer hat genug damit zu tun, den brüchigen Stand zu halten, den sein Vorgänger mit seiner PR-Maschinerie erobert hat. Gemeinsam sind sie zum Erfolg verdammt. ●

ISRAEL

„Eine Stimme der Wahrheit“

Judith Poppe, Tel Aviv

Die Bilder von Shireen Abu Aklehs Beerdigung gingen um die Welt. Als der Sarg der renommierten *Al-Jazeera*-Reporterin aus einem Ostjerusalem Krankenhaus getragen wurde, drang die Polizei in den Trauerzug ein. Sie ging mit Schlagstöcken gegen die Sargträger vor. Beinahe fiel der Sarg zu Boden. Kurz darauf wurde die Prozession fortgesetzt und Abu Akleh auf einem Friedhof in der Nähe ihrer Eltern zur Ruhe gebettet.

Der internationale Aufschrei angesichts der Polizeigewalt war riesig. Weltweit fanden Solidaritätskundgebungen statt, die USA übten die vielleicht

schärfste Kritik seit Amtsantritt von US-Außenminister Antony Blinken, der sich „zutiefst beunruhigt über die Bilder der israelischen Polizei“ zeigte, „die in den Trauerzug der palästinensischen Amerikanerin Shireen Abu eingedrungen ist.“ Auch die Europäische Union verurteilte „die unverhältnismäßige Gewaltanwendung und das respektlose Verhalten der israelischen Polizei gegenüber den Teilnehmern des Trauerzuges.“

Der Tod von Abu Akleh ist tragisch. Auch wenn sich die Israelis und die Palästinenser:innen kurz nach ihrer Tötung gegenseitig die Schuld zuschoben – es

ist davon auszugehen, dass keine der beiden Seiten ein Interesse daran gehabt hat, die Journalistin zu töten; die Kugel wird sie allem Anschein nach irrtümlich getroffen haben, sei die 5,56-Millimeter-Patrone, die mittlerweile identifiziert wurde, nun aus einem Sturmgewehr des israelischen Militärs oder eines Palästinensers abgefeuert worden.

Palästinenserführer Mahmoud Abbas gab Israel die volle Verantwortung für den Tod. Der Sender *Al Jazeera* selber bezeichnete den Vorfall als „Mord“, durchgeführt durch die „israelischen Besatzungstruppen“. Zwei Augenzeug:innen hatten berichtet,

dass keine Schüsse von palästinensischer Seite fielen, als eine Kugel Al Akleh traf und sie – obwohl sie mit Helm und Schutzweste bekleidet war – tötete.

Das israelische Außenministerium hingegen twitterte, dass Abu Akleh „wahrscheinlich“ durch Schüsse von militanten Palästinenser:innen getötet worden sei und veröffentlichte ein Video, das dies vermeintlich nahelegte. Eine Analyse des Videos durch die israelische Nichtregierungsorganisation B'Tselem zeigte jedoch, dass die „palästinensischen Schüsse, die vom israelischen Militär verbreitet wurden“, „nicht die Schüsse sein“ können, „die die Journalistin Shireen Abu getötet haben“. Die israelische Regierung ruderte zurück. Nach wie vor sei jedoch unklar, durch wessen Kugel Abu Akleh getötet worden sei.

Für Irritation sorgte, besonders in Medienkreisen, eine Äußerung des Sprechers des israelischen Militärs, Ran Kochav. Kochav verwies darauf, dass die Journalisten mitten unter bewaffneten Palästinensern gefilmt hätten: „Sie waren mit Kameras bewaffnet, wenn ich das so sagen darf.“

Israel hat die Symbolkraft, die von Abu Akleh als Journalistin ausging, nicht verstanden. „Eine Stimme der Wahrheit“, nannten sie viele Palästinenser:innen in diesen Tagen seit ihrer Tötung, das „Gesicht der Ereignisse in den palästinensischen Gebieten“.

Die aus Jerusalem stammende Abu Akleh arbeitete seit 1997 für *Al Jazeera*, ein weltweit operierendes Medienunternehmen mit Sitz in Katar. Mehr als zwei Jahrzehnte berichtete sie über die erste und zweite Intifada und über die Kriege zwischen Israel und Gaza.

Israel hat die Symbolkraft, die von Abu Akleh als Journalistin ausging, nicht verstanden

Medienberichten zufolge hat die Polizei Abu Aklehs Bruder angewiesen, Teilnehmer:innen des Beerdigungszuges zu instruieren, keine palästinensischen Fahnen zu schwenken. Außerdem sollte der Sarg per Auto zur Grabstelle gebracht werden und nicht in Form eines Trauermarsches.

Wollte Israel mit den Auflagen die Symbolkraft der Beerdigung klein halten, hat sie mit ihrer gewalttätigen Durchsetzung nur das Gegenteil bewirkt. Die Beisetzung war wohl die größte palästinensische Beerdigung seit 2001, als der bekannte palästinensische Politiker Faisal Husseini zu Grabe getragen wurde. In die Geschichte wird sie mit blutigen Bildern eingehen. ●

Découvrez chaque vendredi ce qui fait bouger le pays.

Sur papier et en digital.

Gratuitement pendant un mois.

Faites le test.

zbelgacem@land.lu
(+352) 48 57 57 · 1

Le favori de Lindner

Pierre Gramegna (photo : sb) partirait favori pour la course à la direction du Mécanisme européen de stabilité (ESM), estime la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* dans son édition de lundi. Le quotidien de référence fait un portrait peu élogieux de l'ancien ministre des Finances luxembourgeois, qui ne se serait « pas particulièrement profilé au sein de l'eurogroupe ». S'il gagnait contre ses trois concurrents, il faudrait y voir une sorte de prix de consolation : « Gramegna gilt – aus politischen, nicht aus fachlichen Gründen – als leichter Favorit : Er hätte es 'verdient', weil er schon mehrfach im Rennen um den Eurogruppen-Vorsitz nicht zum Zug kam ». Le libéral luxembourgeois aurait un grand avantage ; il serait « favorisé » par le ministre des Finances allemand, Christian

Lindner (FDP), tout comme par l'actuel directeur de l'ESM, Klaus Regling. En novembre dernier, juste avant de partir à la retraite (anticipée), Pierre Gramegna avait d'ailleurs remis la médaille de « grand officier de l'ordre grand-ducal de la Couronne de chêne » à Regling, dont il loua le « courage » et le « dévouement ». (Les petites attentions font les grandes relations.) Quoiqu'il en soit, note la FAZ, ce serait un « totes Rennen », l'ESM n'intéressant plus personne et se trouvant sur le point de « sombrer dans l'insignifiance ». Du moins Pierre Gramegna pourra-il suivre de près le chantier du nouveau siège, qui démarrera bientôt rue Erasme au Kirchberg. Dessiné par les bureaux d'architectes EM2N (Zurich) et Robertneun (Berlin), le bâtiment devrait être livré en 2028. ^{bt}



Land

20.05.2022

9

W I R T S C H A F T

Tax-oh-oh-no-mie

Cette semaine, le gouvernement allemand a officiellement annoncé qu'il s'opposera à la taxonomie européenne incluant le nucléaire et le charbon, telle que la Commission tente de l'imposer via un « acte délégué ». Mais on ne se fait pas d'illusions : une « majorité qualifiée renforcée » de vingt États membres, nécessaire pour renverser ce label tronqué, paraît hautement improbable. Quant à la plainte austro-luxembourgeoise devant la Cour de justice, la coalition rouge-verte-jaune aurait décidé de ne pas s'y associer, précise la *Süddeutsche Zeitung*. Le gouvernement luxembourgeois se retrouve donc plutôt isolé. Même la Spuerkeess n'est plus vraiment alignée sur sa position, comme l'expliquait sa directrice générale, Françoise Thoma, récemment au *Land* : « Nous respectons strictement la taxonomie européenne. Si on s'en écartait, cela deviendrait très vite arbitraire. » ^{bt}

Et à la fin, il y a McKinsey

Jeudi passé, lors du « printemps des entreprises » (sic), événement annuel organisé par la Fedil, la présidente dudit lobby, Michèle Detaille, a fustigé le « manque de cohérence et de crédibilité de la politique industrielle » du gouvernement, des propos rapportés par *Le Quotidien*. La Fedil ne veut pas revivre le désaveu Fage-Knauf-Google et souhaite désamorcer les préoccupations écologiques pour que les

capitaux étrangers alimentent à nouveau la production industrielle nationale. « Experience shows that some economic development projects still provoke fundamental discussions about whether they are in- or out-of-scope of the defined economic growth model », euphémise l'organisation en mars 2021 dans un document de trente pages proposant une méthode pour définir une stratégie industrielle, soulignant au passage que la pandémie a rappelé le danger d'externaliser les productions à des dizaines de milliers de kilomètres. « The framework intends to guide future industrial investment projects' decision-making and selection processes and improve the overall quality of the political discussion during this process », lit-on notamment.

Lors d'une réunion en octobre dernier, le Haut comité pour l'industrie a repris en main sa vocation définie en 2013 lors de sa création : coordonner les choix et actions du gouvernement affectant le secteur industriel au Luxembourg. « Dans le cadre de l'étude Rifkin de troisième révolution industrielle, le Haut comité avait pris la fonction d'une plateforme thématique travaillant à la transposition de mesures clé », concède le ministère de l'Économie. Retour aux fondamentaux donc. Un aréopage (voir plus bas) de chefs d'entreprises industrielles soufflant dans l'oreille du ministre de l'Économie Franz Fayot (LSAP) et des représentants du ministère ont défini un cadre pour une industrie « compétitive,

résiliente et durable », autour de quatre thèmes (climat et industrie, économie circulaire, tissu industriel du futur et gestion des zones d'activités économiques). Des groupes de travail ont été formés. Ils doivent formuler des recommandations et élaborer des plans d'action, a-t-il été décidé à l'automne dernier. Mais la première décision concrète a été de... commander une étude !

Un appel à candidature a paru cette semaine dans le *Wort*. « The Luxembourg Ministry of the Economy has decided to commission a study to define a strategy and a roadmap for the transformation of Luxembourg's manufacturing industry by 2040 », lit-on dans l'encart. Dans la procédure détaillée disponible en ligne (23 pages), l'appel d'offre renseigne le budget : entre 225 000 euros et 325 000 euros pour une mission de six mois (l'étude Rifkin avait coûté 425 000 euros). Elle comprendra des échanges entre le ministère, le Haut comité, son groupe de travail ad hoc et toute autre partie jugée nécessaire. Et Luxembourg Stratégie, le laboratoire d'idées attaché au ministre ? Le département de Pascale Junker participe au groupe de travail accompagnant l'étude sur le tissu industriel 2040, nous répond-on au Forum Royal. L'étude stratégique du cabinet de conseil sera rendu au début de l'année 2023. Luxembourg Stratégie remettra ses scénarios futuristes au printemps prochain. Le ministre de l'Économie sera armé de centaines de pages d'arguments pour accompagner le débat

relatif à la stratégie industrielle luxembourgeoise en cette année électorale.

Le Haut comité pour l'industrie est composé de Michèle Detaille (Fedil, Groupe Alipa), Christine Mariani (MCM Steel), Thierry Wolter (Cerazit), Roland Bastian (ArcelorMittal), Claude Seywert (Encevo), Paul Meyers (Dupont), Jean Muller (Moulin de Kleinbettingen), Paul Schockmel (IEE) et Isabelle Schmitz (Rotarex). ^{ps0}

Synchronisation des montres pour le 6 juillet

La Cour d'appel rendra le 6 juillet un arrêt attendu dans le procès pour abus de bien sociaux de Flavio Becca. L'entrepreneur du bâtiment et de l'alimentaire avait fait appel de sa condamnation du 4 mars 2021 à 24 mois de prison avec sursis et 250 000 euros d'amende. Est reproché à Flavio Becca d'avoir acquis, entre 2004 et 2011, 842 montres de luxe auprès de 61 fournisseurs, par l'intermédiaire de 18 sociétés dont aucune n'avait le commerce ou l'acquisition de bijoux pour objet social. Le tout pour une valeur de 18 millions d'euros. Les avocats du prévenu plaident l'acquiescement. L'avocat général a requis les mêmes peines et la saisie de l'ensemble des montres. ^{ps0}

Eis Finanzplatz

Dans le *Wort* samedi, les réalisateurs du film *Crise et chuchotements* qualifient la crise financière de 2008 de « point de rupture de l'histoire récente du Luxembourg », « Un film sur cette

tourmente qui a marqué et changé le secteur financier comme nul autre événement » manquait, aux yeux de Jossy Mayor, l'un des deux auteurs avec Laurent Moyse. Une première diffusion dimanche au cinéma Utopia a offert ce « regard de l'intérieur » sur le sauvetage des deux banques systémiques pour le Luxembourg, Fortis (BGL) et Dexia (BIL). Un film « tout public », selon ses réalisateurs dans le quotidien de Howald, qui est sorti en salle mercredi.

« La date du 26 septembre 2008 est la date de départ d'une histoire dramatique, » introduit Luc Frieden dans le générique. Le ministre (chrétien-social) des Finances de l'époque s'impose comme le personnage central du documentaire intégralement basé sur les témoignages (aucune voix off). BGL, alors propriété de Fortis, a ce vendredi matin affronté un problème grave de liquidité dans la continuité de la crise américaine des *subprimes*. « On lisait des articles sur les *subprimes*, mais on ne pensait pas que cela allait avoir une telle conséquence en Europe », témoigne Luc Frieden. Des anecdotes insolites jonchent le film d'un peu plus d'une heure, voulu comme un témoignage à valeur historiographique. L'émblématique directeur du lobby des banques, Jean-Jacques Rommes, parle d'un début de *rush* aux guichet de Fortis. Le directeur général de l'établissement, Carlo Thill, a été prévenu du danger à midi par son trésorier. Il en a informé immédiatement le ministre des Finances « par sms ». « Je suis sorti du restaurant. C'était

après le conseil des ministres », raconte Luc Frieden. Des réunions ont été organisées dans l'après-midi avec Jeannot Krecké (LSAP), que l'on voit brièvement, et Jean-Claude Juncker (CSV), qui n'a pas répondu à l'invitation des auteurs. « J'ai immédiatement su que la situation était extrêmement grave », explique maintenant Luc Frieden : « On a appelé Jean-Claude Trichet à la Banque centrale européenne. »

L'on apprend au passage qu'une fête du personnel de BGL était organisée le samedi et que Carlo Thill n'a pas informé ses collaborateurs de la gravité de la situation lors de son discours, ce qu'on lui a reproché par après et ce qu'il dit regretter. L'État a finalement pris la décision dans la nuit de dimanche d'injecter 2,5 milliards d'euros (sur un PIB de quarante) dans BGL via l'émission d'obligations convertibles en actions. Quelques jours plus tard, on décide de recapitaliser Dexia Luxembourg pour presque 400 millions d'euros. « Mon objectif n'était pas de sauver une banque, mais les clients de la banque » et l'économie luxembourgeoise dans son ensemble, relate Luc Frieden. Les réalisateurs du film n'ont trouvé personne pour critiquer l'intervention du gouvernement. Le directeur du Statec, Serge Allegrezza, ajoute que les injections de capitaux n'ont finalement pas été un mauvais investissement, BGL rapportant régulièrement un dividende juteux à l'État actionnaire. Le (très) haut fonctionnaire du ministère des Finances de l'époque et aujourd'hui gouverneur de la Banque centrale du Luxembourg,

Gaston Reinesch, souligne l'intérêt de la présence de l'État au capital des banques pour « préserver l'emploi et garder une dimension luxembourgeoise ». La sentence vaut encore aujourd'hui puisque l'État détient toujours un tiers des parts de BGL et dix pour cent de Dexia, face à des actionnaires majoritaires étrangers. Le professeur de finance à l'Uni.lu Pierre-Henri Conac relève que « sauver des banques n'était pas très moral, car elles avaient fait des erreurs », mais que l'aventure a servi de leçon en termes de solvabilité et de liquidité des établissements de crédits. Des leçons trop vite oubliées ? Le film, qui passera sur *RTL* après sa diffusion dans les salles obscures, finit sur le surendettement généralisé et la menace d'un crash ultime, « the big one », selon le sociologue Louis Chauvel, pour qui s'installe « la croyance que nos enfants n'auront pas une vie meilleure ». Un vrai twist par rapport au début du film où les années 2006-2007 apparaissent comme l'âge d'or du centre financier local. ^{ps0}

Ticker



Le monde d'après manque de cuistots

France Clarinval

Le secteur de la restauration et de l'hôtellerie peine à recruter. Chacun y va de sa recette

Réorientation Jeff a travaillé pendant douze ans comme serveur, puis comme chef de rang, dans divers restaurants de Luxembourg. Aujourd'hui, il vend des meubles dans un magasin spécialisé, en périphérie de la capitale. « Pendant la période de fermeture des restaurants, je me suis dit que c'était le bon moment pour changer. Le chômage partiel me donnait le temps de réfléchir à une nouvelle orientation », rembobine-t-il. « Finalement, le service et la vente, ce sont des métiers assez proches où le contact avec le client est le plus important. Une courte formation a suffi pour acquérir les bases des connaissances techniques. » Aujourd'hui, Jordi remplit les rayons dans un supermarché. Dans le monde d'avant, il était commis de cuisine : « Je gagne toujours le salaire minium, mais je ne travaille plus le soir et seulement un week-end par mois. » Claire est caissière dans le même supermarché. Elle œuvrait comme femme de ménage dans un hôtel. Paul a quitté son poste de chef de cuisine, « pourtant bien payé », pour préparer les repas dans une maison de soin. « On parle de métier passion, mais la passion finit par s'éteindre quand les contraintes prennent le dessus ». Il avoue que la créativité et la qualité des produits lui manquent, mais « le Covid m'a rappelé que j'avais une vie de famille et à quel point c'était satisfaisant de manger tous les soirs avec ma femme et mes enfants. » « Quand vous êtes habitué à travailler tous les soirs, et que vous vous retrouvez pendant plusieurs mois à la maison, vous réalisez qu'une autre vie est possible », résume Farid, qui a remplacé l'emploi du temps chaotique de pizzaiolo les horaires bien réglés de la SNCF (de l'autre côté de la frontière).

2 000 salariés ont quitté le secteur Horeca pour se tourner vers des domaines moins contraignants que ce soit dans la logistique, la vente, l'immobilier, la restauration collective, l'industrie ou l'informatique, quand ils sont pas simplement repartis dans leur pays d'origine. Certes, le manque de bras dans l'Horeca n'est pas nouveau. Mais, la crise sanitaire a fait office de goutte d'eau dans un vase déjà bien rempli des difficultés traditionnelles du secteur : horaires en coupure, avec les soirs et les week-end, salaires peu attractifs, travail physique, manque de reconnaissance et de perspectives. « Il va falloir se rendre compte que les gens ne sont plus corvéables à merci, pour le salaire minimum », martèle un cuisinier qui vient d'aligner deux longues semaines de travail sans jour de repos, faute d'un remplaçant. Ce déséquilibre croissant entre exigences de flexibilité et montant des salaires a motivé beaucoup de départs. « On est passé de 20 500 salariés dans le secteur en 2020 à 18 500 aujourd'hui. Même s'il y a des établissements qui ont fermé, d'autres ont ouvert », calcule François Koepp, secrétaire général de la Fédération Horesca.

Maintenant que l'activité a repris (même si l'hôtellerie est encore un peu en retrait et que le télétravail touche encore certains restaurants, le midi), les professionnels de la restauration et de l'hôtellerie peinent à recruter, notamment à l'aube de la saison touristique et des terrasses. Le nombre d'offres d'emplois pour le secteur n'a jamais été aussi haut à l'Adem. Fin mars 2022, 905 postes étaient à pourvoir, dont 581 déclarés dans le mois. Quand on sait que tous les postes

La crise sanitaire a fait office de goutte d'eau dans un vase déjà bien rempli des difficultés du secteur : horaires, salaire, reconnaissance

ne sont pas déclarés à l'Agence, on mesure l'importance du défi. Ce sont surtout les fonctions de la cuisine (chef de partie, commis de cuisine, cuisinier et second de cuisine) et certaines fonctions de service (chef de rang et commis de restaurant) qui cherchent preneur, un constat déjà dressé dans l'« Étude sectorielle des tendances en matière de métiers et de compétences » publiée en novembre 2021 par l'Adem. Dans ces pages, on lit : « Le secteur Horeca est un secteur d'avenir qui va continuer à se développer dans les prochaines années. Les entreprises auront besoin de main-d'œuvre et continueront à embaucher ». Ces problèmes de recrutement ne vont pas se dégonfler deux-mêmes surtout que « dans d'autres secteurs, la digitalisation, la robotisation et l'intelligence artificielle exigent des qualifications nouvelles, les métiers traditionnels de l'hospitalité résistent bien au changement et peuvent donc être considérés comme un repère stable dans un monde qui change. »

Vers la fin de la coupure Les maux sont donc connus, les moyens de les guérir, en partie aussi. Mais la théorie a du mal à rencontrer la pratique. « La pression est maintenant sur les épaules des employeurs, les salariés sont en position de force », constate Tom Steffen, dont le service traiteur doit décliner certaines propositions par manque de personnel. « On se doit de trouver des réponses équilibrées, à l'écoute de nos salariés, mais en tenant compte de nos contraintes ». « Il n'y a pas de recette miracle, il faut jouer à la fois sur les rythmes de travail et sur les salaires », estime Stéphanie Jauquet, à la tête des traiteurs Cocottes et des restaurants um Plateau et Tempo. Si 80 pour cent de ses 300 employés lui sont fidèles et assurent une stabilité à l'entreprise, c'est parce qu'elle offre des salaires attractifs, « avec des primes ou des heures supplémentaires payées » et qu'elle a depuis longtemps mis en place une semaine de quatre jours et demi de travail. « Pour Cocottes, la cuisine centrale tourne en horaire continu, sans soirs, ni week-end. » Le recrutement y est donc plus facile d'autant que les personnes sont peu ou pas qualifiées, et que les exigences linguistiques ne sont pas trop élevées. « C'est à nous, en tant que patron, de trouver des solutions », renchérit Thomas Murer au restaurant Am Villa à Steinfort, une situation géographique qui lui permet de recruter

des frontaliers. Lui aussi offre des primes au mérite, propose des horaires « plus souples » et n'ouvre pas les jours fériés, malgré les demandes des clients.

« Avant, les gens bossaient sans compter leurs heures, pour augmenter le chiffre d'affaires sur lequel ils étaient en partie payés. Maintenant, il faut favoriser l'équilibre entre la vie professionnelle et le privé en respectant les heures légales et en proposant des horaires confortables », détaille Clovis Degrave, chef et patron de l'Hostellerie du Grunewald. Dès 2012, avant même d'avoir son propre établissement, il a des horaires continus pour ses collaborateurs, avec une équipe du matin – de 7 h à 15h30 – et une équipe du soir – de 14 h à 22h30. « Avec un week-end sur deux où ils ne travaillent pas ». Cela l'a obligé à embaucher deux personnes supplémentaires, le confort de travail remplaçant les augmentations de salaire. Même optique pour Alexandre De Toffol (Partigiano, Hertz pop-up et Bella Ciao) qui, avec des établissements ouverts tout au long de la journée, peut se permettre d'embaucher sans coupure. « Il faut être à l'écoute des demandes de notre personnel pour adapter leurs horaires à leurs besoins, même si on ne peut pas avoir des horaires à la carte pour chacun », souligne ainsi Julie Thiry pour le groupe Bon appétit (Manufacture, B13, Atelier Windsor, Hesper Park) qui fait l'expérience du service en continu dans certains restaurants. Parce qu'il a compris que « la coupure est devenue le *no-go* pour beaucoup de personnes, surtout pour les frontaliers qui n'ont pas le temps de rentrer chez eux entre deux services », Christophe Brejeau (Les Copains d'abord) a décidé de ne plus ouvrir que les soirs, sauf les samedis. Il a calculé que ceux qui viennent de France gagnent environ neuf heures de trajet par semaine. « Pas de bouchons, moins de stress, moins de fatigue, moins d'absentéisme, plus de motivation », aligne-t-il. Il compense la perte de chiffre d'affaires par deux services les vendredis et samedis soirs, « et ça marche ».

Avantages alléchants Si les horaires sont devenus le nerf de la guerre, cela ne suffit pas à attirer, et surtout garder, les meilleurs profils. « On est dans un secteur où le personnel claque la porte pour 200 euros de plus dans l'établissement d'à côté », soupire Frédéric Thill, responsable du recrutement pour le groupe Concept + Partners, qui compte treize restaurants. Pour fidéliser ses 200 employés, le groupe développe une culture d'entreprise forte à coup d'activités de loisirs et de sport prises en charge par l'entreprise, de visites chez les fournisseurs et de formations internes. Ainsi, le 23 mai prochain, une quarantaine d'employés se sont inscrits pour apprendre à faire des cocktails. Ils ne deviendront pas tous barman, mais auront de nouvelles compétences qu'ils pourront valoriser au sein du groupe. Mêmes possibilités chez Bon appétit qui travaille avec l'Horesca pour former aux règles d'hygiène (normes HCCP) et propose des cours de barista ou d'œnologie. Qualité des repas du personnel, fourniture et entretien des vêtements de travail, chèques cadeaux, carte d'essence et autres avantages sont ainsi mis en avant dans certaines petites annonces de recrutement.

Plusieurs groupes ont développé leur propre *job portal* en ligne, permettant de postuler facilement. Les annonces flattent les candidats avec des arguments alléchants : « fair tip system », « young motivated team », « maison de passion avec une cuisine de caractère », « parking gratuit », « entreprise dynamique »... L'environnement de travail est encore une autre piste pour attirer les professionnels : « j'ai refait toute la cuisine pendant la fermeture pour une meilleure ergonomie : climatisation, éclairage naturel, hauteur des postes. Apporter du confort est aussi une manière de fidéliser les collaborateurs », explique Clovis Degrave. Il teste une autre piste en louant une maison non loin du restaurant. Vu les prix des loyers au Luxembourg, pour faire venir du personnel qualifié de l'étranger, il faut leur proposer des solutions de logement, ne fut-ce qu'en attendant qu'ils aient la trésorerie nécessaire pour payer frais d'agence et caution.

Fine bouche Reste une image mitigée du métier. D'un côté, des jeunes à peine sortis de l'école pensent qu'ils vont pouvoir devenir des stars façon *Top chef* en une année (et déchantent face à la dureté du métier). D'un autre, on est encore dans l'image « si tu rates à l'école, tu bosseras dans un resto ». Ni l'un ni l'autre ne sont vrais. « Il serait temps que les pouvoirs publics fassent un effort pour valoriser les métiers de bouche, sans non plus les idéaliser (c'est également valable pour beaucoup de métiers de l'artisanat, en pénurie de main d'œuvre également). Il faudrait des campagnes d'information qui envoient des messages positifs », suggère Eddy Baillif en charge du secteur Horeca chez Adecco chez qui « des dizaines » d'offres ne sont pas satisfaites. Il insiste sur le vivier que représente les jeunes. L'école hôtelière de Diekirch (EHTL) forme 300 élèves par an. Il en faudrait le double pour répondre aux besoins du marché, car beaucoup ne restent pas au Luxembourg ou s'orientent vers la restauration collective. « Il faut bien dire aux jeunes qu'avec une formation en cuisine, en service ou dans les métiers de l'hospitalité, ils trouveront toujours du travail et partout dans le monde », insiste Michel Lanners, directeur de l'EHTL qui planche sur une deuxième école à Sanem.

En dehors de ces jeunes compétents, les patrons de restaurant ne peuvent pas faire la fine bouche et se tournent vers des personnes non qualifiées, qu'ils devront former. Alexandre De Toffol lève les yeux au ciel : « On est face à des gens qui ne vont jamais au restaurant, ne connaissent absolument pas les codes, n'ont jamais commandé une bouteille de vin, ne savent pas ce qu'est une chambre froide ou une crème pâtissière. Mais c'est mieux que rien : s'ils ont une bonne attitude, on les forme. » Dans son analyse sectorielle, l'Adem relève que les offres d'emplois demandent autant de « savoir être » que de « savoir faire » : aptitude au changement, orientation client, flexibilité. Des valeurs plus difficiles à acquérir que les connaissances professionnelles qui peuvent en partie être apprises sur le terrain. Aussi, des formations courtes, axées sur les compétences techniques, devraient permettre de dresser des passerelles avec d'autres secteurs. ●

Verdissement contrarié

Georges Canto

La crise du Covid-19 et la relance consécutive a laissé croire à un investissement massif dans la transition énergétique. Mais les premiers bilans douchent les espoirs

La crise du Covid-19 a démontré l'étroite connexion entre les enjeux sanitaires, économiques et environnementaux et accéléré la prise de conscience de la nécessité d'une « transition écologique ». Pour les gouvernements, le soutien public de l'activité économique après la crise sanitaire était l'occasion rêvée de prendre des mesures allant dans le sens d'une « relance verte », selon un terme utilisé par l'OCDE dès octobre 2020. Mais on est loin du compte. Une étude récente montre que la majorité des dépenses publiques de relance n'ont pas d'effet environnemental marqué et même qu'une partie non négligeable ont une incidence « mitigée » voire négative !

Les dépenses vertes ont augmenté : selon des données de l'OCDE publiées en avril 2022*, les dépenses publiques allouées à des mesures favorables à l'environnement sont passées de 677 milliards de dollars fin juillet 2021 à 1 090 milliards fin décembre 2021, soit une augmentation de 61 pour cent en à peine cinq mois. Ce montant représente un tiers du total des dépenses de relance annoncées sur la période, contre 21 pour cent lors de l'estimation réalisée en septembre 2021. Mais en même temps les fonds consacrés à des mesures qui ont des effets mitigés ou négatifs sur l'environnement ont eux aussi augmenté pour passer respectivement de 163 à 290 milliards de dollars (+ 78 pour cent) et de 156 à 178 milliards (+ 14 pour cent). Un dollar sur sept dépensé pour la relance verte n'est donc pas « dans les clous ».

Deux autres chiffres ne laissent pas d'inquiéter. Les 52 pour cent de dépenses de relance restantes (soit quelque 1 740 milliards de dollars) sont considérées comme neutres, car elles n'ont pas, a priori, d'incidences environnementales directes. Rien ne garantit toutefois que certaines ne sont pas sans danger. L'OCDE estime par ailleurs à plus de 680 milliards les sommes consacrées chaque année dans le monde à des formes de soutien public qui peuvent nuire à l'environnement, parmi lesquelles les subventions à la

Plus de la moitié des dépenses vertes ciblent les secteurs de l'énergie et du transport terrestre



Peut mieux faire

Le Luxembourg fait figure de bon élève dans le rapport de l'OCDE publié le 27 avril. Il a déjà atteint 24 des 118 cibles des ODD pour lesquelles des données comparables sont disponibles et, sur la base des tendances récentes, il devrait atteindre dix cibles supplémentaires d'ici à 2030. Sur le plan environnemental, « le Luxembourg a mené une politique ambitieuse et complète, dont certains objectifs vont au-delà des engagements internationaux et européens. Depuis le début des années 2000, la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et les principaux polluants atmosphériques ont diminué ou sont restés stables malgré la hausse du PIB, tandis que la qualité de l'air s'est améliorée. Le Luxembourg a également rattrapé son retard en matière de traitement des eaux usées et triplé la part des énergies renouvelables dans sa production d'électricité ». Ce satisfecit ne concerne pas les zones protégées, près de la moitié du territoire luxembourgeois, car « leur potentiel de conservation de la biodiversité et de fourniture de services écosystémiques est limité (ainsi moins d'un tiers des zones d'eau douce essentielles à la biodiversité sont protégées) ».

D'autre part, « le Luxembourg doit poursuivre ses efforts pour atteindre les objectifs climatiques et consolider les résultats obtenus en matière de gestion des déchets et des matériaux. L'intensité en carbone de l'économie est parmi les plus élevées de l'OCDE », lit-on encore. Comme la productivité matérielle est très élevée, la consommation de matériaux génère de grandes quantités de déchets. En matière de biodiversité, le pays n'a pas fixé d'objectifs nationaux conformes aux objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, et les excédents d'azote de l'agriculture sont toujours deux fois supérieurs à la moyenne de l'OCDE. ^{gc}

production et à la consommation de combustibles fossiles et en faveur de programmes agricoles préjudiciables à la nature. Autrement dit, en seulement deux ans, ces subventions annulent déjà les 1 090 milliards de « dépenses vertes » qui seront réalisées sur plusieurs années.

Pour suivre les progrès réalisés et ceux qui restent à accomplir, l'OCDE a constitué une base de données qui recense 1 500 mesures nationales « ayant des répercussions environnementales manifestes », réparties entre l'Union européenne et 44 autres pays, et qui couvre un éventail de dimensions environnementales au-delà des énergies et du climat pour inclure également la pollution (de l'air, par les plastiques), l'eau, la biodiversité et la gestion des déchets. Si l'on recense en moyenne 41 mesures liées à l'environnement par pays, il existe une forte hétérogénéité d'un pays à l'autre, le nombre de mesures s'échelonnant de 8 à 168 (avec une médiane de 28). Au Luxembourg, quatorze mesures ont été identifiées.

Globalement leur étude révèle qu'elles prennent principalement la forme de subventions ou de prêts (environ 38 pour cent du total), de réductions d'impôts ou d'autres aides (19 pour cent) et de modifications de la réglementation (environ treize pour cent). En revanche peu de mesures favorisent la recherche-développement (huit pour cent) et on n'en compte pratiquement pas (deux pour cent) qui aillent dans le sens du perfectionnement des compétences des travailleurs. Plus de la moitié des dépenses vertes (soit 846 milliards de dollars) ciblent les secteurs de l'énergie et du transport terrestre, en grande partie responsables des émissions de gaz à effet de serre dans de nombreux pays. Mais la proportion des dépenses à impact mitigé ou négatif y est importante : 24,4 pour cent dans l'énergie et trente pour cent dans le transport terrestre.

Ces activités ont cependant l'avantage de « se prêter souvent à des déploiements rapides : projets d'électricité renouvelable, infrastructures de véhicules électriques ». De fait la situation est plus délicate dans l'aviation où plus la moitié des dépenses (53,4 milliards sur un total de 98) ont une incidence négative ! Dans l'agriculture la proportion est de vingt pour cent des 53,3 milliards alloués, mais dépasse 75 pour cent si l'on considère l'impact « mitigé ». Un chiffre préoccupant compte tenu de l'importance de ce secteur pour la préservation du capital naturel et de la biodiversité.

Les aides directes des États n'ont pas assez été assorties de conditions environnementales contraignantes

L'effort reste insuffisant dans d'autres secteurs tels que le transport maritime, l'industrie lourde, le bâtiment, la sylviculture et la gestion et le recyclage des déchets, qui ne représentent à eux cinq que 10,5 pour cent des dépenses à incidence environnementale. Heureusement elles ont quasiment toutes un impact positif ! Cela dit l'insuffisance des fonds alloués à l'amélioration de la gestion des déchets est inquiétante, sachant que cette activité peut favoriser un meilleur usage des ressources et le développement de l'économie circulaire et pourrait aussi réduire à plus long terme la pression sur les prix des produits de base et sur la biodiversité.

Si le verdissement des dépenses de relance est aussi contrarié, c'est entre autres, selon plusieurs associations écologistes, que les aides directes des États à certains secteurs n'ont pas été assorties de « conditions environnementales » (comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre) suffisamment contraignantes. Les pouvoirs publics se sont souvent contentés « d'engagements » sans véritable portée et, pour des raisons sociales, auraient fermé les yeux sur les possibilités de contournement des exigences. D'autre part, dès le début de la crise au printemps 2020, « les représentants des principales industries polluantes – l'énergie, le transport aérien, l'automobile, la plasturgie – se sont immédiatement mobilisés pour obtenir l'abandon, la suspension ou la remise à plus tard de nombreuses réglementations ». Les lobbys agricoles ont aussi été à la manœuvre pour remettre en cause diverses avancées environnementales, comme l'interdiction des pesticides. Le lobby patronal BusinessEurope avait demandé des « dérogations temporaires » aux réglementations déjà en place et une suspension momentanée de tout projet sans lien avec la crise sanitaire,

au premier plan duquel le fameux Green Deal européen, présenté juste avant le début de la pandémie.

Quelques jours à peine après sa « note d'orientation » sur la relance verte, l'OCDE s'inquiétait aussi des effets de la crise sanitaire sur l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable définis en 2015 par l'ONU. Un document publié le 27 avril** indique qu'en raison de son terrible bilan humain et de son lourd impact économique, la crise sanitaire a « sérieusement entravé » les progrès des pays de l'OCDE en direction des cibles définies dans le Programme 2030, même si, sur le plan environnemental, la contraction de l'activité économique en 2020 et 2021 aura néanmoins permis une amélioration temporaire de la situation.

L'OCDE note que, dans les pays membres, « des progrès ont été réalisés sur de nombreux fronts, notamment concernant l'intensité énergétique, l'utilisation de l'eau ou le traitement des déchets municipaux ». Mais elle observe aussi que « si une partie de ces évolutions est imputable à l'action des pouvoirs publics et aux progrès techniques, la délocalisation à l'étranger de certaines productions grossières consommatrices de ressources et d'énergie explique également une partie de ces progrès ». En outre, « l'utilisation de matières premières pour soutenir la croissance économique reste élevée, et de nombreuses matières précieuses continuent d'être éliminées sous forme de déchets ». Sur le front du climat et de la biodiversité, malgré quelques progrès, « les émissions ne diminuent guère et les menaces qui pèsent sur la biodiversité terrestre et marine augmentent ». Il est révélateur qu'en 2020, date limite qui avait été fixée en octobre 2010 pour satisfaire aux vingt « Objectifs d'Aichi » en faveur de la diversité biologique, aucun n'avait été atteint dans l'ensemble des pays de l'OCDE. ●

* « Évaluation de l'impact environnemental des mesures de la base de données de l'OCDE sur la relance verte », OCDE, 22 avril 2022, 24 pages.

** « Un chemin court et sinueux jusqu'à 2030 : mesurer la distance à parcourir pour atteindre les ODD », OCDE, 27 avril 2022, 44 pages.

Plus d'assurance pour votre développement à l'international

En partenariat avec l'Office du Ducroire, la BIL vous propose des assurances pour vos crédits bancaires, vos engagements de garantie et des assurances à l'exportation. Découvrez-les sur www.my-life.lu/odl-international ou contactez directement votre Responsable de relation BIL.

ZU GAST

#Chatcontrol

„Wer sucht, der findet“, das wusste schon meine Großmutter. Und was findet man wohl, wenn man die Nachrichten und Bilder von Millionen Internet-Nutzern durchsucht? Wenn man die Mails, Chatverläufe und Fotos von allen Nutzer*innen von Email-, Chat- und Messengerdiensten analysiert? Nun, wahrscheinlich sehr viele lustige Katzenbilder und einen Haufen Alltagskram, wie Bitten, noch Milch mitzubringen, Fotos von Familienfeiern, und viele viele Nachrichten, die das Aufflammen und Vergehen von neuen und alten Liebschaften dokumentieren. Man findet also viel Privates aber nur wenig strafrechtlich Relevantes. Und diese wenigen illegalen Inhalte natürlich auch nur, wenn die Suche nicht vorher angekündigt wurde. Ansonsten würden diese Inhalte selbstverständlich zuvor schon von den Nutzer*innen gelöscht bzw. gar nicht gesendet werden, sodass nur noch legale private Inhalte gefunden werden könnten. Kriminelle lassen sich schließlich nicht gerne erwischen.

Sven Clement
ist Abgeordneter
der Piratenpartei

Genau aus diesem Grund erscheinen die aktuellen Pläne der EU-Kommission, die das Ziel haben, Betreiber*innen von digitalen Plattformen in Zukunft zu verpflichten, die Inhalte ihrer Nutzer*innen konsequent und automatisiert auf kinderpornographische Inhalte zu scannen, auch alles andere als vielversprechend. So lobenswert das Ziel, Kinder im Bereich der digitalen Kommunikation besser zu schützen, auch sein mag, es wird mit den gegenwärtigen Plänen nicht erreicht werden. Die Kriminellen werden sich ins Darknet

zurückziehen oder auf Chat- und Emailanbieter außerhalb der EU ausweichen. Was am Ende bleiben wird, sind Millionen unschuldiger Bürger*innen, deren Recht auf Privatsphäre beschnitten wurde und die nicht mehr sicher und vertraulich online kommunizieren können.

Wenn Plattformbetreiber*innen erst einmal verpflichtet wurden, Möglichkeiten zu schaffen, um private Nachrichten und Bilder untersuchen zu können, ist es nur eine Frage der Zeit, bis auch Hacker*innen und Geheimdienste sich über diese Möglichkeiten Zugang verschaffen. Wurde eine Tür im digitalen Raum erst einmal geöffnet, lässt sich nicht mehr kontrollieren, wer durch diese Tür hindurchgeht. Autoritäre Regierungen könnten die Analysemöglichkeiten der Plattformen nutzen, um Regimekritiker ausfindig zu machen und auszuschalten. Journalisten könnten überwacht werden und auch zivilgesellschaftlicher Protest könnte noch in der Organisationsphase zerschlagen werden. Aber auch außerhalb von der politischen Sphäre würde Gefahr drohen. Private Personen könnten durch die neuen Analysemöglichkeiten leichter von Hacker*innen angegriffen und mit ihren privaten Nachrichten und Bildern erpresst oder bloßgestellt werden. Anstatt, wie von der EU geplant, mehr Kriminelle zu erwischen, würde man der Kriminalität also ganz neue Türen öffnen.

So erstaunt es auch nicht, dass sich unter dem Hashtag #Chatcontrol in kürzester Zeit verschiedenste Kritiker*innen zu Wort meldeten, um auf die Gefahren des Vorschlags der EU hinzuweisen. Die luxemburgische Regierung äußerte sich trotz des internationalen Aufschreis bis jetzt aber noch nicht zu dem europäischen Dokument. Welche Position Luxemburg in Brüssel gegenüber den Plänen der EU einnehmen wird, bleibt demnach weiter unklar. Für die Piraten steht aber ganz klar fest: Nein zur Abschaffung des digitalen Briefgeheimnisses! Nein zur Chatkontrolle! – Eine Position, die hoffentlich spätestens in der von den Piraten angefragten Aktualitätstunde zur Chatkontrolle in der Chamber eine Mehrheit finden wird. ● Sven Clement

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Déi Gro

Jacques Drescher

Wat ware se géint d'Nato,
An och géint d'Monarchie.
War hire Pazifismus
Ëmstand fir d'Galerie?

Wat hu se demonstréiert
Géint d'Nordstrooss an de Staat.
Et dréit sech, wie beim Trach sëtzt,
Ëm honnertachtzeg Grad.

Haut sinn se fir den Auto,
Fir Smartphone a Konsum.
Nei Stroosse si méi wichteg
Wéi d'Bei an d'Sonneblumm.

Si hunn d'Geschäft verstanen;
Si krute schnell den Dréi.
Mee 't schéckt keen décke Gréngen
Seng Kanner an d'Arméi.

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Kindheit in der Hölle

Michèle Thoma

Das schönste Kleid, das ich je trug, mein „Engelchershack“. Eher ein Hauch als ein Kleid, weißgetüpfelt, wie durch einen Flor oder einen Schleier schaute man durch dieses Himmelblau, unter den Fingern knisterte es bei Berührung. Flügelchen wuchsen aus den Schulterblättern, und wie ich mit meinen Schulkameradinnen in den frischgewaschenen Maienmorgen hinein ging, einging, vorbei an Vorgärten voller Flieder und Pfingstrosen, in spiegelglänzenden Lackschuhen und schneeglöckchenweißen Socken, war Lieblichkeit pur. Seligkeit.

Die Stadt dann, unterwegs zur Trösterin der Betrübten auf Blütenteppichen, inmitten blumenstrotzender Altäre, Weihrauchwabern, Gesängen, betörendem Gebetsgemurmel. Ein Rausch. Die Männer mit den Zauberbüten, die Großmütter auf ihren mitgebrachten Klappstühlen am Straßenrand. Ein Himmel wurde durch die Straßen getragen.

Wenig später waren wir keine Engel mehr, wir trugen Brautkleider. Die Vereinigung war vollstreckt worden, Gott zerging uns auf der Zunge, ich fiel in Ohnmacht. In unsern Kommunionkleidern nahmen wir jetzt an der Schlussprozession teil, es war das Ende der Seligkeit.

Ab jetzt standen wir immer mit einem Fuß in der Hölle. Schuld und Sühne verfolgten uns, Gott war überall, wir konnten ihm nicht entkommen. Dass dieser Gott verdammt lästig war, so ein Gedanke wäre die höchste Gotteslästerung gewesen. Nicht nur die Taten, auch die Gedanken musste man im Zaum halten. Wenn einer Böses denkt, ist das genauso schlimm, wie wenn einer Böses tut. Sagte der Kaplan in der ersten Grundschulklasse, derselbe, der mir eine Schallende verpasste, die Umrisse seiner Hand glühten auf meiner Wange. Ab da dachte ich viel, viel Böses. Und kam mir immer böser vor. Abgrundtief bö. Ich konnte gar nicht anders, als Böses denken. Wäre der oder die gut tot! schoss es mir durch den Sinn, einfach so, und gerade bei denen, die ich zu lieben hatte. Gerade bei denen, die mich liebes Mädchen nannten, so ein braves Kind. Zwangsstörung, würde man das heute nennen.

Wenn die wüssten, mit wem sie es zu tun hatten! Mit dem Teufel in Person, in der Verkörperung eines Schulmädchens im Faltenrock, mit Brille, über Schulhefte gebeugt, mit einer Eins im Be-

*Vielleicht aber war
meine Seele jetzt
wirklich weiß,
himmlisch weiß, ohne
einen einzigen
schwarzen Fleck?*

tragen. In der harmlosesten aller Tarnungen saß ich am Abendbrottisch. Wenn die wüssten, dass sie es mit einer Mörderin zu tun hatten! Sogar einer Massenmörderin!

Wenn der Pfarrer das Sündenregister abfragte, im schwarzen Kasten, hinter seinem Gitter und seinem Vorhang, in einer Wolke von Lakritze, bezichtigte ich mich der Unkeuschheit. Diese bestand ja z.B. darin, dass man anschaute, was man nicht schauen durfte. Meine Mutter hatte mich ermahnt, Menschen mit Behinderung nicht anzustarren, hatte ich dies trotzdem getan, bekannte ich mich als unkeusch. Das kam mir vergleichsweise harmlos vor. Allein oder mit andern? fragte der Pfarrer. Wie sollte ich aber die



Wenn der
Pfarrer das
Sündenregister
abfragte, im
schwarzen
Kasten

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Ceci n'est pas un plan

Jean Lasar

La tentation est forte, lorsqu'on s'aperçoit à quel point les migrations déclenchent des passions négatives auprès d'une partie de nos contemporains, de s'appuyer sur ces dernières pour les convaincre de s'engager, eux aussi, dans la lutte contre la crise climatique. Si la perspective que de plus en plus de familles dans les pays du Sud soient chassées de leur habitat par les impacts du réchauffement et tentent de s'installer en Occident les effraie tant, ne tombe-t-il pas

sous le sens qu'ils veuillent contribuer de toutes leurs forces à réduire ces impacts ?

Autrement dit, n'est-il pas dans l'intérêt objectif de nos concitoyens égarés à l'extrême-droite du spectre politique et paniqués par le fantasme du « grand remplacement » de tout faire pour qu'Africains, Asiatiques et Latino-Américains ruinés par les sécheresses, inondations et autres cataclysmes puissent rester chez eux ? Après tout, les activistes climatiques n'ayant, malgré la profusion des preuves scientifiques attestant de la gravité de la menace, pas rassemblé à ce jour de majorités suffisantes pour affronter adéquatement ce défi, ne devraient-ils pas essayer de les enrôler dans ce combat, en se pinçant le nez ?

Disons-le tout net, ce calcul est erroné et voué à l'échec. Certes, une action climatique conséquente est le meilleur moyen pour empêcher la précarisation et le déracinement de centaines de millions d'humains au cours des prochaines décennies. Mais s'allier à ceux qui sont prêts à laisser se noyer des migrants en Méditerranée ou dans la Manche, à les laisser mourir de froid dans les forêts entre le Belarus et la Pologne ou de soif dans le désert au sud du Rio Grande, et qui veulent construire d'illusioires forteresses nationales ?

Morde beichten? Ich sagte, dass ich sehr schlimme Sachen denken würde, seltsamerweise hatte der Pfarrer nicht nach. Ich wurde zu einer Serie von Gegrüßzeistumaria verdonnert, einer gnädigen Strafe. Aber vielleicht war das nur halb gebeichtet, vielleicht galt es nicht, oder war gar eine Unterschlagung? Ein Betrug? An Gott? Vor Gott?

Vielleicht aber war meine Seele jetzt wirklich weiß, himmlisch weiß, ohne einen einzigen schwarzen Fleck? Nur kurz war das Aufatmen, kaum hatte ich die Kirche verlassen waren die Gedanken wieder da, es war hoffnungslos, ich konnte niemand das erzählen. Meiner Mutter nicht, der ich alles erzählte, alles erzählen durfte oder auch sollte, wie ich dachte. Dass ihre brave Tochter eine Mörderin war, sie würde vor mir zurückschauern. Meinen Freundinnen nicht, wir erfanden Geheimnisse à la Enid Blyton, sie lebten in einer anderen Welt, auf einer hellen Oberfläche. Nicht in der Hölle. Sie würden mich verstoßen.

Die sg. Boomer*innen sind, Rette-sich-werkann!, längst aus der Kirche desertiert, deren Rolle ist nur noch marginal. Sie kann nicht mehr umhin, sich dem sexuellen Missbrauch in den Reihen zu stellen. Was sie über Generationen in den Kinderseelen angerichtet hat, Gottesmissbrauch und Kindesmissbrauch zugleich, auch dem müsste die Kirche sich stellen. ●

Pour mémoire, quand elles ne sont pas inexistantes, les politiques climatiques de l'extrême-droite sont ineptes. Composer avec ceux qui prônent l'interdiction des éoliennes, c'est se condamner à l'inaction.

Quoi qu'on fasse, les impacts du réchauffement déjà emmagasinés dans le système terrestre continueront pendant de longues années encore à pousser d'innombrables populations vers le choix désespéré de la migration. Il ne saurait être question d'accepter, au nom de la lutte pour le climat, qu'une telle alliance contre nature ait pour conséquence que les migrants soient traités encore plus mal qu'ils ne le sont aujourd'hui. L'action climatique, c'est plus de solidarité et plus de justice, pas moins.

Dans la bataille qui se joue entre tenants du statu quo prêts à diaboliser l'« autre » pour justifier leur refluxement dans des conditions inhumaines et ceux qui prônent la justice climatique, tout compromis de ce type serait une compromission. Compte tenu des rapports de force qui règnent aujourd'hui dans les pays occidentaux, s'acquiescer avec les hérauts de l'intolérance et de l'égoïsme reviendrait à un blanc-seing pour poursuivre, voire renforcer les politiques migratoires. Ce n'est pas un plan. ●

Plagiate in der Wissenschaft

Jochen Zenthöfer

Eine Differenzierung von Kategorien und Rechtfertigungen



Xavier Bettel,
2013

Patrick Gahleit

Auch in Luxemburg wurde in den vergangenen Monaten, aus bekannten Gründen, über Wissenschaftsplagiate diskutiert. Dabei vermischten sich jedoch verschiedene Ebenen des Themas. Mein Buch *Plagiate in der Wissenschaft*, welches in diesen Tagen beim transcript-Verlag aus Bielefeld erscheint, soll ein Beitrag sein, diese Fragestellungen auseinanderzuhalten. Klärungsbedarf besteht vor allem bei Folgendem. Erstens: Wann liegt ein wissenschaftliches Plagiat vor? Zweitens: Gibt es eine Rechtfertigung dafür? Drittens: Was sind die Folgen eines festgestellten Plagiats? Bei alledem ist die erste Frage, also, wann ein Plagiat vorliegt, am Verwickeltesten. Denn hier sind vier Dimensionen zu unterscheiden: Wann liegt ein Verstoß gegen das Strafrecht oder das Urheberrecht, wann ein Verstoß gegen die gute wissenschaftliche Praxis und wann ein Verstoß gegen das ethische „Abschreibeverbot“ vor? Manche deutsche Plagiatsfälle aus den letzten Jahren sorgten für öffentliche Empörung, weil es sich einfach nicht gehört, dass abgeschrieben wird. Doch nur ein Teil davon war ein Verstoß gegen die gute wissenschaftliche Praxis, wie sie vor allem bei Doktorarbeiten einzuhalten ist. Und wiederum davon verstieß nur ein Teil gegen das Urheberrecht. Denn hier gelten besondere Anforderungen.

Guttenberg schrieb am dreitesten ab

Die Doktorarbeit des früheren Verteidigungsminister Karl-Theodor zu Guttenberg war so umfangreich plagiiert, dass Verstöße gegen alle bislang genannten Maßstäbe festzustellen waren. Anders waren die jüngsten Vorwürfe gegen den Heidelberger Zeithistoriker Edgar Wolfrum geartet. Bei ihm verneinte der Verlag Klett-Cotta Urheberrechtsverstöße bei ungekennzeichneten Übernahmen im Buch *Der Aufsteiger* (das Buch wurde trotzdem zur Überarbeitung aus dem Verkauf genommen). Diskutierbar sind Bücher, die Politiker zur Selbstdarstellung veröffentlichen. Solche Publikationen, wie im Jahr 2021 von Annalena Baerbock vorgelegt, haben keinen wissenschaftlichen Anspruch. Es liegt daher auch kein Verstoß gegen die gute wissenschaftliche Praxis vor. Von der Öffentlichkeit wurde indes das ethische Abschreibeverbot sanktioniert: Die Grünen fielen in den Umfragen ab und Baerbock wurde nicht Bundeskanzlerin. Bei ihrem nächsten Anlauf 2025 wird ihr das frühere Buch nicht mehr schaden, anders als etwa Guttenberg, der seine juristische Promotion unwiederbringlich verlor. (Er wurde allerdings inzwischen erneut promoviert.) Weiterhin könnte eine plagiierte Doktorarbeit auch gegen Bestimmungen des Strafrechts verstoßen. Das ist die vierte und letzte Dimension. Bislang wurde ein solches Delikt, zumindest in Deutschland oder Luxemburg, noch nie festgestellt. Bei Guttenberg diskutierte man eine mögliche Untreue, da er eine von ihm als Abgeordneten beauftragte Analyse des Wissenschaftlichen Dienstes des Bundestages in seine Arbeit beilegs übernahm. Die Analyse war auf Kosten des Steuerzahlers erstellt worden.

Die Mehrheitsgesellschaft ist noch nicht bereit, Verstöße gegen das ethische Abschreibeverbot zu sanktionieren. In zehn bis 20 Jahren kann sich das geändert haben

Was ist die „gute wissenschaftliche Praxis“?

Schauen wir uns die vier Dimensionen (Ethik, gute wissenschaftliche Praxis, Urheberrecht, Strafrecht) an, ist klar, welcher Maßstab in luxemburgischen Schulen und an Universitäten im In- und Ausland zum Tragen kommt: Die „gute wissenschaftliche Praxis“. Aber was ist das überhaupt? In Deutschland gibt es keine gesetzliche oder sonst verbindliche Definition des Wissenschaftsplagiats. Die Wissenschaftsplattform „VroniPlag Wiki“ legt eine Definition von Teddi Fishman, Direktorin des International Center for Academic Integrity, aus dem Jahr 2009 zugrunde: „Ein Wissenschaftsplagiat liegt vor, wenn jemand Wörter, Ideen oder Arbeitsergebnisse verwendet, die einer identifizierbaren Person oder Quelle zugeordnet werden können, ohne die Übernahme sowie die Quelle in geeigneter Form auszuweisen, in einem Zusammenhang, in dem zu erwarten ist, dass eine originäre Autorschaft vorliegt, um einen Nutzen, eine Note oder einen sonstigen Vorteil zu erlangen, der nicht notwendigerweise ein geldwerter sein muss.“ Im „European Code of Conduct for Research Integrity“ von ALLEA – All European Academies, 2017, heißt es: „Plagiarism is using other people's work and ideas without giving proper credit to the original source, thus violating the rights of the original author(s) to their intellectual outputs.“ Die Universität Luxemburg bezeichnet als Plagiat „the act, voluntary or involuntary, of copying another person's work and passing it off as one's own. Plagiarism occurs, in other words, when you reproduce, use or present an idea, line of reasoning, insight, data or else of which you are not the author or that has been presented by somebody else before you, without properly acknowledging the source.“ Im Fall des luxemburgischen Premierministers liegt zweifellos ein Verstoß gegen diese Regeln,

die auch schon früher und auch in Frankreich galten, vor. Der Tatbestand ist insofern erfüllt.

Für ein Gartenhäuschen wäre ein zu Guttenberg nicht zurückgetreten.

Wie es ist es um die anderen drei Dimensionen bestellt? Es wird sicherlich keinen Verstoß gegen das Strafrecht gegeben haben. Ob das Urheberrecht verletzt wurde, kann an dieser Stelle nicht abschließend beurteilt werden. Es hat sich, soweit bekannt, kein Urheber gemeldet und Ansprüche geltend gemacht oder eine Rechtsverfolgung eingeleitet. Interessant wird es bei der Frage des ethischen Abschreibeverbots. Nach Behauptungen einiger war die vom Premierminister gewählte „Form“ der Textcollagierung damals usus an manchen französischen Hochschulen. Zudem machte der die Arbeit betreuende Professor entlastende Aussagen. In Luxemburg selbst schwiegen manche betreten, wohl in der Befürchtung, dass andernfalls ihre eigenen Arbeiten unter die Lupe genommen würden. Letztendlich lässt sich feststellen, dass die gesellschaftliche Sanktionierung des Vergehens nicht so stark war wie sie etwa in Deutschland gewesen wäre. Das hat verschiedene Gründe, vermutlich auch den, dass sich ein kleines Land wie Luxemburg die wenigen politischen Talente nicht wegen eines doch relativ geringfügigen Delikts in weiter Vergangenheit zerstören lassen will. Spielen sich Verstöße allerdings gegen geschriebene und ungeschriebene Normen im eigenen Land und im nicht-akademischen Sektor ab, sind die Luxemburger durchaus rigoroser. Für ein Gartenhäuschen wäre ein zu Guttenberg nicht zurückgetreten.

In Nancy sahen die Professoren tatenlos weg

Zu Beginn dieses Textes stellte ich drei Fragestellungen vor, nun soll es um die Zweite: „Gibt es eine Rechtfertigung dafür?“, gehen. Beschränken wir uns auch hier auf die Darstellung möglicher Rechtfertigungsgründe bei Verstößen gegen die gute wissenschaftliche Praxis – also der einzigen Dimension, nach der wir bei unserem Premierminister ein Plagiat angenommen haben. In Deutschland scheitern 90 Prozent aller Ausreden von Plagiatstätern vor Gericht. Vorgebracht wurde dort schon alles, was man sich vorstellen kann, zum Beispiel: „Es sind keine Plagiate, nur Zitierfehler“. Bei einer Menge an Übernahmen nehmen die deutschen Gerichte vorsätzliches Handeln an und bejahen Plagiate. Auch das Argument „Damals war diese Arbeitsweise und Zitierweise so üblich“ ist in Deutschland von den Gerichten verworfen worden. Bereits aus dem Gebot der wissenschaftlichen Redlichkeit ergäben sich Anforderungen an die Eigenständigkeit wissenschaftlichen Arbeitens. Etwas anderes scheint vormals an der Universität Nancy möglich gewesen zu sein. Im *Tageblatt* berichtete ein früherer Student,

dass von 25 Studenten 20 beim „Diplôme d'études approfondies“ (DEA) plagiierten: „Wir halfen uns gegenseitig. Plagiate waren sehr verbreitet.“ Sollte dies zutreffen, kann der Hochschule dieses Verhalten unmöglich unbekannt geblieben sein. Eine gewisse Üblichkeit ist dann zu attestieren, also ein kollusives Zusammenwirken von Professoren und Studenten. Es wäre treuwidrig, wenn die Hochschule im Nachhinein eine von ihr geduldete Handlungsweise sanktionieren würde. Im Fall unseres Premierministers wurde keine genaue universitäre Analyse der Plagiate veröffentlicht, da der akademische Abschluss zuvor zurückgegeben wurde (der Premierminister hat noch einen weiteren, tadellosen Abschluss in Rechtswissenschaften). Selbstverständlich wäre die Hochschule trotzdem zu einer Prüfung verpflichtet gewesen. Unzutreffend ist die immer wieder vermutete „Unschuldsumutung“, die gelte, bis die Universität ihre Prüfung abgeschlossen habe. Die Unschuldsumutung gibt es nur im Strafrecht, nicht in der Wissenschaft. Auch hier vermischten sich in der luxemburgischen Debatte wieder Dimensionen, die getrennt zu betrachten sind.

In Luxemburg werden sich die Maßstäbe ändern müssen

Kommen wir zuletzt zur dritten Frage: Was sind die Folgen eines festgestellten Plagiats? Im Falle unseres Premierministers können die Plagiate, die es unbestritten gibt, in (nur der Dimension) der „guten wissenschaftlichen Praxis“ Folgen zeitigen. Und das hat es getan. Bettel hat den akademischen Abschluss zurückgegeben. Ein Verstoß gegen wissenschaftsinterne Normen sollte aber keine Konsequenzen im politischen Bereich implizieren, wenn es um Ämter geht, die per Wahlamt vergeben wurden. Insofern sind die Sphären zu unterscheiden. Auch deutsche Politiker sind nicht zurückgetreten, weil ihnen die Hochschulen Plagiate nachgewiesen oder Grade entzogen haben. Sie sind zurückgetreten, weil die Gesellschaft eine solche Form der Regelverletzung nicht akzeptiert. In Luxemburg wird es dagegen akzeptiert. Für jüngere Akademiker, die sich ihre Abschlüsse hart erarbeiten müssen, statt sie, wie früher in Nancy, teilweise geschenkt zu bekommen, ist das vielleicht bitter. Aber die Mehrheitsgesellschaft ist noch nicht bereit, Verstöße gegen das ethische Abschreibeverbot zu sanktionieren. In zehn bis 20 Jahren kann sich das geändert haben. Die Maßstäbe werden andere sein, je seltener wissenschaftliche Plagiate toleriert werden, und je intensiver schon in unseren Schulen gute wissenschaftliche Praxis gelehrt wird. ●

Jochen Zenthöfer, *Plagiate in der Wissenschaft – Wie „VroniPlag Wiki“ Betrug in Doktorarbeiten aufdeckt*, Bielefeld 2022, 19,50 Euro

N O M I N A T I O N



Anastasia Chaguidouline

Après le départ d'Anouk Wies pour s'occuper des affaires culturelles de l'Université, le Cercle Cité se cherchait une personne responsable programmation culturelle. L'Agence Luxembourgeoise d'Action Culturelle qui chapeaute le lieu, a recruté Anastasia Chaguidouline (photo : Nils Kontz). Née à Brème en 1993, elle a étudié à l'Académie royale des arts de La Haye et à l'Institut Kunst de Bâle, et a terminé ses études de commissaire d'exposition à la ZHdK de Zurich. Collaboratrice ponctuelle des pages culture du Land, elle a été conservatrice adjointe au Musée Tinguely de Bâle et responsable des programmes publics au Casino Luxembourg. Ses contributions ont été publiées dans des catalogues, des journaux et des revues au Luxembourg, en Allemagne et en Suisse, comme la série The Contemporary Condition (Sternberg Press) et la revue OnCurating. Elle a fait partie du jury du Feminist Prize de l'IKOB en 2022. Son projet

d'exposition le plus récent, Sound Without Music, sera présenté au Casino Luxembourg de septembre à novembre 2022. [fc](#)

A P P E L

Écriture théâtrale

La Bourse Edmond-Dune, une collaboration du Fonds culturel national avec des mécènes privés, comporte une aide à l'écriture théâtrale pour un auteur ainsi qu'une aide au montage de la pièce pour une structure de théâtre professionnelle. Sur base d'un appel à projets, une bourse de 5 000 euros peut ainsi être attribuée aux auteurs luxembourgeois ou résidant au Luxembourg. Le texte de la pièce peut être écrit aussi bien en luxembourgeois qu'en français, allemand ou anglais, et ne peut pas avoir déjà fait l'objet d'une représentation. Les textes pour une pièce de théâtre jeune public ou pour dramaturgies plurielles (mélant plusieurs disciplines) ne sont pas admis. La bourse d'aide au montage peut, quant à elle, atteindre 10 000 euros. Les dossiers de candidature, à déposer en ligne avant le 24 juillet à minuit sur [focuna.lu](#), seront examinés par un jury qui désignera le lauréat. La pièce *Poupette* de Marie Jung, première lauréate de la Bourse Edmond-Dune, est à voir les 24 et 25 mai au Théâtre National du Luxembourg. [y1b](#)

M U S I Q U E

Pas de congé pour la K7

Lors des premières éditions du festival Congés Annulés, le grand rendez-vous musical des Rotondes, les organisateurs envoyaient à la presse, en guise de teasing, un CD avec quelques titres des groupes annoncés. Après quelques éditions, un lien vers une série de mp3 remplaçait l'objet, puis une playlist sur Spotify avait fini de dématérialiser la communication. Toujours prêts à sauter sur la dernière *hype* venue, voilà que cette année, c'est une bonne vieille cassette, avec une bonne vieille bande magnétique qui fait office de support de promotion. Ceux qui ont jeté leur walkman Sony des années 80 ou n'ont pas encore investi dans un ghettoblaster vintage se rabattront sur la playlist en ligne ([rotondes.lu](#)) pour découvrir les premiers noms annoncés. Du 29 juillet au 24 août, concerts, DJ sets et showcases reviennent avec la recette gagnante qui mélange du local (Francis of Delirium, C'est Karma, No Metal in this Battle, MR TC ou Daily Vacation) à de l'international. Le retour des Américains (Battles, groupe de rock instrumental bien connu pour sa propension à rabattre les cartes), des Japonais (les instrumentistes de Mono qui viennent de sortir leur onzième album), des Anglais (Squid qui n'ont pas peur de faire un peu

de bruit) ou des Australiens (le très pop Donny Benét) figure parmi les moments les plus attendus. [fc](#)

E X P O S I T I O N S

Entre chien et loup

C'est un parallélépipède noir planté en pleine nature. S'il était plus large, on penserait à la Kaaba de La Mecque. L'architecte Sergio Carvalho (photo) et l'artiste plasticien Dimitri Mallet ont installé cette œuvre sur le site naturel du Ellergronn à Esch-sur-Alzette dans le cadre de l'année culturelle. Cela s'appelle *L'heure bleue*, en référence à ce moment de la journée où le ciel est d'un bleu électrique et où la nature est silencieuse. Un temps suspendu entre le jour et la nuit. À côté, une plateforme en accès libre sert d'espace pour faire l'expérience du phénomène réel chaque jour. Des événements et rencontres autour de questions sociétales et culturelles (écologie, histoire, biologie, poésie, musique...) y seront organisés tout au long de



l'année, puisque la pièce reste en place jusqu'en décembre. Ce samedi, les porteurs de projet proposent un pique-nique, avant un jeu de société en version géante initié par Jerome Decker. Suivront des conférences sur les heures bleues du cinéma, la peinture de nuit, la linguistique du silence ou encore les plantes et la nuit. [fc](#)

Musik für die Augen

Deichkind, Stromae, Nirvana, Madonna – sie alle haben Musikvideos produziert, die in der Völklinger Hütte zu sehen und hören sind. In mehr als 80 Videos aus 30 Ländern kann die Besucherin sich dank eines Mediaguide und Kopfhörern mit Soundtracks synchronisieren. Musikclips sind Gesamtkunstwerke, die Film, Musik, Kunst, Tanz und Zeitfragen vereinen und die in der Ausstellung *The World of Music Video* genauer in den Blick geraten. Kurator Ralf Beil entschied sich für eine eklektische Herangehensweise, die die thematische und künstlerische Vielfalt der Videos unterstreicht: Fragen von Gender und Künstlicher Intelligenz werden aufgeworfen, Low- und Big-Budget-Produktionen nebeneinander auf Großleinwände projiziert. Die Ausstellung geht nicht chronologisch vor und erzählt den Aufstieg dieses Kunstgenres mit dem Aufkommen von MTV in den Achtzigerjahren und seine Neuerfindung durch das Internet. Weil

die filmkünstlerische Qualität überwiegend im Vordergrund steht und nicht der Hitparaden-Barometer der letzten Dekaden, schrieben Enttäuschte ins Besucherbuch: Wo bleibt *My heart will go on*? Musikvideos sind „integraler Bestandteil unserer Gegenwartskultur, weltweit abrufbar, weltweit produziert – ein Nukleus der globalen Unterhaltungsindustrie“, schreibt ein um transnationale Ausrichtung bemühtes Ausstellungsteam. Wer sich für Popkultur und den gesellschaftlichen Wandel, den sie abbildet, interessiert, findet in dem Video-Parcours in Völklingen anregendes Material. Noch bis zum 16. Oktober sind die Clips zu sehen. Die russische Punkrock-Band Pussy Riot spielt am 28. Mai auf dem Gelände des Weltkulturerbes. [sm](#)

Cueva: Strengere Auflagen

Die Ankündigung kam am Montag überraschend: „Pour des raisons de sécurité, le projet Cueva Metzeschmelz sera fermé jusqu'à une date imprévisible“, schrieb das Künstlerkollektiv auf seiner *Facebook*-Seite. Weil ein Motorradfahrer am Sonntagabend auf dem Weg zur Ausstellung zu schnell fuhr und sich bei einem Unfall verletzte, entschieden der Eigentümer des stillgelegten Stahlwerks, Arcelor-Mittal, und die Entwicklungsgesellschaft Agora, dass das beliebte Kunstprojekt vorläufig keine Besucherinnen mehr empfangen dürfe. Schnell

machte auf den sozialen Netzwerken die Mutmaßung die Runde, das weder von Esch 2022 noch mit anderen öffentlichen oder privaten Geldern finanzierte Projekt sei der Kulturhauptstadt und ihrem Sponsor ein Dorn im Auge und mit dem Unfall hätten sie nun einen Vorwand gefunden, um es zu schließen.

Die meisten Beteiligten weisen diesen Vorwurf jedoch gegenüber dem *Land* zurück. Tatsächlich gehe es ausschließlich um Verantwortung und Sicherheit. Eigentlich sind Motorräder auf dem Privatgelände verboten; als Veranstalter muss Cueva nun mit Schildern dafür sorgen, dass dies auch für alle Besucher ersichtlich ist. Und ein bisschen aufpassen, dass niemand über die Zäune steigt, soll das Künstlerkollektiv auch. Für eine Sicherheitsfirma hat Cueva kein Budget, deshalb sollen die ehrenamtlichen Mitglieder sich nun selbst darum kümmern. Allerdings fehlt den meisten von ihnen dafür die Zeit, weil sie noch einer beruflichen Tätigkeit nachgehen. Nächste Woche wird Cueva sich mit den Verantwortlichen von Agora treffen, um über die Umsetzung strengerer Auflagen zu beraten. So soll der Konsum von Alkohol künftig auf dem Gelände verboten sein, auch wenn der Unfallfahrer laut Polizei vollkommen nüchtern war. Sowohl Cueva als auch Agora sind aber zuversichtlich, dass die Metzeschmelz bald wieder öffnen kann. Ob das Projekt dann noch das gleiche sein wird, wie vor der Schließung, bleibt abzuwarten. [ll](#)

14

K U L T U R

Land

20.05.2022

S C È N E S

Dans la solitude de la scène

« La magie est dans chaque début... » Le Fundamental Monodrama Festival se présentait à travers cette citation de Hermann Hesse lors de son lancement, en 2010. Le festival international consacré aux monodrames, c'est-à-dire-aux performances d'un seul artiste, revient nous secouer par son impertinente originalité. Pour cette douzième édition, un seul lieu, la Banannefabrik ; dix jours, du 20 au 29 mai ; dix pays ; treize spectacles dont cinq créations avec un orchestre. Fidèles à la phrase du romancier allemand, les spectacles présentent des fragments, des débuts de création, des projets en devenir et mènent à développer des idées. Ça commence avec *Hypervolk*, forme hybride de théâtre, de concert et d'installation vidéo de Filip Markiewicz (photo de répétition : Sven Becker), une critique adressée à l'hypermédiatisation du monde actuel interprétée par l'actrice autrichienne Lisa Schützenberger. On poursuit avec, en vrac, un hommage au rêve (*Levitations*, Hannah De Meyer) ou à la création (*Mother*, Emanuela Iacopini), des réinterprétations de Jeanne d'Arc (*Der Fall d'Arc*, Philipp Sommer), de Shakespeare (*At home*

with Will Shakespeare, Pip Utton qui joue aussi la « dame de fer » dans *Playing Maggie*), ou de la Cassandre mythique, transformée en prostituée immigrée et transgenre (*Kassandra*, Despina Saraféidou).

De nombreux thèmes y seront abordés avec poésie, humour et mystère. Des comédiens, des danseuses, des musiciens, des auteurs et metteurs en scène venus d'Allemagne, de Belgique, du Bénin, de la Grèce, de la Suisse ou encore du Niger nous plongeront dans d'autres univers, à la fois beaux et cruels. Le monodrame y étant propice, la solitude est elle aussi présente au long des spectacles : celle causée par la séparation entre deux frères, l'un resté au Burkina Faso et l'autre parti vivre en Europe dans *Terre Rouge* (Urbain Guiguemdé) ou celle d'un homme au fond du gouffre dans *La nuit juste avant les forêts* de Bernard Marie Koltès (par Bardol Migan). S'adapter et renaître, comme ces jeunes filles, passées directement de l'enfance à l'âge adulte (*Fissures*, Binta Soumana Sidlo) ou ces hommes devant se reconstruire sans les traditions patriarcales si longtemps enracinées en eux, un processus exprimé à travers la danse dans *331 Grams* (Isaiah Wilson). L'Homme, cet étrange animal rempli de croyances et de convictions, jonglant du nihilisme au fanatisme, mis en lumière dans *Negare* (Alexandre Lipaux), et prêt aux plus folles expériences pour étendre son savoir tel Konrad dans *Das Kalkwerk* de Thomas Bernhard (par Felix Römer). Il y aura tout ça à la Banannefabrik et la magie sera dans chaque début... et durera jusqu'au bout. [y1b](#)

Tablo



Eine ganz normale Schauspielerkarriere?

Anina Valle Thiele

En Escher Jong im Escher Theater folgt den Spuren René Deltgens, der in Deutschland in den 1930er Jahren eine steile Karriere als Schauspieler machte. Es ist eine sehenswerte Inszenierung, deren Tenor vordergründig versöhnlich ausfällt

Liegt es an André Jung und Luc Feit oder daran, dass mit Frank Feitler eine graue Eminenz des Luxemburger Theaters verantwortlich für die Dramaturgie zeichnete? Jedenfalls sind die nachgeholten Vorstellungen mehr als gut besucht. *En Escher Jong* – Eine Annäherung an den Schauspieler René Deltgen, heißt es im Flyer bescheiden. Der Escher Deltgen machte eine steile Karriere: Mit nur 18 Jahren ging er Ende der 1920er Jahre an die Kölner Schauspiel-schule, sammelte dort Bühnenerfahrung und erhielt 1935 seine erste Rolle bei der Ufa. Nach zahlreichen Erfolgen wurde er 1939 zum deutschen Staatsschauspieler ernannt. Deltgen war kein politischer Mensch, doch er bewunderte die Entwicklung der Kultur im deutschen Nachbarland, davon künden noch Notizen aus Batty Webers *Abreißkalender*. Er war eine schillernde Persönlichkeit, die das ihr zugestandene Rampenlicht genoss. (Siehe *Land*-Artikel: „Schillern-der Schauspieler, politischer Opportunist“ vom 26.01.2018).

Die Luxemburger selbst hatten ein gespaltenes Verhältnis zu ihrem Leinwandhelden. Spätestens mit Deltgens Unterzeichnung des auch in Luxemburg veröffentlichten Manifests *Heim ins Reich* sorgte er für Irritation. Es forderte nicht weniger als den Anschluss an das nationalsozialistische Deutschland. Frank Feitler und Kristof van Boven haben sorgsam Material über René Deltgen recherchiert. Ihr Bühnentext spiegelt die Widersprüche des Luxemburgers wie auch seiner öffentlichen Rezeption wider.



Auf der Bühne des Escher Theaters, wo Deltgens Karriere begann, spielen André Jung und Luc Feit sich die Bälle zu. Das schlichte Bühnenbild, ein gigantischer Koffer, lenkt die Aufmerksamkeit auf die beiden Schauspieler. Eine Montage von Ausschnitten aus den umstrittenen Ufa-Filmen, in denen Deltgen tragende Rollen spielt, vermittelt einen Eindruck von einstiger Berühmtheit. Im Rückblick erscheint er wie ein luxemburgischer Charles Bronson: ein gutaussehender Mann, der für die Bühne gemacht war.

André Jung erklärt: „Ich mach den Deltgen“, und liest aus einer Ballade. Denn diese sei „die Initialzündung“ gewesen – da habe Deltgen gewusst, dass er Schauspieler werden wollte, und fuhr nach Köln, um dort vorzusprechen. Luc Feit übernimmt den aufmüpfigeren Part: „Und die haben ihn da einfach genommen mit dem Luxemburger Akzent?“ Jung entgegnet: „Er war ein ungeschliffener Diamant.“ Dies 1929, in der Weltwirtschaftskrise. Er hatte Hunger auf die Bühne und das Leben. Aber er habe auch dieses Pamphlet verfasst, wirft Feit ein: „Blut und Boden – das klingt sehr nach NSDAP ...“ Er habe in Esch gespielt, die Luxemburger waren stolz und seien, nachdem Deltgen nach Köln gezogen war, in Scharen dorthin gepilgert. „Die Luxemburger – in Scharen?“, entgegnet Feit und hat damit die Lacher auf seiner Seite.

Dieses Erörterungs-Spiel trägt die Inszenierung über eine Stunde. Jung und Feit tragen den (auch inneren) Konflikt dialektisch auf der Bühne aus. Jung erzählt von der unglaublichen Produktivität Deltgens, der in sechs Jahren 60 Rollen gespielt habe. Jeden Monat eine Premiere – von Aischylos bis Goethe.

Dann wird der Koffer aufgemacht und die Garderobe Deltgens gelüftet: ein aufklappbares Bühnenbild, das in seiner Ästhetik einer alten Schaustellergarderobe ihre Wirkung entfaltet.

Schnell schaffte es der Leinwandstar an die Volksbühne ... Er habe Goebbels zwar getroffen, aber ihm wahrscheinlich nichts erwidert. „Aber darum geht’s ja auch nicht!“, erklärt Jung, „In Berlin war das Leben!“ Luc Feit ist in Ulrich Wallers Inszenierung das moralische Gewissen: „Wusstest Du, dass der Platz an der Volksbühne damals Horst-Wessel-Platz hieß?“

Deltgen baute sich ein Haus im gutbetuchten Berline Bezirk Dahlem. „In derselben Straße wie Himmler, merkt Feit an. „Sie wollten meinen Namen eindeutschen“, rechtfertigt sich Jung empört, „statt René sollte ich Rüdiger heißen.“ Das habe er nicht zugelassen. Von den NS-Verbrechen habe er nichts gewusst: „Ich stand

dem Deutschen Reich völlig ahnungslos gegenüber.“ – „Aber Du warst doch eine arische Säule der deutschen Kultur!“ – „Mir war schlecht. – Innendrin war ich immer ein Escher Jong“, so André Jung. Und rechtfertigt sich weiter: „In den Filmen hab ich den Helden gespielt, aber in der Wirklichkeit ... Meine Geschichte handelt von meiner Familie und vom Überleben.“

Der tatsächliche Prozess gegen Deltgen erscheint auf der Bühne. Feit streift sich die Richterrobe über: „Herr Deltgen, warum haben Sie das Manifest ‚Heim ins Reich‘ unterschrieben?“ Jung: „Ich stehe dazu, und ich würde wieder so handeln.“ Die Tatsachen sprechen für sich. „Meine Heimat ist hier“, beharrt Jung, um mit Tränen in den Augen zu flehen: „Herr Richter, ich war kein Nationalsozialist. Ich habe meinen Luxemburger Pass bei mir behalten.“ Trotz zweimaliger Aufforderung habe er sich nicht zum Volkssturm gemeldet. Er verweist auf vertragliche Bindungen an Terra-Film (eine der größten deutschen Filmproduktionsgesellschaften): „Und ich durfte meine Rollen nicht selbst auswählen.“

Das Urteil (eine Haftstrafe) wird verhängt und ihm die Luxemburger Staatsangehörigkeit aberkannt. Doch Deltgen wurde rasch rehabilitiert. Der begnadete Schauspieler sollte nur drei Monate seiner zweijährigen Haft absitzen, die Luxemburger Staatsangehörigkeit wurde ihm 1952 wieder zuerkannt. 1964 empfing man ihn wieder auf der Bühne in Esch. Feit: „Die Luxemburger hatten ihren Frieden mit sich und Dir gefunden.“

„Ich habe immer nur das gespielt, was in den Drehbüchern stand, vor dem Krieg, während dem Krieg und nach dem Krieg“, beharrt André Jung. – Tosender Applaus!

Die Besetzung mit zwei hochkarätigen Schauspielern erweist sich für die Inszenierung als Glücksfall. Die beiden amüsieren und ziehen einen mit. Müheelos gelingt es ihnen, die zweifelhafte Rolle Deltgens zu vermitteln. Am Ende gewährt die Inszenierung eine kollektive Erleichterung: Der Deltgen war doch einer von uns – *En Escher Jong* eben. ●

En Escher Jong. Text und Dramaturgie: Frank Feitler, Kristof van Boven; Regie: Ulrich Waller; Mit: Luc Feit, André Jung. Premiere war am 14. Mai 2022 im Escher Theater. Keine weiteren Spieltermine

75. FESTIVAL DE CANNES

Ceci n’est pas un film, c’est une vidéo TikTok

Tom Dockal, Cannes

Zu Beginn von Jean Eustaches *La maman et la putain* fragen sich Bernadette Lafont und Jean-Pierre Léauds Figuren, ob sie vielleicht ins Kino gehen sollten. Léaud schlägt die Zeitung auf und deklamiert pathetisch und überhöht die Inhaltsangabe von *La classe operaia va in paradiso* von Elio Petri, der 1972 die Palme d’Or gewann. Et merde. Er faltet die Zeitung wieder zusammen, knallt sich aufs Sofa und meint, man könne doch auch einfach fernsehen. Fast 50 Jahre später deklamiert die Maitresse de cérémonie Virginie Efira bei der Eröffnungsfeier der Filmfestspiele von Cannes 2022, mit ähnlichem Pathos: „Le chemin de nos coeurs n’est pas celui des algorithmes.“

Die Filmfestspiele von Cannes, die sich immer wieder als der wichtigste Termin dieser Art profilieren, wurden am Dienstagabend eröffnet. Und feiern gleichzeitig 75. Jubiläum. Mit Verlaub, ein stattliches Alter. Nur die Filmmostra in Venedig ist älter. Im letzten Pandemie-freien Jahr 2019 begann #BongHive und der weltweite Siegeszug von *Parasite*. 2022, drei Jahr später, ist somit wieder alles quasi beim Alten. Und in vielerlei Hinsicht bleibt alles wie gehabt. Wobei, Pierre Lescure gibt nach acht Spielzeiten die Präsidentschaft ab. Aber ansonsten überrascht das Festival und sein Programm beim flüchtigen Vorbeigehen nicht. Covid war wohl keine Zäsur.

Aber vielleicht wünschten sich Lescure und Festivaldirektor Thierry Frémaux nicht nur eine Rückkehr in den Mai, sondern auch eine programmatische Rückkehr zum Altbewährten. Dardenne, Desplechin, Serebrennikow, Gray, Kore-eda, Mungiu, Östlund – die Abonnentensitze des Wettbewerbs wurden einmal wieder sehr hoch angesetzt. Die Dardenne-Brüder sind zum siebten Mal (!) mit von der Partie und wenn man einem Interview mit Jurypräsident Vincent Lindon im *Monde* zu viel Rechnung tragen würde – „J’aime les films qui racontent un état du monde“ – dann wäre die dritte Palme an die Belgier gar nicht so unrealis-

tisch. Drei weitere Palme-d’Or-Gewinner sind ebenfalls mit von der Partie. Als kleine Überraschung bleibt, dass Regisseure Lukas Dhont (*Girl*) und Ali Abbasi (*Border*) mit ihren neuen Werken die Treppen hochgeschmissen wurden. Und Kelly Reichardt, die zwar auch seit gefühlten Ewigkeiten auf Jahresbestenlisten steht, und das nicht erst seit ihrem letzten Film *First Cow*. Aber auch sie darf sich dieses Jahr das erste Mal in ihrer Karriere über einen Slot im Wettbewerb freuen. Was den ewigen Frauenfeindlichkeits-Vorwurf gegenüber Cannes weniger hart ausfallen lässt, aber nicht aus dem Weg schafft. Bei den insgesamt 21 Wettbewerbsfilmen saßen weiterhin gerade mal fünf Frauen in den Regiestühlen.

Die Veränderungen sind allesamt kosmetischer Natur und wurden von der „com“ ausgearbeitet. Mit der großen und wichtigen Frage im Raum: Wie lotst man im Zeitalter von Streamingangeboten Menschen, vor allem junge Menschen, in den finsternen Kinosaal? Das Festival hat sogleich die passende Boomer-Antwort parat und nimmt TikTok als medialen Partner mit ins Boot. Auf einer riesigen Plakatwand gleich gegenüber vom Palais des festivals prangert eine Werbung des sozialen Netzwerks mit der Aufschrift *ceci n’est pas un film, ceci une vidéo TikTok*. Der fade Beigeschmack wird beim täglichen Vorbeigehen nicht weniger fad. Aber vielleicht kommt Tom Cruise als Retter der letzten Sekunde diesem Trend zuvor und grätscht die Leute wieder von der Couch und Netflix weg. Dieser hatte sich am Mittwoch während seiner Masterclass für die Kinoerfahrung stark gemacht.

Das Festival hatte vorab trotz grundsätzlicher Ansagen über die letzten Jahre versucht, Andrew Dominiks Marilyn Monroe-Biopic *Blonde* zu ergattern. Es scheiterte aber am französischen Filmvertriebssystem, welches verbietet, Filme vor abgelaufenen 18 Monaten nach Kinostart im Fernsehen zu zeigen. Netflix dürfte dementsprechend den Film auch nicht in Frankreich auf dem Streamingdienst anbieten. Die Verhandlungen scheiterten.



Wie lotst man heute junge Menschen in den Kinosaal?

Es bleibt spannend, wenn Iris Knobloch im nächsten Jahr den Präsidentschaftsposten der Filmfestspiele übernehmen wird. Venedig hatte die letzten Jahre freie Hand, sich offen zu inszenieren, was neue Vertriebswege für Filme anging, und nahm mit *Marriage Story*, *Roma* und letztes Jahr *The Power of the Dog* Werke auf, die in der „awards season“ in aller Munde waren. Die Nomination von Knobloch war nicht unumstritten und war alles andere als basisdemokratisch durchgeboxt worden, aber wenn die Präsidentin der WarnerMedia von etlichen europäischen Staaten etwas angehen könnte, dann diese Diskussion, die an der Croisette bisweilen von romantisch-verschlossenen Gatekeepers geführt wurde. Ob Jean-Pierre Léaud aus Eustaches *Maman* heute wohl lieber das Smartphone anstarren und TikTok-Clips schauen würde, anstatt sich den letztjährigen Palme d’Or-Gewinnerfilm anzuschauen, steht wohl in den Sternen, die man am wolkenfreien Himmel in Cannes schön glitzern sieht. ●

CLASSIQUE

Titanesque



Riccardo Chailly et Ray Chen

La prestation de la Filarmonica della Scala, le 16 mai dernier, sous la baguette experte de Riccardo Chailly, compte assurément parmi les temps forts de la saison qui s’achève à la Philharmonie. Australien, d’origine taïwanaise, Ray Chen est ce peu conventionnel violoniste, dont la critique internationale salue unanimement le « talent exceptionnel » de *Senkrechtstarter*, puisque, entre autres titres de gloire, il peut se prévaloir d’avoir remporté coup sur coup le fameux Concours Yehudi Menuhin (2008) et le mythique Reine Élisabeth (2009). Devenu rapidement l’un des musiciens les plus recherchés de sa génération, la rising star est, depuis ces prix-là, à coup sûr sur la voie royale d’une grande carrière.

Donné en lever de rideau de la soirée philharmonique, le *Concerto* de Mendelssohn. Un ouvrage sans doute un brin académique, mais qui demeure l’un des monuments phares du romantisme allemand, une partition d’une exquise beauté sonore, enfin, un concerto qui jouit d’une immense popularité, tant auprès du public que parmi les solistes. Ray Chen qui fait partie de cette race de violonistes « à six doigts », y brille par un jeu où l’ardeur fougueuse – parfois violente même – de la force d l’âge et une inspiration rhapsodique du meilleur aloi ne masquent ni la noblesse de la conception, ni le sens inné de la rigueur. Violon fauve (le Stradivarius « Samazeuilh ») et baguette féline : voilà, en effet, que le virtuose trouve dans l’envoûtant maestro milanais un allié aux semelles de vent, tant les cordes, aux traits toujours détaillés et souples, respirent large, chantent et enchantent à qui mieux mieux. Heureuse collaboration, qui culmine dans le sublime *Andante*, « musique du Ciel » qui nous emmène du côté des anges.

Un *bis* signé Paganini, d’une virtuosité presque effrayante, répond à l’enthousiasme du public. Aussi ne s’avancera-t-on pas trop en gageant que la musicalité profonde et la sonorité radieuse dont a fait preuve la nouvelle coqueluche du violon, dans cette « figure libre » comme dans le « programme imposé », relèvent du grand art et laissent augurer de sacrés lendemains.

Après la pause, place au Mahler de la *Première Symphonie*. D’elle, Bruno Walter, qui a bien connu le compositeur, disait qu’« elle est son *Werther*, [...] la réaction artistique à un événement qui lui a brisé le cœur, et, en même temps, la profession de foi de son âme ». Visée démiurgique (« avec une symphonie, bâtir tout un monde », disait le compositeur), mélange des genres (tragique et comique, burlesque et cauchemardesque, poétique et sarcastique), emprunts populaires (la comptine Frère Jacques, parodiée en marche funèbre, avec une ironie macabre), aspiration au sublime et trivialité : bref, tout, dans cet univers musical, est à l’image de notre misérable condition humaine, écartelée entre l’ange et la bête.

Œuvre d’un compositeur d’à peine trente ans, mais qui est déjà maître de son alchimie sonore, la *Titan* renchérit sur la tradition romantique initiée par la *Pastorale* de Beethoven ou la *Fantastique* de Berlioz, et ce, à la faveur d’un programme littéraire inspiré d’un roman de Jean Paul. Cela dit, le cadre formel est sauvegardé, l’ordre classique, respecté, quand bien même la succession de rythmes, tantôt lents, tantôt dansants voire violents, la juxtaposition d’éléments hétérogènes aux accents tour à tour martiaux, mélancoliques, exubérants, témoignent du caractère tourmenté et fantasque de son auteur, et font que ce poème symphonique en forme de symphonie est extrêmement difficile à mettre en place.

Qu’à cela ne tienne ! En optant délibérément pour des temps lents voire pesants (au meilleur sens du terme), le maestro transalpin met en valeur les étonnantes alliances de timbres concoctées par l’orchestrateur-né qu’était Mahler. A noter, in fine, l’extraordinaire impact de l’explosif *Finale*, marqué *Allegro furioso*, où la phalange italienne, littéralement survoltée, déchaîne les bouillonnements de l’enfer, qui contrastent de manière saisissante avec les trois épisodes précédents : mélodie caressante du premier, Ländler avenant du deuxième, et marche funèbre du troisième mouvement. ● José Voss

GRANDE RÉGION

Les bouches cousues d'Eva Aeppli

Ses cartes de visites, qui ouvrent l'exposition du Centre Pompidou-Metz, disent déjà la fantaisie, la malice, l'excentricité de sa personnalité : « Dompteuse de Vampires », « Psychowouzilogue », « Éleveuse de Sorcières », « Chatologue », « Prix Nobel du Déménagement », et bien d'autres titres plus farfelus les uns que les autres... Autant de façons de s'annoncer qui déjouent d'avance toute tentative d'identification pour Eva Aeppli (1925-2015). Autant de façons de s'inventer, au lieu de se définir, comme pour échapper à la pesanteur de l'ordre existant. Ce que la jeune femme fit aussi en se tenant en retrait du marché et de ses tendances, loin des courants et des chapelles alors en vogue, au risque de s'isoler et de ne jamais apparaître dans un manuel d'histoire de l'art. Dans sa demeure investie par les chats, ces sphinx censés la protéger d'un entourage malveillant, Eva Aeppli s'est fabriquée de toutes pièces un univers hanté par les forces occultes, la divination, et la mort qu'elle ne cessera de conjurer à travers de multiples *doppelgänger*. Un inframonde rencontré très tôt en Suisse, où elle naît en 1925, puisque son père est l'un des membres de la société d'anthroposophie fondée par Rudolf Steiner (1861-1925). Ainsi, à Dornach, dans l'étrange forteresse du Goetheanum, en retrait de la société, Eva Aeppli s'applique à créer ses premières poupées de tissu.

Eva Aeppli n'a jamais cessé de conjurer les horreurs dont s'est montré capable l'humain au cours des siècles

Il était donc temps qu'une institution consacre à son œuvre cousu une manifestation d'envergure, comme celle, inédite en France, qui se tient en ce moment au Centre Pompidou-Metz et que l'on doit à sa directrice Chiara Parisi, commissaire de l'exposition au côté d'Anne Horvath. Ainsi que l'indique le lyrisme de son titre, *Le musée sentimental d'Eva Aeppli*, celle-ci en occupe le centre, tout en constituant le point de départ d'un parcours menant à d'autres artistes, et non des moindres, de Warhol à Louise Bourgeois, en passant par Maurizio Cattelan, Annette Messager ou Meret Oppenheim. Cela, sans négliger bien sûr son cercle proche, formé de son premier mari, Jean Tinguely, dont elle rejoint dès 1952 l'atelier parisien sis impasse Ronsin, et où l'on trouve notamment Daniel Spoerri et Niki de Saint-Phalle.

Dans le hall d'entrée de l'institution messine, les trois toiles monumentales de Thomas Houseago, écartelées entre ciel et terre, constituent une excellente introduction à l'esthétique de l'artiste suisse. Deux résonnent comme un hymne à la lune et au soleil, quand celle du

milieu est une stèle funéraire érigée en hommage aux victimes ukrainiennes à Boutcha. Tout en puisant une partie de son inspiration dans l'astrologie, comme en témoigne cette série de têtes en bronze doré qui accueille le public (*Les Planètes*, 1990), Eva Aeppli n'a jamais cessé de conjurer les horreurs dont s'est montré capable l'humain au cours des siècles. Les cicatrices de l'Histoire sont ici visibles partout. Sur ses têtes suturées, morcelées, qu'elle décline à l'envi, ou encore, lors d'une collaboration tardive avec Tinguely, à travers ses sorcières torturées par les machines infernales de l'Inquisition – un supplice redoublé par la projection d'ombres portées (*Erdhexen*, 1991). Durablement marquée durant son adolescence par la propagation du nazisme, la jeune femme manifeste son engagement dans une installation qu'elle dédie en 1968 à Amnesty International (*Groupe de 13*), aussi bien que dans *l'Hommage aux déportés* (1976) qui repose dans la forêt de Fontainebleau (Milly-la-Forêt). Cette présence sourde de la mort s'étend plus largement à l'ensemble du parcours, que ce soit individuellement à travers des figures en soie isolées, assoupies sur des chaises, ou collectivement lorsqu'elles sont regroupées et vêtues uniformément à la façon d'un chœur ou d'une procession macabre. Ainsi en est-il de la *Table* (1965-1967), mis en miroir avec une Cène de Warhol (*The Last Supper*, 1986), ou des *Juges* (1960-1967), qu'elle fera installer à Nuremberg vingt-cinq ans après le fameux procès.

Outre ces mannequins à taille humaine, l'œuvre d'Aeppli étend ce voyage anthropologique à d'autres sources. Ainsi du culte chrétien des reliques, dont elle reprend ce mélange improbable de fleurs, de nattes et de squelettes dans ses sculptures et ses tableaux. Il en est de même de la sublime *Nuit blanche* (1953), qui évoque irrésistiblement l'image acheiropoïète de la Sainte-Face. Tout au long de la visite, des résonances, contemporaines ou anachroniques, sont convoquées : au contact des eaux-fortes de Käthe Kollwitz, des dessins géométriques d'Emma Kunz, des gravures de Frans Masereel, des dessins de Rudolf Steiner ou des sculptures félines de Sarah Lucas. Dans ce cabinet de curiosité, une tête colossale d'Apollon venue du Louvre nous fait front, de même que l'incroyable masque de Gueulard exhumé depuis le trésor de la cathédrale Saint-Étienne de Metz. Un réseau infini d'associations dans lequel s'insèrent les masques, les poupées, les mannequins d'Eva Aeppli. Avant qu'elle ne renonce à toute forme de création au début des années 1990, peu après la disparition de Jean Tinguely. « L'aiguille ne parlera plus », note-t-elle dans le neuvième *Livre de vie*, ultime œuvre archivistique qu'elle poursuivra en privé jusqu'en 2002. ● Loïc Millot

L'exposition *Le musée sentimental d'Eva Aeppli* dure jusqu'au 14 novembre au Centre Pompidou-Metz



Vue sur *Les Planètes* (1990), *Groupe de 48* (1969-1970) et *Niki* (1972)

LIKE A JAZZ MACHINE

Dudelange est une fête

Kévin Krocze



Thomas de Pourquery & Supersonic

Il est bientôt 23 heures. Thomas de Pourquery et ses musiciens effectuent leurs dernières balances. La présence de spectateurs dans la salle, qui scrutent leurs faits et gestes, semble les gêner un peu. Le leader de la troupe est taquin : « Barrez-vous, non ? ». Même si l'ambiance est bon enfant, on sent une certaine tension. Les musiciens quittent la scène, les lumières s'éteignent et le concert commence. Laurent Bardainne, saxophoniste et claviériste de la formation s'installe et prend la parole, visiblement à contre cœur. « Bonsoir, c'est possible d'avoir de l'eau sur scène ? ». La musique démarre. Ambiance. Les musiciens cabotinent légèrement. De Pourquery fait son apparition quelques minutes plus tard avec une caisse de bouteilles d'eau. Il en distribue à ses comparses sous les rires crispés du public. On espère qu'il s'agit d'un *happening*.

Quelques heures plus tôt, en ce jeudi 12 mai, la dixième édition du festival Like a Jazz Machine est lancée par une formation inédite, le jazzXchange 7tet, guidée par Bojan Z, véritable abonné d'Opderschmelz. Comme chaque année depuis 2012 (exception faite de 2020 pour les causes que l'on sait), le centre culturel de Dudelange devient durant quatre jours la capitale européenne du jazz. Sur le parvis de l'institution, on croise des visages familiers, moins nombreux qu'à l'accoutumée. Cette année et pour la première fois, l'auteur de ces lignes, un correspondant fidèle du festival, ne se voit attribuer qu'un accès limité et pas de badge. Signe manifeste de la décadence de sa crédibilité et de son influence relative sur la scène musicale du pays. À vingt heures, le quartet autochtone Universal Sky démarre un set réconfortant, mais sans surprise. Maxime Bender aux saxophones, Manu Codjia à la guitare électrique, Jean-Yves Jung à l'orgue Hammond et Jérôme Klein à la batterie font bonne figure. Bender sait rester en retrait avant d'écruter. Des notes puissantes pour des appels à l'aide perdus dans l'espace.

S'ensuit un concert exigeant d'un quartet composé aux petits oignons. Pit Dahm et Michel Reis, les deux prodiges qu'on ne présente plus, s'associent à Ben van Gelder et Zack Lober, deux musiciens de référence basés aux Pays-Bas. On retient deux solos endiablés du batteur, la folie contrôlée du pianiste, l'équilibre du saxophoniste et la constance du contrebassiste, pour un concert au cordeau. Retour au spectacle de Thomas de Pourquery & Supersonic qui peine à démarrer. La salle semble d'abord peu communicative et ne chantonne que timidement

malgré l'insistance du saxophoniste et chanteur, multi récompensé et réelle coqueluche de la scène française actuelle. Mais le temps passant, l'ambiance se réchauffe et la troupe commence à manifester des signes d'une complicité sincère qui fait plaisir à voir et à entendre. Variants les compositions extraites de leurs projets *Sons of Love* (2017) et *Back to the Moon* (2021), la troupe gagne en énergie avant d'exploser. Un spectateur s'écrie « c'est jouissif ! ». Rires francs dans la salle. Sur scène on acquiesce, « yes it is jouissif ». Le show se termine sur une interprétation prenante de *Give the money back*. Un titre Sun Ranien jusqu'aux bouts des ongles – dont les musiciens se revendiquent, avec juste ce qu'il faut de modernité. Le lendemain on apprendra que le coup des bouteilles d'eau n'était pas une mise en scène. Une partie de la bande aurait eu un pépin sur la route, ce qui expliquerait les balances faites dans l'urgence et l'incivilité de certains membres.

Pour la seconde soirée, The Minor Majors propose d'abord un set de Hard Bop avec « une note contemporaine ». Le quintet luxembourgeois se compose de Paul Fox, Arthur Possing, Laurent Peckels, Georges Soyka et Jitz Jeitz. Des musiciens talentueux et sympathiques, mais dont la musique fait l'effet d'un glaçon dans un verre d'eau chaude. Arrive le concert le plus clivant du festival. Le trio composé du saxophoniste polonais Adam Pieronczyk, du multi-instrumentiste marocain Majid Bekkas et du percussionniste américain Jean-Paul Bourelly. Sans posture, sans chichi, le trio propose d'abord une succession de pièces cryptiques, dans l'improvisation la plus totale. Les organisateurs redoutaient un effet de rejet avec un départ précipité d'une partie de l'audience, mais les spectateurs viennent déjouer les pronostics. Un signe rassurant qui prouve bien que le public du Like a Jazz Machine se compose d'aficionados difficiles à décourager. On retiendra longtemps une magnifique parenthèse d'un chant traditionnel africain interprété par Majid Bekkas. Fusion parfaite d'une voix et d'un kalimba pour un morceau envoûtant, qui fait figure de « moment » du festival.

Le samedi 14, la fête continue, bien que le mot « fête » n'est en fait pas approprié en l'espèce. En effet, la formation de la tromboniste belge Nabou Claerhout, qui lance cette troisième soirée, ne provoque pas grand-chose. Le mot « fête » sied, a priori, moins encore au duo qui fait suite. Un duo loin d'être gai, mais qui provoque quant à lui des émotions inattendues et particulièrement fortes. Le batteur et com-

Le temps passe, l'ambiance se réchauffe et la troupe commence à manifester des signes d'une complicité sincère qui fait plaisir à voir et à entendre

positeur Sebastian Rochford et le pianiste Kit Downes défendent un projet hyper sensible à paraître cette année, *A Short Diary*. Composé par Rochford, en hommage à son père récemment disparu, l'opus présenté fait l'effet d'un ascenseur émotionnel qui commence par rebuter et qui finit par nous bouleverser. Lorsque Sebastian Rochford prend la parole de longues minutes le temps semble suspendu. Il parle doucement, cherche ses mots, détaille les origines de chaque composition avec pudeur. Il mise sur un jeu minimal où toute la tension repose sur le piano. Kit Downes magnifie les compositions du batteur. Avec *Ten of Us*, Rochford célèbre sa relation avec ses 9 frères et sœurs et provoque le second « moment » du festival. C'est sensible, c'est élégant, c'est beau, c'est une fête, en fin de compte.

Plus tard, Stefano Agostini vient défendre le fruit d'une résidence en compagnie d'une sacrée brochette de musiciens : Steven Delanoye, Thomas Decock, Pit Dahm encore, Alex Koo et Pol Belardi, dont la présence est en général de très bonne augure. Le set démarre tambour battant. Agostini évoque la musique française impressionniste style Erik Satie, qu'on peine toutefois à déceler. Un dialogue énergétique entre le piano et la batterie impressionne. Et le festival se poursuit jusqu'au lendemain. ●

Romy, Pierre et les autres

Karine Sitarz

Ne pas finir comme Roméo et Juliette de la Compagnie La Cordonnerie, spectacle à la croisée des disciplines, a lancé le festival *D'autres histoires* au Escher Theater. Un ciné-spectacle dont la compagnie a le secret, elle qui a aussi l'habitude de revisiter fables et histoires. Le conte tricote des fils avec les personnages de Shakespeare (les clins d'œil sègrent au fil de la pièce) avec le social et le politique, mêle mélancolie, tendresse et rêve, poésie et merveilleux, pour donner corps à un spectacle pluriel qui interroge le droit à la différence, le respect de l'autre, les frontières entre privé et public et toutes les autres formes de barrières.

Il était une fois deux mondes, celui des visibles et celui des invisibles, séparés par un pont que personne n'osait franchir... Privés de visage, les invisibles portent un même masque, gris et anonyme. Relégués à la périphérie, ils vivent en marge et n'osent s'aventurer « ailleurs » jusqu'au jour où Romy, une as du ping-pong en survêt et bonnet orange, décide de rompre les liens de l'habitude et de transgresser les règles pour passer de l'autre côté. Il s'agit d'abord pour elle de disperser les cendres de son père dans la mer, lui qui ne l'avait jamais vue mais en rêvait chez lui face à un tableau, lui qui regrettait de n'avoir jamais été « là-bas ». Une fois dans l'autre monde, Romy rencontre par hasard Pierre, homme un brin

lunaire et un rien paumé, à l'allure un peu vieillotte, un être singulier mais attachant qui, avec son chat Othello et sa machine à écrire, semble appartenir à un autre temps. « Tout cela est fantastique », s'émervillera-t-il de cette rencontre fortuite, lui qui écrit les « horoscopes shakespeareiens » de Sirius, chroniques radio un peu déjantées qui rythment l'histoire et le spectacle et qui nourrissent ses aventures. Commence une histoire d'amour et de liberté (re) trouvée – « Poisson ascendant verseau. J'ouvre la porte à l'inconnu » – mais qui se révélera impossible et finira abruptement.

Quand le spectacle démarre, la salle est plongée dans le noir. Une « voix off » raconte l'histoire des deux villes et du pont désert, cette même histoire qui reviendra à la fin du spectacle en images à l'écran (Pierre est de dos, seul, face à la mer). Dans ce ciné-spectacle, dialogues, bruitages et musiques se jouent en direct. Sur scène évoluent deux impressionnants comédiens/bruiteurs, Samuel Hercule (aussi acteur à l'écran) et Météilde Weyergans. Ce sont eux qui signent le texte, la réalisation et la mise en scène du spectacle. A leurs côtés, deux étonnants musiciens (aussi compositeurs), Timothée Jolly et Mathieu Ogier, sont installés sur des estrades au fond du plateau, côté cour et côté jardin.

Sur grand écran défile l'histoire peu banale qui se contera en trois parties et en séquences multiples (alternent scènes d'intérieur ou d'intimité et scènes urbaines ou de bord de mer). D'abord installés aux deux extrémités d'une table (de ping-pong ?), les comédiens investiront ensuite tout le plateau pour donner vie et voix aux personnages à l'écran (Romy, Pierre et les autres) et les faire dialoguer tout en recréant le tissu sonore, dense et subtil et riche de mille trouvailles, souvent bluffantes, en compagnie des musiciens munis d'un formidable éventail d'instruments, des plus classiques aux plus insolites. La magie opère,

c'est comme si les coulisses sonores étaient à portée de main. L'on passe d'un déluge de balles de ping-pong sur le plateau, traduisant le fracas de la rencontre entre Romy et Pierre et la chute des feuillettes des « horoscopes shakespeareiens », à une scène poétique où le ruissellement du sable dans un parapluie réinvente les sons de l'eau de la douche, sable qui, l'instant d'après, se transforme en vagues de l'océan.

Ne pas finir comme Roméo et Juliette, un spectacle onirique et touchant, ode à la différence et belle réflexion artistique sur le vivre ensemble et la liberté. ●



PEINTURE

Des sujets

Avec Meri Toivanen et Simon Demeuter, il semble se confirmer que les jeunes artistes, la peinture et la figuration semblent être une orientation privilégiée de la jeune galerie Reuter Bausch, même avec les photographies de Baptiste Rabichon qui n'en sont pas loin (voir *d'Land* du 4 mars 2022). Juste avant ce nouvel accrochage, Julie Reuter, qui ne manque pas de culot, a fait un pas de côté avec une exposition inattendue du peintre luxembourgeois Gust Graas (1924-2020). Elle a montré les tout premiers travaux des années 1960, des portraits, qui ne ressemblent pas du tout aux grandes toiles qui ont inondé les murs hospitaliers et des cabinets médicaux dans les années 1970-80. On a pu voir aussi, que le vieil homme avait, au début des années 2000, une vigueur de coloriste et une joie de vivre intactes.

Mais depuis le 5 mai et jusqu'au 4 juin, place à la jeunesse, avec les toiles extrêmement expressives et colorées de Simon Demeuter (31 ans, diplômé de La Cambre) et celles, plus qu'en demi-teintes et intériorisées de Meri Toivanen (26 ans, de nationalité finlandaise mais diplômée de la Royal Academy of Fine Arts Antwerp. Anvers où elle vit et travaille). Julie Reuter voyage, visite des ateliers et affirme ses des coups de cœur avec des choix pour sa future « écurie ».

La galerie n'a pas peur de montrer des artistes totalement inconnus au Luxembourg et qui de plus, ne coïncident avec aucune catégorie que l'on pourrait dire tendance. Bien sûr, les toiles de Simon Demeuter occupent le devant de la galerie, on aimerait dire le devant de la scène tant elles sont colorées, mais c'est le côté d'arrière-salle (la galerie ne fut-elle pas savant un café ?) et le travail de Meri Toivanen qui nous a attiré en premier. Peut-être à cause de l'absence de luminosité des peintures qui

rappelle ces endroits où l'on reste jusqu'à plus d'heure même si on ne peut plus y fumer et que la lumière verdâtre que l'on retrouve chez la peintre, ne fait plus qu'évoquer l'odeur du tabac.

Dans les sujets que Meri Toivanen représente, il est question de jeux où les partenaires s'affrontent, se défient, que ce soit sur un ring de boxe, autour d'un tapis de billard ou une table de backgammon. Ce sont des jeux de société, où on perd et gagne, donc où l'on s'affronte, pas toujours à la régulière et dans des endroits qui ne sont pas non plus toujours très nets. Une curieuse approche se dit-on pour une si jeune artiste mais qui fait là un exercice de peinture non pas glauque mais comme en train de s'effacer – ce sont des huiles sur toile – où la partie centrale est la géométrie de l'aplat de la table de jeu, nimbée d'une lumière de fin de nuit, comme ce type d'affrontements populaires est en train de disparaître avec les cafés traditionnels.

Le contraste est total avec le cowboy de rodeo de Simon Demeuter, que l'on voit sur trois grands formats, de face, de dos et de profil, avec son costume chamarré et clinquant. Le procédé – acrylique et stick d'huile sur toile donne de la rugosité qui fait dirait-on scintiller les motifs des chemises. Quand à savoir pourquoi l'autre sujet exposé est une maison qui brûle – on voit le feu à travers une même fenêtre dont le motif est travaillé à l'identique mais dans des tons différents et répétés quatre fois, le titre de l'exposition le dit : *Love is Burning Thing*. ● Marianne Brausch

L'exposition *Love is Burning Thing* est à voir à la galerie Reuter Bausch jusqu'au 4 juin. 14, rue Notre-Dame à Luxembourg



EXPOSITION

Le monde de Stonehenge

Laurent Mignon



Parmi les trésors exposés : le chapeau d'or Schifferstadt d'Allemagne et le cône d'or Avanton de France

Qu'ont bien pu penser les habitants de ce qui est aujourd'hui Holm-next-the-Sea dans le Norfolk quand la mer finit par engloutir le cercle rituel de bois qui, depuis sa construction au printemps 2049 av. J-C, avait joué un rôle capital dans leur vie religieuse ? Y virent-ils un mauvais présage, ou bien le cercle n'était-il déjà pas plus qu'un point de repère utile dans un paysage marin, une relique d'un passé moins éclairé ? Il est vrai que la structure avait été construite à une époque où les cercles de bois et de pierre, ainsi que les traditions s'y rattachant, semblaient avoir perdu de leur importance. Le monde changeait. Le métal remplaçait la pierre comme matériau de choix

dans la vie sociale et économique, pour les outils et les armes. Il en allait de même dans la vie religieuse où les forces surnaturelles exigeaient des offrandes différentes. Le tout se développant dans un contexte où l'adoption croissante, bien que tardive, de l'agriculture et de la vie sédentaire transformait irrémédiablement la Grande-Bretagne d'alors.

Le cercle consistait en 55 poteaux de chêne formant une structure de 6,78 mètres de diamètre. Les poteaux étaient disposés autour de la souche inversée d'un chêne géant pesant près de deux tonnes et demie. Ses racines s'élançaient vers le

ciel et n'étaient pas sans rappeler la couronne d'un arbre. Que pouvait bien être la signification religieuse de cette inversion du monde sensible, où le haut devenait le bas et vice-versa ? S'agissait-il en fait d'un arbre de vie comme on en rencontre dans de nombreuses cultures ? L'inversion de l'arbre s'enfonçant dans les entrailles de la terre permettait-elle de connecter les mondes visible et invisible à l'intérieur de ce cercle étroit, bien mystérieusement éclairé par la lumière du soleil se levant au solstice d'été ? Ou bien, déposait-on des corps sur la souche pour les laisser se décomposer, face aux éléments et aux animaux qui libéreraient l'esprit de son enveloppe charnelle. En fait, on ne sait que bien peu de choses. Certes, on peut calculer l'âge des troncs d'arbres, expliquer les phénomènes naturels qui auront causé la disparition et la réapparition du site, mais ce qui poussa les hommes à le bâtir et ce qu'ils y firent reste un mystère.

Surnommé Seahenge par les médias – en allusion à Stonehenge – lorsqu'il émergea des flots en 1998, ce cercle rituel n'a pas fini d'interpeller chercheurs et rêveurs. Reconstitué avec les troncs d'origine, il est aujourd'hui exposé dans le cadre de l'exposition *The World of Stonehenge* qui se tient au British Museum. Cette reconstitution est une des pièces centrales de l'exposition dont le but est de fournir un aperçu de la complexité de l'univers de Stonehenge, dont les pierres n'ont cessé de fasciner depuis des siècles. Comme on peut le lire dans le catalogue encadré par Duncan

Garrow et Neil Wilkin (le curateur de l'exposition), le cercle de Stonehenge, bâti il y a 4 500 ans, soit plus ou moins à la même époque que la grande pyramide de Gizeh et son Sphinx, est un des monuments les plus connus au monde. Et pourtant il est l'un des plus incompris. Il ne s'agit non pas, comme on le croit généralement, d'une structure statique et immuable, car Stonehenge fut un site en évolution constante, façonné par de multiples générations. L'exposition, la première que le British Museum dédie au site, nous fait découvrir les réseaux complexes et étendus d'interactions culturelles, les changements environnementaux et les systèmes de croyances qui marquèrent l'univers de Stonehenge. Il s'agit d'une page passionnante de l'histoire de l'ère néolithique sur les îles britanniques et le continent européen. Non moins de 430 objets et artefacts sont exposés : Le fascinant disque solaire en bronze de Nebra, datant de 1 600 avant notre ère, les objets retrouvés dans la sépulture de celle que l'on appelle « la chamane de Bad Dürrenberg », datant de 6 500 avant notre ère ou les bien mystérieuses boules de pierre gravées originaires d'Écosse... Ces nombreux objets sont des invitations à penser mais surtout à rêver le monde et les hommes tels qu'ils furent il y a des millénaires. Tout au long de l'exposition, les panneaux, tableaux et étiquettes révèlent toute la richesse de la langue anglaise pour exprimer la conditionnalité et le doute en présentant diverses hypothèses sur un monde à propos duquel nous continuons à ne savoir que peu de choses mal-

gré les découvertes récentes. Certes, la matière est bien présente – le bois, les pierres les métaux et les os – mais qu'en est-il des mentalités et de l'esprit de cette époque à jamais révolue ? De l'âme ? Beaucoup d'hypothèses qui mènent à de nouvelles questions...

Peut-être qu'il s'agit d'un monde que les poètes et les artistes peuvent mieux saisir que les scientifiques. L'art n'est-il pas un peu à l'image de l'arbre inversé de Seahenge qui permettait aux mondes visibles et invisibles de communiquer, peut-être même de communier ? En effet, une mélodie lancinante accompagnent les visiteurs tout au long de l'exposition. L'artiste et archéologue Rose Ferraby avait enregistré toute une série de sons sur et autour du site de Seahenge. Ceux-ci ont été incorporés par le musicien Rob St John dans une composition envoûtante qui semblent révéler des émotions et un ressenti antiques, comblant ainsi le fossé entre les millénaires. ●

L'exposition *The World of Stonehenge* se tient au British Museum à Londres jusqu'au 17 juillet. britishmuseum.org

Duncan Garrow et Neil Wilkin, *The World of Stonehenge*, British Museum Press, 2022. 272 pages et plus de 300 illustrations. ISBN 978-0-7141-2348-6

Appel à projets pour le Fonds « Asile, migration et intégration »

Le Secrétariat général du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) et le département de l'intégration du ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région (MIFA) lancent ensemble un appel à projets dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds « Asile, Migration et Intégration » (AMIF) qui définit les actions à cofinancer et les conditions de soumission d'une demande de cofinancement.

L'appel à projets s'adresse aux organisations et organismes privés sans but lucratif, aux établissements publics ainsi qu'aux chambres professionnelles et vise le financement de projets autour de deux axes d'intervention :

- Régime d'asile européen commun :*
- Projet(s) de développement d'information, d'orientation, de formations pour femmes enceintes et parents ;
 - Projet(s) de prévention / sensibilisation /renforcement de la santé mentale via des activités de loisirs (sport, art, etc).

- Migration légale et intégration :*
- Promotion des échanges et du dialogue entre le public cible et la société d'accueil et actions de sensibilisation ;
 - Renforcement des capacités.

L'appel à projets détaillé ainsi que tous les documents requis pour soumettre une demande de cofinancement sont disponibles sur le site du MAEE sous www.mae.gouvernement.lu.

La date limite pour la soumission des demandes de financement de projets est fixée au 9 septembre 2022.

Deux séances d'information sur l'appel à projets auront lieu au MAEE en mode hybride (séance en présentiel avec la

possibilité de participer en ligne) le 17 juin à 10.00 heures et le 13 juillet à 15.00 heures.

En cas de questions, n'hésitez pas à formuler vos observations à l'adresse amif@mae.etat.lu.



Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Services

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 21.06.2022
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Soumission relative à la maintenance et l'entretien des bassins et fontaineries de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation à Esch-Belval.

Description succincte du marché :
Conduite, maintenance préventive et corrective.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions de participation sont

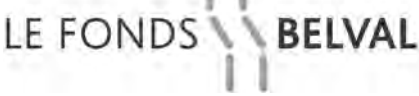
précisées dans les documents de soumission.

Réception des offres :

La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
16.05.2022

La version intégrale de l'avis n° 2200950 peut être consultée sur www.marches-publics.lu



Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Services

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 29.06.2022
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Soumission relative aux services de nettoyage dans l'intérêt de l'exploitation de la Maison de l'Innovation à Esch-Belval.

Description succincte du marché :
Services de nettoyage.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :

Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions de participation sont précisées dans les documents de soumission.

Réception des offres :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
16.05.2022

La version intégrale de l'avis n° 2201036 peut être consultée sur www.marches-publics.lu



Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Services

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 28.06.2022
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Soumission relative à la maintenance et

l'entretien des installations électriques de la Maison du Savoir à Esch-Belval.

Description succincte du marché :
Conduite, maintenance préventive et corrective.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

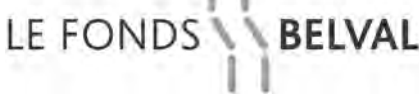
Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions de participation sont précisées au cahier des charges.

Réception des offres :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
16.05.2022

La version intégrale de l'avis n° 2200946 peut être consultée sur www.marches-publics.lu



Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Services

Jeux de mains, jeux d’artistes

Lucien Kayser

L’Institut Giacometti à Paris a invité Douglas Gordon à s’approprier, avec le plus grand bonheur, des œuvres de l’artiste suisse

Deux photographies peuvent servir d’introduction. L’une, très connue, montre Giacometti en train d’allumer une cigarette, les doigts des deux mains près du visage ; l’autre, sur la couverture du livre paru à l’occasion de l’exposition intitulée *The morning after*, le bras tenu de Douglas Gordon, tenant dans sa main la minuscule *Tête de femme (Rita)* d’Alberto Giacometti. C’est assez dire le sujet de cette nouvelle exposition de l’Institut, jeux de mains, pour une fois non de vilains, mais de deux artistes, l’un est né dans l’année même, 1966, où l’autre est mort. Pour l’inscrire plus encore dans le temps, dans l’histoire de la sculpture, on ajoutera le souvenir de telles photographies des réserves d’Auguste Rodin à Meudon, avec leurs collections de bouts de sculptures, un fonds inépuisable où se servir. On sait, interdit de toucher aux œuvres, en temps normal, Douglas Gordon a eu plus de chance, il nous en fait profiter.

Les espaces de l’Institut, rue Victor-Schoelcher, sont peu nombreux, de taille réduite. Cela donne à ses expositions leur propre dimension, de l’intimité et du charme. Ces deux derniers aspects se trouvent

Douglas Gordon a pu faire usage de la richesse du fonds avec toutes les sculptures à disposition

encore accentués quand on se rend compte qu’il a été donné à Douglas Gordon de séjourner des mois durant sur place. Des cuivres polis, froissés comme des coussins ou oreillers en témoignent, de même un volume de Sartre. Il y a aussi les deux vidéos de l’artiste écossais, l’une d’une extrême légèreté avec des plumes bougeant, voletant dans la pièce qui donne sur le cimetière Montparnasse, l’autre, toujours des bras, des mains, qui se saisissent, s’entre-croisent sur des draps.

Il est cet apport même de Douglas Gordon, se glissant discrètement dans le parcours. Pour le reste, il a pu faire usage de la richesse du fonds. À sa disposition, toutes ces sculptures. Pour la plupart, son choix a été fait pour que, minuscules têtes, bustes, figurines, tiennent justement dans une main, qu’il soit possible aussi de les recueillir, telle une offrande, les deux mains collées l’une à l’autre. Le jeu des mains est très varié : elles attrapent, portent simplement, elles enveloppent, à moins qu’elles n’empoignent. Peu importe, il se crée une atmosphère particulière, mise en évidence d’un geste qui a toujours quelque chose de solennel. Et l’exposition a même comme un objet de dévotion là où le bronze, moulage taille réelle de la main de Douglas Gordon, est recouvert de mouches provenant du Muséum d’Histoire naturelle.

Le livre paru, c’est mieux qu’un simple catalogue, avec ses photos pleine page, ne comporte pas le texte habituel du commissaire. En français et dans sa traduction anglaise, Christian Alandete a préféré écrire une courte pièce, en trois actes, dont les deux artistes et lui-même sont les principaux personnages, avec d’autres protagonistes à côté, comme Sartre, Duras, Messenger, les responsables du studio Douglas Gordon et de l’Institut. C’est instructif, c’est bien enlevé, voire divertissant. Nous y apprenons, ce qui n’est pas surprenant pour un sculpteur,

En bonnes mains



que Giacometti ne pouvait pas laisser ses mains en repos un seul instant. Hors des mains, point de salut donc dans l’exposition. Sauf à deux exceptions, du moins pour l’une d’elles, *l’Oreille de Giacometti*, bronze de Meret Oppenheim, datant de 1933. Pour l’autre, il s’agit, intrusion d’un coup de la verticalité de l’artiste suisse, du plâtre de plus de deux mètres,

d’une jambe, de 1958, mais les mains de Douglas Gordon, les revoici, l’attrapent déjà, l’entourent au moins. Il reste, on finit le parcours en revenant sur nos pas et en descendant dans le cabinet des arts graphiques, les vitrines remplies de livres de la Série Noire (et Douglas Gordon, lui, est amateur de films noirs américains). Avec dans leurs pages, une

pléthore de dessins de têtes, de bustes des fois, et de façon plus intrigante de la part de l’Écossais, des photos découpées, rien que des yeux, d’inconnu(e)s. Les deux artistes se rejoignent une dernière fois dans leur constante attention de l’humain, réduit à telle partie, confronté à ce que l’existence a de plus fragile, de plus fuyant. ●

BANDE DESSINÉE

Impératrice de la parole

Pablo Chimienti

On la connaissait dessinatrice, Alicia Jaraba se dévoile comme autrice avec *Celle qui parle*. Un chef-d’œuvre narratif et graphique de 216 pages sur un personnage historique aussi fascinant que méconnu, La Malinche

Le groupe Feu ! Chatterton ont rendu hommage à La Malinche, dans leur album *Ici le Jour (a tout enseveli)* sorti en 2015. En dehors de cette citation électro-pop, rares sont, en dehors du Mexique d’où elle est originaire (et, dans une moindre mesure du monde hispanique), les références à ce personnage historique de premier ordre qu’est La Malinche, autrement dit Malinalli, autrement dit Malintzin, autrement dit Doña Marina, ou désormais, pour Alicia Jaraba, *Celle qui parle*. Avec autant de noms pour désigner une seule et même personne, on comprend aisément que son histoire est loin d’être ordinaire.

Malinalli est née au début du seizième siècle dans le petit village d’Oluta, pas très loin de Veracruz. Fille d’un ancien chef (cacique) déchu du village, elle demeure une noble locale, instruite grâce à son père et experte en plantes et en divinités grâce à sa grand-mère. Elle est respectée par la population et a même le droit d’être présente lors des réunions des chefs de la région. Selon la promesse que les autres caciques ont fait à son père, elle prendra même place parmi eux, une fois devenue grande. Mais le destin en décidera autrement.

La jeune fille a toujours craint les Mexicas – que l’histoire a retenu sous le nom d’Aztèques –, peuple qui domine la région et qui s’octroie le droit de se rendre régulièrement auprès des peuples soumis pour leur prendre de grandes quantités de maïs, de dindes et autres denrées alimentaires mais aussi des personnes à sacrifier pour leurs dieux. Ce sont eux qui ont emporté d’abord sa sœur, puis son père, sous le regard silencieux des autres chefs du village. La paix étant à ce prix. C’est leur langue, le Nahuatl, que le père de Malinalli lui a enseigné pour qu’elle puisse, un jour, leur tenir tête.

Mais c’est finalement chez les Mayas, l’autre grand peuple de la région, installé lui plus au sud dans la péninsule du Yucatan, qu’elle se retrouvera après avoir été vendue comme esclave par sa propre famille. De noble à esclave, sacrée chute sociale. La voilà en train de cueillir le maïs, de nettoyer les

latrines et d’accomplir régulièrement le « devoir conjugal » avec le cacique du Potonchan. Huit ans qui la verront devenir une femme et qui lui permettront également d’apprendre la langue des Mayas.

Un plurilinguisme qui lui ouvrira un destin inattendu quand « les hommes blancs de la mer » reviendront dans la région pour prendre possession des terres et surtout de ses

richesses. Esclave parmi d’autres au début, prise de gré ou de force par un de ces conquistadores à la peau blanche et au corps malodorant, renommée Marina par les Conquistadores catholiques, elle deviendra rapidement grâce à sa connaissance des trois principales langues locales, puis également de l’espagnol, traductrice, conseillère, puis également concubine d’Hernan Cortès. C’est ainsi qu’elle se renommera « celle qui parle », autrement dit, « Tlahtoani » en langue nahuatl, mot signifiant aussi « empereur ». Tout un symbole.

Personnage controversé, considérée comme une traîtresse par des descendants de peuples précolombiens, considéré par d’autres comme la « mère » du Mexique moderne, la Malinche a en tout cas vécu mille vies et su s’imposer, en tant que femme, dans un monde et dans une époque à la masculinité triomphante. Cet aspect féministe est d’ailleurs très présent dans les propos d’Alicia Jaraba. Si les sacrifices humains des Mexicas choquent, la relation que le peuple d’Oluta noue avec la terre, les plantes et l’eau distille un propos écologiste on ne peut plus pertinent. Entre féministe et écologie, on se dit que si le récit est clairement marqué par notre époque, ses thématiques sont finalement ne peut plus actuelles.

L’autrice distille son récit au fur et à mesure des chapitres son récit, avec de longues ellipses certes, mais sans précipitation. Elle prend, au contraire, le temps de monter la véritable personnalité de Malinalli, de la laisser prendre la parole et rapidement la laisser dire ce qu’elle pense. Alicia Jaraba parvient aussi dans son récit à résumer en quelques courtes scènes la vie des habitants du nouveau monde pendant cette « Conquista ». Leurs croyances, leurs points communs, leurs alliances, mais aussi leurs rivalités, leurs guerres... mais sans tomber dans un aspect pédagogique.

Le récit est passionnant tout en étant amusant et à portée de tous. Le dessin, léger et semi-réaliste, suggère aussi dès le premier regard les libertés que l’autrice a décidé de soc-

Personnage controversé, considérée comme une traîtresse par les uns, comme la mère du Mexique moderne par les autres, La Malinche a vécu mille vies

troyer par rapport à la vérité historique. Mais la dessinatrice a également tenu, sans rentrer dans le détail, à donner à ses nombreux personnages une profondeur graphique à travers un grand travail sur les expressions corporelles et faciales.

Un ensemble de réussites qui permet au lecteur, malgré la complexité du récit, l’incroyable périple raconté et les nombreux personnages présents, de suivre le propos avec une aisance de laquelle découle un grand plaisir de lecture. ●

Celle qui parle, d’Alicia Jaraba. Grand Angle



Laissez-nous danser

Mylène Carrière

« Moi, je vis d'amour et de danse. Je vis comme si j'étais en vacances. Je vis comme si j'étais éternelle, comme si les nouvelles, étaient sans problèmes... Laissez-moi danser en liberté, tout l'été ! » Comme Dalida nous l'entonne (sur des paroles de Pierre Delanoe), le temps de danser et chanter est bel et bien arrivé ces dernières semaines. Avec les températures estivales, voire caniculaires, l'hiver a été chassé de nos esprits, même si les nouvelles ne sont pas sans problèmes. Les jours se rallongent, les robes et pantalons raccourcissent, les six grands parcs de la ville et tous les nombreux espaces verts du pays se remplissent de nos rires, nos jeux, nos apéritifs. Il aura fallu le court temps d'un battement d'aile pour que les flocons d'avril et les crocus naissants soient renvoyés aux oubliettes, comme ce virus qui jadis nous contraignait à éviter les contacts et nous privait de toutes les excentricités ou comme le yoyo des tarifs de notre précieux pétrole. Ce printemps prend résolument des airs d'un moment extraordinaire, que ce soit par son climat digne d'un mois d'août, ou par ce désir ardent qui plane de profiter de chaque seconde qui passe, comme si le monde pouvait de nouveau basculer aussi rapidement que les perce-neige ont laissé place aux marguerites.

Si la chanson appelle à vivre comme si nous étions éternels, il semble que, au contraire, nous vivons comme si nous pourrions mourir plus vite que ce que nous avions prévu. Quand le temps devient bon, quand vient le temps des flâneries, des heures perdues à regarder les herbes pousser, vient aussi la saison des festivals et autres festivités. Les organisateurs et les artistes qui s'y produisent sont déterminés à faire de notre printemps-été 2022, un instant d'une rare intensité. Pour bien débiter la saison, à un bon millier de

kilomètres d'ici, le glamour est enfin de retour sur la croquette de Cannes, pour la plus grande joie des amoureux du bling bling, des paillettes, de la haute couture et accessoirement du cinéma. On ne va pas se mentir, Cannes en ligne ou en comité restreint, ça n'a aucun intérêt ! Du côté du Grand-Duché la saison des festivals a commencé sur les beats du Luxembourg Open Air (ceux qui savent disent LOA) Festival à Esch il y a deux semaines et s'annonce chaude dans les semaines à venir. Commençons par le festival qui avait essuyé les plâtres l'année dernière parce qu'il était le tout premier à accueillir de nouveau son public. Il fallait alors rester assis à des places assignées et garder son masque dans les espaces fermés, avec une jauge réduite. Les Francofolies à Esch sont pleinement de retour cette année, au cœur du charmant parc de Gaalgebierg, du théâtre de la ville et de la Kulturfabrik. Le même week-end, du 11 au 12 juin, les amoureux de la musique se verront face à un réel dilemme, à moins de développer des dons d'ubiquité. Il faudra choisir entre la poésie unique de Grand Corps Malade à Esch et les riffs électrisants de Kings of Leon, sur le lieu pas moins unique du site industriel Neischmelz de Dudelange pour le tout nouveau festival Usina22. Même s'ils ne sont séparés que d'une quinzaine de kilomètres (mais d'une heure de transport en commun!), le défi proposé par les organisateurs d'aligner les deux festivals en même temps semble difficile à relever, même après près de deux ans de silence et de sourdine. Mais soit, soyons un peu fous et comme dirait Dalida dans la même chanson : « Quand ça n'a pas je tourne le disque, Je vais, je viens ».

Suivront, du côté de la musique deux autres festivals importants que sont le Siren's Call et les

Congés Annulés qui viennent tout juste d'annoncer une programmation qui nous fera aussi oublier la traversée du désert des dernières années, ou même l'idée d'un désert. Et enfin, l'annonce est tombée il y a quelques jours, faisant l'effet d'une bombe : l'inoubliable ou trop souvent

oubliée (pour des raisons de taux d'alcoolémie trop élevé) veille de la Fête nationale est enfin de retour, en chair, en os, en bière et crémant chaud. Je ne voudrais pas porter le mauvais œil, mais il semble y avoir une véritable tradition au Luxembourg lors de la fête nationale, celle de ressortir imperméables, bottes, voire doudounes. Espérons que ce grand retour se fasse sous des cieux plus cléments si le pays entier n'a pas migré vers les rivages des côtes belge ou françaises. Autre événement de la plus haute importance de la saison d'été qui s'ouvre a annoncé son grand retour : l'incontournable Schueberfouer ! La vraie cette fois,

pas une version réduite qui n'a pas fait illusion l'été dernier. Quelle joie de retrouver les effluves de fritures, pommes d'amour, bières chaudes (encore une fois), de la foule, sur fond de hurlements incessants de « Fantastique machine » et de « Aller roulez jeunesse ! ». La saison est officiellement ouverte ! De la musique trop forte, de la bière trop chaude, des jupes trop courtes, des apéros qui se terminent quand le soleil se couche, des nuits plus belles que les jours... « Comme si les nouvelles étaient sans problèmes... Laissez-nous danser, chanter en liberté. Tout l'été. Aller jusqu'au bout du rêve... ».



Parés pour un été de festivals, de bières chaudes et de nuits de fêtes

Stil

L'ENDROIT



Bonn Frères

C'est une des plus anciennes enseignes luxembourgeoises. Fondée en 1855, la Maison Bonn Frères – spécialisée dans les tissus avant de se tourner vers les meubles et la décoration – était toujours située en centre-ville, rue de la Poste, avant d'investir le paquebot de la rue Philippe II.

L'immeuble construit en 1897 n'est jamais sorti du giron familial et accueille le nouveau show-room de la maison. Jean-Claude Lazard, représentant la sixième génération et directeur de l'établissement parle d'un « retour aux sources » et n'hésite pas à utiliser tous les codes du *heritage marketing* : photos de famille, anciens bons de commande (de la cour grand-ducale), dessins et catalogues centenaires et réinterprétation du logo (photo : Anthony Dehez). Cela ajoute un charme particulier à l'atmosphère intime et feutrée des deux étages d'exposition. Au rez-de-chaussée sont présentés des objets de décoration de marques de prestige comme Baccarat, Christofle, Trudon ou la maison d'édition Assouline (les beaux livres sont aussi des objets de décoration, semble-t-il). La boutique présente encore des créations de talents artisanaux, qu'ils soient locaux (comme Claire

Royer ou Miriam Rosner) ou étrangers. À l'étage, trois pièces en enfilade évoquent un appartement avec salle à manger, chambre et salon. Mobilier contemporain de la marque Minotti et pièces anciennes rivalisent de luxe et de charme. Avec l'expérience conférée par plus de deux décennies de création d'intérieur, Jean-Claude Lazard ajoute, en face, un cabinet de conseil pour l'aménagement intérieur de (riches) clients privés ou professionnels. [fc/ylb](#)

L'ÉVÉNEMENT

Kufa Summer Bar

À la Kulturfabrik, on ne fait pas les choses à moitié ! Pour la troisième année consécutive, le Ratelach, bistrot du centre culturel eschois,

passé en mode été et devient le Kufa Summer Bar. Soit une version avec terrasse agrandie et programme culturel encore plus foisonnant que durant le reste de l'année (photo : Gilles Kayser). Pour fêter ce grand retour, le bar propose trois jours de festivités jusqu'à samedi, dans un nouveau décor cent pour cent recyclé réalisé avec l'aide de CooperationsART. Outre l'exposition du jeune artiste luxembourgeois Patrik Fernandes (dit Pasko), on profitera de l'inauguration officielle, ce vendredi pour déguster la Kufa Béier, une Red Ale concoctée par la Brasserie Simon. La programmation musicale assurée



par Fonclair et Riven fera bouger les popotins et dandiner les têtes jusqu'à 0h30. Samedi, place à l'afterparty après le concert de Jérôme Klein (avec Pol Belardi, Niels Engel et Charles Stoltz) dans la grande salle. Le duo de DJ Bartlebeegees feront vibrer le dancefloor avec l'improbable mélange dont ils ont le secret, allant de Daniel Johnston à Kanye West. [fc/ylb](#)

LES RÉCOMPENSES

Luxembourg nightlife awards

Le monde de la nuit a beaucoup souffert des lockdowns, restrictions, horaires d'ouverture réduits et contrôles divers. C'est peu dire que l'édition 2022 des

Luxembourg Nightlife Awards qui s'est tenue au Melusina dimanche soir était très attendue et sentait l'envie de revanche à plein nez, après deux éditions annulées. Le monde de la nuit était rassemblé pour célébrer les meilleurs bars, clubs, DJ, bartenders et événements dans une quinzaine de catégories. Histoire de ne pas faire trop de jaloux, la déclinaison des concepts se fait pointue avec les bars à cocktails (Bar:Bar, Octans et Lady Jane sur le podium), les pubs (Scott's, The Britannia Pub, The PYG et The Black Stuff), les bars à vins (Vinoteca, Vins Fins, Pas sage et La Réserve), les bars où on mange (Bellamy, Hertz Pop-Up, Max + Moritz, Bazaar, GoTen, le jury ayant manifestement du mal à se décider, a décerné plusieurs ex-aequo), ceux où on va après le boulot (Urban, Comme à La Cave, Pacha, Beim Renert), ceux où on danse (« best bar clubbing » : De Gudde Wellen, photo, GoTen,



Monkey Room, Hitch). On ajoute encore les nouveaux lieux (Hertz Pop-Up, Bar:Bar, Blind Corner, Amore), les « best venue » (La Chapelle, Le Bovary, Vantage, Lady Jane), les bars hors de la ville (Café Chaplin, Vagabond Barr, Coppers), des événements, des DJ, des coups de cœur, les barmen (Bruno à l'Urban, Raphael au Paname, Demetar au Go Ten et Ayrton au Three Virgins Pub), les barmaids (Greta de Come à La Cave, Isabel au Partigiano et Margaux au Bazaar)... et ça donne un peu air d'École des fans où tout le monde a gagné. [fc](#)

